

Université de Montréal

*L'insertion professionnelle et sociale des jeunes non-diplômés
du secondaire et du collégial sous l'angle de leur rapport au travail*

par
Benoit Gendron

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en sociologie

août 2004

© Benoit Gendron 2004



HM

15

U54

2004

V. 010

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
*L'insertion professionnelle et sociale des jeunes non-diplômés
du secondaire et du collégial sous l'angle de leur rapport au travail*

présenté par

Benoit Gendron

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Anne-Emanuelle Calvès
président-rapporteur

Jacques Hamel
directeur

Sylvain Bourdon
membre du jury

Résumé

Ce mémoire cherche à retracer, à l'aide du rapport au travail, les bases de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes non-diplômés du secondaire et du collégial, quatre ans après leur sortie du système scolaire. À la suite d'une discussion concernant les thèses à la mode sur les jeunes et le travail, l'analyse présente les résultats des récits d'insertion recueillis au cours d'entrevues semi-directives. Au sein de la « société du savoir », les jeunes dépourvus de compétences certifiées sont susceptibles de faire les frais du travail dit atypique. À la lumière du rapport au travail, il est question de présenter le rôle du travail dans l'insertion professionnelle et sociale des sans-titre sur la base des « avantages matériels » et de l'« accomplissement personnel » créés par celui-ci. Il est manifeste, à cet égard, que des différences se font jour entre les jeunes issus du secondaire et ceux qui proviennent du collégial.

Mots clés : Jeunes, Non-diplômés, Insertion professionnelle et sociale, Rapport au travail, Valeurs, Travail.

Summary

This thesis traces the professional and social integration of young high school and college leavers on the basis of their subjective experience of work. Having discussed the topical themes regarding youth and work, the author delves into the lessons emerging from the analysis of their integration stories. In the field of « knowledge society », individuals without certified knowledge are most likely to be facing difficulties into work situations. On the basis of the « instrumental orientation » and the « solidaristic orientation » to work, emerging from their integration stories, what is the role of work in their social and professional integration. Apparently, differences emerge between young school leavers stemming from high school or college.

Key words : Youth, School leavers, Social and professional integration, Subjective experience of work, Values, Work.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
Summary	4
Remerciements	7
Introduction	8
Profil de l'échantillon	11
Première partie	14
Chapitre 1	14
Les jeunes et le travail	14
Le travail, état des lieux	17
Les jeunes et le travail	18
Quelques thèses sur les jeunes et le travail.....	20
Le rapport au travail, ses aspects théoriques	23
Le rapport au travail, un point de vue analytique.....	26
Les non-diplômés et le rapport au travail : quelques hypothèses.....	31
Chapitre 2	34
Insertion professionnelle et sociale, méthodologie	34
Travail, insertion professionnelle et entrée dans la vie adulte	35
Une enquête sur les non-diplômés.....	39
Le terrain	41
La méthode d'analyse.....	42
Les moyens de l'analyse : le logiciel d'analyse qualitative Atlas.ti.....	46
L'objet d'analyse.....	47
DEUXIÈME PARTIE	49
Chapitre 3	49
Les représentations de l'insertion et l'absence.....	49
du diplôme dans l'insertion professionnelle.....	49
des jeunes non-diplômés	49
Les représentations de l'insertion professionnelle	50
chez les non-diplômés	50
Représentation de l'insertion chez les	51
non-diplômés du secondaire.....	51
Représentation de l'insertion chez	53
les non-diplômés du collégial.....	53
Rapport au diplôme	57
Les sans-titre du secondaire et du collégial.....	57
Chapitre 4	62
L'insertion professionnelle et sociale des jeunes non-diplômés	62
à la lumière des attentes envers le travail, du rapport à l'entreprise	62
et de la satisfaction au travail.	62
Les attentes envers le travail	63
Les attentes des non-diplômés du secondaire.....	63
L'accomplissement personnel des non-diplômés du collégial	65
L'âge de la raison	67
Les jeunes non-diplômés face à l'entreprise	68

Quand le travail rime avec entreprise.....	68
Le sentiment d'appartenance, une fonction de l'âge.....	70
L' « indifférence » des non-diplômés du collégial à l'égard de l'entreprise.....	71
La satisfaction au travail.....	75
Satisfaction à court terme.....	75
Responsabilités et reconnaissance pour les collégiens.....	77
Chapitre 5.....	80
Valeurs et projets d'avenir des non-diplômés.....	80
Le travail dans l'échelle des valeurs.....	81
Les priorités des non-diplômés du secondaire.....	81
La lucidité des jeunes du collégial.....	83
Les projets d'avenir des non-diplômés.....	86
L'ambition des jeunes du secondaire.....	86
Les projets au programme des collégiens sans diplôme.....	90
Conclusion.....	94
BIBLIOGRAPHIE.....	99
Annexe.....	104

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier mon directeur Jacques Hamel pour m'avoir donné cette chance et aussi pour la confiance dont il a fait preuve à mon égard et ce, à plusieurs niveaux. Sa très grande disponibilité et son dévouement tout au long de ces deux dernières années se sont révélés des atouts dont je ne saurais évaluer l'importance. Je voudrais aussi remercier l'équipe de recherche – Madeleine Gauthier, Claude Trottier, Marc Molgat, Claire Turcotte et Mircea Vultur – dont le travail et les discussions lors des réunions ont su alimenter et enrichir ma réflexion.

Je remercie mes parents, Robert et Hélène, à qui je dédie ce mémoire pour leur présence et pour ne jamais avoir douté de mes choix. Merci à ma sœur Isabelle et à mes deux frères, Philippe et Dominic, pour leur complicité et l'intérêt qu'ils prêtent à mes projets. Geneviève, ma copine, que je tiens à remercier pour avoir apaisé mes angoisses et pour avoir cru en moi. Merci à mes beaux-parents, Eudore et Louise, pour leur aide et les petites attentions grandement appréciées. Merci à mes précieux amis, Martin, Karine, François, Stéphane et Charles, tout simplement pour leur amitié.

Introduction

Les récentes études sociologiques ont tendance à envisager l'insertion professionnelle et sociale de la jeunesse par rapport aux jeunes les plus doués en matière scolaire. En effet, à l'heure de la « société du savoir », les diplômés sont continuellement sous la loupe des sociologues afin de connaître leur intégration au marché du travail et, plus largement, leur entrée dans la vie adulte. Rarement on s'intéresse aux non-diplômés qui sont pourtant nombreux dans l'« économie des connaissances ». Quel est le sort des jeunes qui, pour diverses raisons, quittent l'école sans diplôme? Comment évoluent-ils dans cette « économie » et cette « société » du savoir sans y être spécialement préparés ? Quelle est leur place dans ce milieu ? Comment conçoivent-ils le travail dans cette société où, en principe, les « emplois hautement qualifiés » font loi ? Quel peut être, dans ces conditions, le « rapport au travail » de ceux qui, selon toute vraisemblance, sont singulièrement dépourvus de savoirs et compétences certifiés ? Voilà les questions au programme de ce mémoire de maîtrise¹.

En effet, sur la base de récits d'insertion recueillis de la bouche de non-diplômés² du secondaire et du collégial vivant dans le rayon de trois grandes villes du Québec, l'analyse proposée en ces pages cherche à retracer leur « rapport au travail » depuis

¹ Ce mémoire découle d'une recherche financée par le FQRSC dans le cadre du programme *Action concertée sur le travail en mutation*. Les membres de l'équipe sont Madeleine Gauthier responsable, INRS Urbanisation, Culture et Société, Jacques Hamel, Université de Montréal, Marc Molgat, Université d'Ottawa, Claude Trotter Université Laval et Mircea Vultur, INRS co-chercheurs, Claire Turcotte, professionnelle de recherche, Benoit Gendron, Bjenk Ellefsen, Janelle Lalonde et Tania Paiement, assistants de recherche. Les partenaires du projet sont: le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale nationale, la Centrale des syndicats du Québec, le Conseil permanent de la jeunesse, la Fédération des cégeps, la Fédération des commissions scolaires du Québec, le ministère de la Solidarité sociale et l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec.

² Par non-diplômé, nous entendons les jeunes qui n'ont pas complété la formation à laquelle ils étaient inscrits lors de leur départ de l'école en 1997. Si, dans l'ensemble, ils sont effectivement sans diplôme, force est d'admettre que certains effectuaient un retour aux études et avaient déjà un diplôme en 1997. De manière à alléger la structure du texte et d'éviter les confusions, nous parlerons de non-diplômés.

qu'ils ont quitté l'école en 1997. La notion sociologique de rapport au travail, on le verra plus loin, embrasse les attitudes à l'égard de cette activité, attitudes traduites en termes d'attentes, de valeurs, de représentations, de statuts et de droits et sur la base desquels naît l'identité personnelle et collective et la sécurité ontologique conçue par Anthony Giddens comme « la confiance des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'actions sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98).

Le rapport au travail se conçoit ici comme le vecteur de l'insertion professionnelle et sociale de nos non-diplômés. Sous l'optique sociologique, l'insertion, on le sait, correspond au processus grâce auquel l'individu prend pied dans la société, principalement par l'intermédiaire du travail qui s'en révèle la clef de voûte. Dans cette voie, l'insertion désigne *grosso modo* le « processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée » dans le marché du travail (Mansuy *et al.*, cité par Trottier, 2002 : 2). Selon la théorie d'Olivier Galland, l'insertion professionnelle et sociale se borne aux quatre phases que sont la fin des études, le départ du domicile familial, l'entrée dans le marché du travail et la formation d'un couple au terme desquelles tout individu peut vivre par ses propres moyens et former des projets d'avenir (Galland, 1993).

Les récits d'insertion ont été recueillis dans cette perspective auprès de non-diplômés de Montréal, de Québec et de Hull, dans le cadre d'entrevues semi-dirigées. Le tableau ci-dessous illustre leurs caractéristiques géographiques et scolaires en ayant soin, dans ce dernier cas, d'indiquer les programmes secondaires ou collégiaux auxquels

ils étaient inscrits au moment de mettre fin à leurs études sans obtenir le diplôme convoité³.

PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

Non-diplômés du secondaire

	Montréal		Québec		Hull	
	Secondaire		Secondaire		Secondaire	
	Général	Professionnel	Général	Professionnel	Général	Professionnel
Homme	6	4	5	6	3	1
Femme	5	4	5	6	2	1

Non-diplômés du collégial

	Montréal		Québec		Hull	
	Collégial		Collégial		Collégial	
	Préuniversitaire	Technique	Préuniversitaire	Technique	Préuniversitaire	Technique
Homme	5	4	5	4	3	5
Femme	5	4	5	4	4	3

On l'a mentionné, ils ont quitté l'école en 1997 et depuis ont cherché à s'intégrer au marché du travail et, de là, à la société. L'intervalle de cinq ans entre la fin de leurs études et la collecte de leur récit d'insertion correspond, à nos yeux, à la période idéale pour apprécier leur intégration professionnelle et sociale. En effet, cet intervalle de temps se révèle suffisamment long pour ne plus pouvoir faire marche arrière, il permet d'observer, le cas échéant, les difficultés et les problèmes auxquels se heurtent les jeunes qui décident de quitter l'école sans diplôme et de dégager les stratégies préconisées pour y parer et s'intégrer de plain-pied à la société.

³ Voir annexe pour les données socio-démographiques de l'échantillon.

En bref, le premier chapitre présente une revue des écrits sur le sujet et s'emploie à dresser un portrait de la situation des jeunes dans le marché du travail en ciblant plus précisément les non-diplômés. Sur cette base sont ensuite exposées les thèses avancées pour éclairer le « rapport au travail » des jeunes d'aujourd'hui et, du même souffle, l'importance qu'il revêt dans leur esprit à l'heure de la « fin du travail salarié ». La théorie privilégiée dans ce mémoire est alors exposée dans le détail en l'assortissant des hypothèses permettant d'expliquer l'insertion des non-diplômés.

Les notions de « rapport au travail » et d'« insertion professionnelle et sociale » font l'objet de développements théoriques dans le deuxième chapitre. Dans le même cadre sont largement exposés la méthodologie touchant à la population, la collecte des récits d'insertion et l'analyse qui, basée sur la « théorisation ancrée », a été traitée au moyen du logiciel Atlas.ti. L'objet de l'analyse est enfin précisé afin de donner tout son relief à la notion de « rapport au travail » qui est ici mise en exergue.

L'analyse s'amorce dans le troisième chapitre qui occupe la deuxième partie du mémoire. Sur la base de concepts et notions empruntés aux études conduites sur les jeunes et le travail, cette analyse cherche à retracer le « rapport » que conçoivent nos non-diplômés entre, d'une part, la formation reçue sans être certifiée et le diplôme dont ils sont dépourvus et, d'autre part, les emplois qui leur sont ou qui leur ont été dévolus depuis la fin de leurs études, les entreprises qui requièrent leurs services, leurs collègues de travail et les aspirations qu'ils forment sur cette base. En filigrane se tisse leur insertion professionnelle et sociale que l'analyse cherche alors à mettre au jour en la coordonnant aux théories destinées à l'exploiter dans l'optique sociologique.

La conclusion définit les limites de l'étude entreprise dans ce mémoire de maîtrise. Elle signale, entre autres, l'opportunité d'une recherche sur les non-diplômés en entreprise et cela dans le but de connaître leur « rapport au travail » qui englobe les points de vue de leurs vis-à-vis que sont leurs employeurs, leurs dirigeants, leurs collègues, les syndicats qui les représentent, bref, les parties qui interviennent incidemment dans leurs récits d'insertion.



Première partie

Chapitre 1
Les jeunes et le travail
Revue des écrits



Les sociétés modernes se fondent depuis des lustres sur le travail salarié issu de la révolution industrielle et qui, depuis cette époque, incarne l'emploi idéal. En effet, dans ces sociétés le travail fait office de vecteur d'insertion sociale et de source d'identité. Toutefois, nombre de commentateurs affirment aujourd'hui que le travail salarié est en perte de vitesse et, de surcroît, que le travail est une « valeur en voie de disparition » (Méda, 1995). Cette thèse rencontre le succès bien qu'elle soit mise en cause par de nombreuses études qui, à l'inverse, soutiennent, preuves à l'appui, que le travail continue d'être la pierre angulaire de la vie individuelle et sociale. En effet, « dès l'instant que l'on quitte les hauteurs du discours philosophique sur la place et la valeur du travail dans nos sociétés contemporaines pour se rapprocher des rapports concrets que les hommes et les femmes entretiennent avec leur travail, la réalité est moins simple » (Baudelot et Estabiet, 2000 : 178). Dans les faits, si le travail conserve sa valeur à bien des égards, l'insertion dans l'orbite professionnelle sur la base d'un emploi régulier se complique singulièrement comme en témoigne la « relation que les jeunes générations entretiennent avec le travail » (Baudelot et Estabiet, 2000).

Les études sociologiques sur l'insertion des jeunes en emploi illustrent éloquemment les difficultés que rencontrent les jeunes sur le marché de l'emploi. En effet, naguère, après avoir complété leurs études avec succès, les jeunes fraîchement émoulus de l'école n'avaient aucune peine à décrocher un emploi dans le domaine qui correspondait à leurs études. Dans cette voie, fleurie la conception selon laquelle les études, en particulier les plus avancées, se révèlent le tremplin idéal pour s'intégrer sans difficulté sur le marché du travail. Le discours actuel sur la « société du savoir » tend à renforcer cette vision des choses. En effet, avec le développement accéléré des

« nouvelles technologies » qui rassemblent d'office des connaissances scientifiques et techniques, le « savoir » tient désormais lieu de principale « force productive » (Castells, 1996) de cette société. Sous son égide, le travail requiert des études avancées afin d'accéder à des emplois dits « hautement qualifiés ».

Or, paradoxalement, les données sur l'emploi révèlent que nombre de diplômés, issus des collèges et des universités, forcément détenteurs de connaissances requises par la société du savoir, sont acculés au chômage ou forcés d'occuper des emplois qui sont loin de requérir les connaissances et les compétences acquises sur les bancs d'école. La précarité et la flexibilité sont bien souvent leur lot en dépit du fait que leur niveau de scolarité soit fort élevé. On notait, en 2000 au Québec, un taux d'emploi de 61,5% chez les 15-24 ans détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, soit une diminution de 5 points par rapport à 1990 (Vultur *et al.*, 2002). Chez leurs homologues issus du collégial, le taux d'emploi était de 71,1% pour l'année 2000 contre 68,8% en 1990 (Vultur *et al.*, 2002).

L'évolution des taux de placement en emploi à temps plein chez les nouveaux diplômés universitaires est également frappante. Il faut souligner qu'en 1982, 85% des Québécois détenteurs d'un diplôme de baccalauréat et 91% des détenteurs d'un diplôme de maîtrise occupaient un emploi à temps plein (Trottier, 2000). La situation se profile autrement quinze ans plus tard, puisqu'ils n'étaient plus, respectivement, que 73% et 78% dans la même situation (*ibidem*). Bien que les probabilités de se trouver un emploi semblent augmenter avec le niveau de qualification, on constate qu'une proportion considérable de jeunes diplômés semble vouée à la précarité.

D'autre part, le discours sur la société du savoir laisse entendre que tous les jeunes poussent leurs études jusqu'aux niveaux les plus élevés afin d'acquérir le plus de connaissances de pointe possible. Or, il faut bien constater que, encore de nos jours, nombre de jeunes mettent un terme à leurs études au secondaire ou au collégial sans même avoir pu obtenir de diplôme. Les non-diplômés, comme on les dénomme, sont légion dans la société dite « du savoir ». En effet, la proportion des jeunes Québécois âgés de moins de 20 ans ayant obtenu un diplôme du secondaire atteignait 71,3% en 1999-2000, laissant présumer qu'une proportion de 28,7% de ces jeunes n'avaient pas pu mener leurs études secondaires à terme (Vultur *et al.*, 2002).

Si l'on considère le niveau de réussite au collégial, on note que seulement 39,3% des jeunes en âge d'obtenir un diplôme du collégial ont mené leur programme d'études à terme en 1998-1999 (Vultur *et al.*, 2002). Comment ces jeunes, dépourvus de « connaissances de pointe » certifiées par des diplômes permettant de montrer patte blanche dans la société du savoir, s'insèrent-ils dans le marché du travail ? Et quel peut être, dans ces conditions, leur « rapport au travail »? Ce sont là d'intéressantes questions auxquelles nous nous proposons de répondre.

Le travail, état des lieux

Force est de noter, d'entrée de jeu, que l'insertion professionnelle, selon l'expression consacrée en sociologie, ne correspond plus à sa définition théorique d'antan. En effet, auparavant, la notion désignait la transition rapide de l'école au marché du travail sans marche arrière (Trottier 2002; Vincens, 1997). Au terme de ses études, l'individu obtenait un emploi souvent axé sur les connaissances et les compétences acquises à l'école, emploi qui lui permettait de prendre racine dans le

« marché du travail ». Il pouvait, sur cette base, concevoir des projets d'avenir sans jamais devoir renverser la vapeur. De nos jours, l'insertion professionnelle est caractérisée par la « dégradation du plein emploi » (Castel, 2001). Selon Castel, le travail salarié se mue en emploi précaire sous la pression d'entreprises qui recherchent une main-d'œuvre flexible. Il prend aujourd'hui des formes « atypiques ».

Pour Dominique Méda, la précarité de l'emploi outrepassa l'organisation du travail au sein des entreprises et vient saper le « modèle social du plein emploi à temps plein pour tous » (Méda, 1995 : 19). Le travail paraît donc de moins en moins apte à conférer des droits et des pouvoirs bien qu'il soit encore aux yeux de l'auteur « le moyen principal de trouver une reconnaissance, une utilité sociale [et] une intégration » à la société (Méda, 1995 : 178). Dans ces conditions, l'insertion professionnelle tend à se singulariser, pratiquement à l'échelle individuelle, en épousant les trajectoires différenciées des individus dans l'orbite du travail. Accentué par « l'introduction de la flexibilité dans les relations entre les employeurs et les employés » (Gauthier, 1998 : 252) qui a contribué à la chute de la syndicalisation, le travail à temps partiel, le travail à contrat, l'emploi à durée déterminée, le travail à la pige et la sous-traitance donnent aujourd'hui leur visage au travail qui, de ce fait, est loin de se confiner à l'emploi régulier de jadis.

Les jeunes et le travail

Les jeunes, forcément nouveaux venus dans le marché du travail en raison même de leur âge, se révèlent le groupe social le plus susceptible de se frotter au « travail atypique » qui, par conséquent, les conduit à adopter une « position spécifique face au travail » (Castel, 2001) dont témoigne « l'hétérogénéité de leurs cheminements

professionnels » issue de la « déstandardisation du travail » accentuée par sa « dérégulation » et sa « décollectivisation » consécutives à l'effacement des pouvoirs, de l'État et des syndicats. Les jeunes sont, dans l'ensemble, frappés de plein fouet par ces mutations quand ils cherchent à s'insérer dans le marché du travail comme en témoignent les données sur le sujet. De manière générale, le taux d'activité des jeunes Québécois de 15 à 24 ans atteignait, en 2000, 61,1%, ce qui correspond à une faible fluctuation par rapport aux données recueillies il y a près de vingt-cinq ans, soit en 1976 (59,2%) (Vultur *et al.*, 2002). Il en va toutefois autrement si l'on considère le taux d'emploi à temps partiel chez ce même groupe d'âge. La part de l'emploi à temps partiel s'est effectivement accrue, car son taux est passé de 14,6% en 1976 à 34,2% en 1990 pour atteindre 44,5% en 2000 (*ibidem*). Le taux de chômage est tout aussi alarmant. Dans l'ensemble, 13,9% des jeunes Québécois de 15-24 ans se retrouvaient au chômage en 2000 (*ibidem*).

Les taux de chômage et d'emploi à temps partiel révèlent d'abord aux jeunes que les portes du marché du travail leur sont fermées en bien des cas. Les jeunes, tout au moins un bon nombre d'entre eux, se heurtent au chômage par « files d'attente », cela lié au fait que les emplois qu'ils convoitent ont trouvé preneur depuis des lustres. Ils doivent se résoudre à attendre leur tour et, dans l'intervalle, à envisager des emplois à temps partiel. Les chiffres montrent toutefois à cet égard que les diplômés vont d'abord essayer de trouver un emploi régulier. Les non-diplômés, quant à eux, semblent rester sur la touche; ils sont de fait nettement plus nombreux que les diplômés à occuper des emplois à temps partiel (Vultur *et al.*, 2002).

Les données à ce sujet mettent en évidence les difficultés particulières des non-diplômés du Québec. Le taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans non-diplômés du secondaire et du collégial (respectivement 35,4% et 52%) est nettement inférieur à celui de leurs collègues diplômés (secondaire 61,5% et collégial 71,1%) (*ibidem*). Bien que le phénomène du travail à temps partiel contamine également le monde des diplômés – au cours de l'année 2000, 36% des diplômés du collégial et 35,6% des diplômés du secondaire occupaient un emploi à temps partiel – la proportion demeure plus alarmante chez les non-diplômés de ces mêmes filières d'enseignement : 57,2% des non-diplômés du collégial et 45,9% de ceux du secondaire (*ibidem*).

Au regard des données, on constate que nombre de non-diplômés se trouvent dans une impasse, mais que certains réussissent cependant à se tirer d'affaire sur le marché du travail. Bien que pauvrement armés sur le plan de la formation scolaire, ceux-là parviennent à obtenir des emplois et à travailler. Dans cette voie, quel rapport nouent-ils avec le travail ?

Quelques thèses sur les jeunes et le travail

On a vu fleurir différentes thèses sur la relation entre les jeunes et le travail, relation basée sur le modèle de l'insertion professionnelle. André Gorz, par exemple, affirme que le travail n'est plus au centre de l'intérêt des jeunes, comme le montrent les sondages réalisés par David Cannon auprès de jeunes de trois pays (Angleterre, France, Pays-Bas). Les résultats attestent que le travail devient moins important que la famille, les amis et les loisirs (Gorz, 1997). Dans la liste des « choses qui sont réellement importantes » pour eux, une forte majorité des jeunes classent le travail en queue du peloton. De plus, à peine 9% des personnes interrogées au cours de cette enquête

mentionnent le travail comme « principal facteur pour réussir sa vie » (Gorz, 1997 : 107). Cela s'explique, selon Gorz, par le fait que « la majorité des moins de trente ans n'ont jamais connu l'identité par le travail et la sécurité d'emploi » (Gorz, 1999 : 3). Confinés aux emplois précaires, incapables de s'insérer dans la société, les jeunes jettent l'éponge et n'accordent plus de valeur au travail.

Il en conclut dès lors que les jeunes voués à l'impasse n'ont d'autre choix que de se détourner de l'emploi salarié et d'embrasser d'autres activités telles le bénévolat qui, elles, répondent à leurs aspirations. La simplicité volontaire, propre à réduire leurs besoins, devient dans ce sillage leur éthique de vie. Or, cette tendance que d'autres auteurs associent au « vivre autrement » doit être nuancée. En effet, on est en droit de se demander si elle ne serait pas le fait, voire le « luxe », de jeunes plus scolarisés, « plus proches des valeurs postmatérielles » (René, 1993 : 50). Si, d'autre part, le travail rétrograde dans l'échelle des valeurs des jeunes, est-ce tout simplement parce que leur insertion professionnelle se solde par un échec ?

D'autres enquêtes auprès des jeunes vont toutefois à l'encontre de ces thèses à succès. Elles tendent à montrer « que les jeunes font l'expérience du travail de plus en plus jeune » (Hamel, 2002). En effet, au Québec, 60% des élèves de secondaire V partagent leurs études avec le travail (Hamel, 2002). On note aussi une nette augmentation de la proportion d'étudiants à temps plein, de niveau post-secondaire, qui détiennent un emploi. Ils étaient 18% en 1976; vingt-cinq ans plus tard, ils représentaient 39,7% (Gauthier, 2002). L'emploi régulier à un âge précoce montre que le travail tient rapidement lieu de levier d'insertion sociale.

De surcroît, le travail à temps plein semble être, encore de nos jours, objet de convoitise. Selon l'*Enquête sur la population active* (ISQ, 2000), 78,8% des 15-24 ans désirent un emploi à temps plein. Les jeunes chômeurs avouent par exemple vivre « l'épreuve du chômage » comme une « rupture » (Schehr, 1999) qui témoigne par ricochet de l'importance qu'ils attribuent au travail. Il apparaît, de ce fait, que les interruptions dans l'emploi régulier sont loin de contribuer à diminuer l'importance, pour ne pas dire la valeur, du travail. Au contraire, selon Madeleine Gauthier, « la diminution croissante d'emplois standards pourrait même contribuer à accroître leur attrait pour le travail salarié » (Gauthier, 1998 : 283).

Toutefois, bien que ces jeunes reconnaissent l'importance du travail, on ne peut conclure pour autant qu'ils « sont prêts à s'y vouer corps et âme sans aucune restriction » (Galland et Roudet, 2002 : 37). L'enquête sur les valeurs des jeunes menée par Galland et Roudet (2002) révèle dans cette optique que les jeunes sont conscients de l'importance du travail dans leur vie sans toutefois le considérer comme unique source de réalisation personnelle. Trottier abonde dans le même sens en affirmant que même si les jeunes semblent accorder toujours autant d'importance au travail « ceci ne veut pas dire que leurs attitudes face au travail pourraient ne pas avoir changé, ni que tous se définissent de la même façon par rapport au travail » (Trottier, 2000 : 38).

En effet, il n'en demeure pas moins que, de gré ou de force, les jeunes tissent de nouveaux rapports à l'égard du travail. Les enquêtes françaises auprès des *actifs temporaires* tendent à montrer que l'emploi précaire gagne du galon et génère un rapport au travail qui n'est pas nécessairement « négatif » (Baudelot et Gollac, 1997)

sans toutefois que celui-ci procure infailliblement « de la satisfaction ». L'insertion professionnelle se teinte donc des couleurs du travail flexible et précaire.

Le rapport au travail évolue au rythme d'une individualisation découlant principalement d'un « affaiblissement des solidarités » et par le fait même d'une certaine compétitivité entre les individus, d'une dépendance accrue face à l'autorité et d'un « surinvestissement » dans le travail (Palmade et Dorval, 2000). Le « travail atypique » aurait donc pour effet d'affermir le phénomène d'individualisation dans le processus de travail et d'assujettir l'individu aux règles qui président à son marché. Or, si le travail salarié, considéré sous cette forme, contribue à transformer les modalités d'insertion en emploi des jeunes, sur quelle base et dans quelle mesure peut-on prétendre que celui-ci demeure l'activité par excellence pour rendre raison de l'insertion des jeunes dans la société ?

Le rapport au travail, ses aspects théoriques

Dans cette perspective, quels sont les éléments du rapport au travail qui permettent de rendre compte du processus grâce auquel les jeunes opèrent leur insertion professionnelle et sociale ? Cela posé, qu'entend-on exactement par *rapport au travail* ? L'expression, on le sait, correspond à une notion sociologique née de l'idée que le travail – c'est-à-dire l'activité physique et intellectuelle destinée à produire des « biens » et des « services » sous différentes formes – représente la pierre angulaire de la vie sociale et, par conséquent, l'activité par excellence qui favorise l'insertion sociale. La notion de « rapport au travail » a surgi dans la foulée pour désigner plus largement les « attitudes » à l'égard de cette activité, attitudes traduites en termes d'attentes, de valeurs, de représentations, de statuts et de droits, et sur la base desquelles naît l'identité

personnelle et collective et la sécurité ontologique conçue par Anthony Giddens comme « la confiance des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'actions sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98).

La notion de rapport au travail, d'un point de vue sociologique, lie donc l'activité «travailler» et la signification qu'on lui confère. Par rapport au travail, Paugam suggère que l'activité productive soit analysée « en fonction des contraintes objectives auxquelles les individus sont confrontés, mais aussi en fonction du sens qu'ils [les individus] donnent à leurs expériences » (Paugam, 2000 : 19).

Le rapport au travail s'appuie ainsi, d'une part, sur les diverses formes de satisfaction que l'individu puise dans son travail – satisfaction à l'égard du travail en lui-même, mais également à l'égard des « avantages qu'il procure » (Gauthier, 2002) – et, d'autre part, sur les attentes qu'il propose à son égard, ainsi que sur la valeur qu'il consent à lui attribuer. La satisfaction au travail s'établit, selon Paugam, sur trois plans : d'abord, la valeur que l'individu attribue au travail comme source de réalisation et d'épanouissement, ensuite la rémunération et les avantages matériels qu'il entraîne et enfin, la qualité de l'ambiance de travail ou en d'autres termes, le climat propice du lieu où il se réalise (Paugam, 2000).

C'est ainsi que la sociologie a vu naître la distinction entre les notions « instrumentale » et « expressive » pour qualifier le travail en rapport avec les attitudes et les valeurs adoptées par les individus à son égard. Une différenciation s'opère entre la valeur « expressive » du travail qui est conçue comme levier d'épanouissement et d'identité et sa valeur « instrumentale » : un moyen de gagner sa vie et de se procurer

divers biens (Trottier, 2000; Gauthier 2002). Dans cette optique, Galland et Roudet proposent d'envisager le travail sous l'aspect des avantages matériels, de nature instrumentale, et de l'accomplissement personnel associé aux valeurs expressives.

Si, dans les faits, le travail reste chez les jeunes un « aspect central de leur vie », on se voit obligé d'admettre que la perception qu'ils en ont – ou du moins celle qu'ils consentent à révéler – s'est néanmoins transformée. Diverses valeurs sous-tendent le rapport au travail et l'insertion des jeunes dans le marché du travail. Il est en effet possible d'identifier, chez les jeunes, une multitude d'attentes envers l'action de travailler. À la lumière de l'enquête sur les valeurs des jeunes, Galland et Roudet regroupent ces attentes selon deux axes : les avantages matériels et l'accomplissement personnel. La sécurité d'emploi, le salaire, la qualité des horaires, les promotions et la « bonne ambiance » donnent corps aux avantages de nature matérielle. L'accomplissement personnel, quant à lui, prend les couleurs de la « réussite » et conforte le sentiment d'être utile, d'avoir des responsabilités, d'utiliser ses capacités, de prendre des initiatives et le plaisir de « rencontrer des gens » qui, par le contact, enrichissent l'estime de soi (Galland et Roudet, 2001).

La conception que les jeunes se forgent du travail s'alimente alors aux attentes qu'ils nourrissent face à celui-ci. En somme, les jeunes semblent s'insérer dans le marché du travail bien que le travail soit un « vecteur d'insertion » amputé de la valeur qu'on lui confère. Dorénavant, on constate que celui-ci ne constitue plus nécessairement une activité qui mobilise l'ensemble des attitudes et des compétences qui, réunies, seraient aptes à répondre aux attentes des jeunes. Dans cette veine, le fait de posséder ou

non des compétences certifiées peut-il avoir un impact sur les attentes relatives à l'activité productive ?

Selon Madeleine Gauthier, de nos jours, « la valeur expressive du travail se maintient mais, sous certains aspects, elle s'est profondément transformée » (Gauthier, 2002 : 8). En effet, sa valeur expressive s'est émoussée. Faut-il dès lors conclure que l'accomplissement personnel s'alimente à d'autres sources qu'à l'activité productive en elle-même ? Il semble que non si l'on considère la nuance qu'introduit R. Zoll et selon laquelle les jeunes « ne recherchent pas le plaisir *dans* le travail mais *au* travail » (Zoll, 2001 : 266). En d'autres termes, la valeur attribuée au travail, lorsque celui-ci sous-entend des tâches qui procurent peu de plaisir, naît aujourd'hui moins de lui-même que de son terrain d'exercice. Alors que, dans des cas semblables, l'épanouissement semble se trouver hors du travail, d'autres auteurs avancent que la stabilité prend le pas sur l'intérêt du travail en ce qui a trait à la valeur expressive du travail (Castel, 2001).

Le rapport au travail, un point de vue analytique

On serait tenté d'avancer qu'au vu des données statistiques, le travail reste chez les jeunes une dimension centrale de la vie et que c'est plutôt dans l'expérience vécue sous son égide qu'on assiste à une réelle transformation. Certes, le désir de travailler semble toujours omniprésent, mais l'insertion dans l'univers de l'emploi tend à se compliquer singulièrement. À ce sujet, la nuance qu'introduit Paugam dans l'analyse de l'insertion professionnelle en différenciant le rapport au travail du rapport à l'emploi doit retenir notre attention. En effet, l'importance que cet auteur accorde à la stabilité de l'emploi, tant au niveau du rapport au travail qu'à celui de l'insertion professionnelle, nous semble opportune.

Il propose ainsi de distinguer le « rapport au travail » du « rapport à l'emploi ». À ses yeux, le premier terme « s'inscrit dans la logique productive de la société industrielle en faisant de chaque individu un producteur potentiel qui acquiert son identité par le principe de complémentarité des fonctions » (Paugam, 2000 : 17). Quant au rapport à l'emploi, il s'aligne sur « la logique protectrice de l'État providence qui assure des droits sociaux aux citoyens en fonction de leur contribution à l'activité productive, mais aussi en fonction du principe de citoyenneté » (*ibidem*). Selon lui, « dans une société où les pouvoirs régulent et hiérarchisent les statuts sociaux », c'est par la stabilité dans l'emploi que se forment, à l'échelle individuelle, le bien-être, la sécurité sociale et la possibilité de prévoir l'avenir avec sérénité (*ibidem*).

Sur le plan théorique, travailler correspond à une expérience qui mobilise l'ensemble des ressources et des capacités dont est doté l'individu. C'est ainsi qu'on ne peut analyser le rapport au travail des non-diplômés sans s'appuyer sur la description de leur expérience ainsi que sur leur projet de vie noté dans les propos qu'ils tiennent au sujet des études et du travail, des titres scolaires, du marché du travail, de la vie en entreprise et de l'avenir. La sécurité ontologique naît en théorie de l'adéquation entre ces valeurs et l'expérience acquise par les individus et que ces derniers expriment sous forme de « satisfaction liée aux avantages matériels », d'« accomplissement personnel » et plus largement, pour reprendre les termes de Paugam, du bien-être et de la possibilité de « prévoir l'avenir avec sérénité ». Dans l'optique sociologique, le rapport que nouent les non-diplômés avec le travail outrepassé par conséquent l'emploi et les murs de l'entreprise, et s'étend à leurs qualités personnelles issues, entre autres, du niveau de scolarité, de l'âge et du sexe. Les diverses dimensions du rapport au travail exposées ci-

dessous seront envisagées dans cette perspective selon les nuances qui semblent opportunes.

On aura donc recours à différents angles d'analyse pour dresser le portrait de leur situation : la représentation de l'insertion professionnelle, la valeur qu'ils attribuent au diplôme dans l'obtention d'un emploi, la valeur que revêt le travail du point de vue *expressif* ou *instrumental*, la satisfaction face aux dimensions objectives du travail, le rapport à l'entreprise, le juste équilibre entre le travail et les autres sphères de la vie et le rapport à l'avenir relevé dans leurs propos au sujet des projets à long terme.

Notons d'abord que la perception de l'insertion dans le marché du travail sera en mesure de nous éclairer sur la signification de l'emploi occupé. Illustrée par divers critères subjectifs, la situation d'insertion des non-diplômés permettra d'accéder à une compréhension de ce que représente *leur* travail par opposition *au* travail – à ce qu'il devrait être. D'une part, le simple fait de savoir s'ils ont le sentiment d'être insérés ou non dans le marché du travail nous ouvrira certaines pistes. D'autre part, on cherchera à identifier les bases sur lesquelles ils fondent leur perception de l'insertion dans le marché du travail. En somme, dans la mesure où ils s'y prétendent insérés, il sera intéressant de saisir les attributs du travail qu'ils associent à une insertion en emploi réussie.

La conception que l'on a du travail s'aligne sur les titres scolaires obtenus et dont l'individu peut se prévaloir le moment venu afin de mettre en évidence ses qualifications et ses compétences. Or, pour les jeunes qui en sont dépourvus, que signifie le diplôme au moment de l'entrée sur le marché du travail ? À la lumière de leur

expérience, le diplôme se révèle-t-il un atout privilégié pour assurer une insertion professionnelle sans embûches ? Cette dimension du problème nous permettra du même coup d'observer l'importance que revêtent, à leur avis, les études dans l'insertion en emploi.

Le troisième angle de notre analyse se rapporte à la valeur accordée au travail par l'individu lui-même. Il y aura lieu de porter une attention particulière à la valeur *expressive* ou à la valeur *instrumentale* du travail – sur la base de la distinction entre « avantages matériels » et « accomplissement personnel » proposée par Galland et Roudet – comme nous l'avons exposé plus haut. En somme, on cherche ici à savoir si l'emploi est source de réalisation et d'épanouissement personnel, s'il permet de mettre en valeur les compétences du non-diplômé ou bien s'il tient plutôt lieu de gagne pain ou de moyen de s'offrir les biens matériels convoités.

Il sera intéressant d'examiner si le milieu du travail est en voie de supplanter le travail lui-même en ce qui a trait au sentiment d'appartenance. Cette dimension entend couvrir tout ce qui concerne le *rapport expressif* face à l'entreprise. De manière plus concrète, cette dimension fera ressortir l'importance attribuée à la réputation et au prestige de l'entreprise. Il sera aussi question des rapports entre collègues ainsi que des relations avec le supérieur et ce, en termes d'appartenance, de reconnaissance et de satisfaction. L'accent sera non seulement mis sur la satisfaction des relations de travail du non-diplômé avec les collègues et les supérieurs, mais aussi sur les liens qui s'étendent au-delà de l'entreprise.

Il importe de noter que la satisfaction au travail demeure un élément clé de la compréhension du rapport au travail. De manière à faire émerger un profil de la satisfaction que génère le travail, il faut faire appel aux diverses *dimensions objectives* entourant l'activité exercée. Par *dimensions objectives*, on entend les conditions de travail, les heures prestées, le salaire, le lieu du travail et tout ce qui touche à l'environnement physique du travail.

Au regard des thèses qui s'appliquent à démontrer par exemple que la famille tend à prendre le pas sur le travail dans l'échelle de valeurs des jeunes (Gorz, 1997; Cannon, 1994) la conciliation entre le travail et les autres sphères de la vie (famille, amis, loisirs, etc.) retiendra particulièrement notre attention. Il sera ainsi question d'évaluer si le travail est effectivement sous-estimé dans l'échelle des valeurs des non-diplômés. Pour mieux cerner cette question, l'analyse reflétera la situation sous l'angle des données à la fois quantitatives (en termes de temps alloué) et qualitatives (en termes d'importance attribuée).

En plus de nous informer sur la perception de leur insertion au moment de l'enquête et de la stabilité de leur emploi, le rapport à l'avenir traduit les réelles ambitions professionnelles des non-diplômés. D'emblée, le rapport à l'avenir pourra nous indiquer, d'une part, le rôle consenti au travail dans leur projet de vie à long terme et, d'autre part, si leur travail permet d'envisager l'avenir avec sérénité. À la lumière des informations recueillies sur le sujet, il sera également possible de connaître leurs intentions en ce qui a trait à l'évolution de leur situation au sein de l'entreprise,

l'obtention de promotion, un éventuel retour sur les bancs d'école et leur projet de vie qui s'étend au mariage, à la famille, etc.

Les non-diplômés et le rapport au travail : quelques hypothèses

À l'heure de l'économie, voire de la société « des connaissances » (Foray, 2000; 2002), que peut être en effet le « rapport au travail » des non-diplômés ? Comment ceux-ci s'insèrent-ils dans la société dite du savoir alors qu'ils ne peuvent se prévaloir de compétences certifiées ? Si tant est que « la précarité des conditions d'emploi et le chômage de longue durée affectent spécialement les jeunes sortis de formation aux niveaux les plus bas » (Castel, 2001 : 289), que nous révèle leur rapport au travail ? Nombreuses sont les études qui établissent une corrélation entre le niveau de scolarité et le rapport que les jeunes entretiennent avec le travail. Martin Baethge écrit à ce propos :

« Quantitativement, ceux qui achèvent leurs études après l'école intermédiaire ou l'année de bac, exigent plutôt du travail qu'il ait un sens pour eux en tant que sujets, tandis que ceux qui abandonnent leurs études plus tôt privilégient très nettement la sécurité matérielle. » (Baethge, 1994 : 160)

La satisfaction au travail semble également refléter cette même tendance comme le constate Serge Paugam (2000) lorsqu'il affirme que « la satisfaction au travail augmente avec le niveau de qualification ».

D'autre part, l'enquête sur les jeunes conduite par Baudelot et Establet démontre que le niveau de diplôme a une influence directe sur la manière de concevoir le rôle du travail. En effet, selon les observations de ces auteurs auprès des jeunes, les moins scolarisés de ceux-ci ont tendance à se qualifier en recourant au verbe « avoir » (« avoir de l'argent », « avoir de bonnes conditions d'emploi », etc.) contrairement aux jeunes diplômés qui, quant à eux, se représentent au moyen du verbe « être » (« être reconnu »,

« être apprécié de ses collègues », « être responsable de », etc.) (Baudelot et Establet, 2000).

Ces constatations rejoignent l'étude que Paul Grell a menée sur les jeunes du Nouveau-Brunswick dotés d'un « bagage scolaire réduit » (Grell, 1999). Les récits de vie recueillis de la bouche de ces jeunes laissent transparaître que leur épanouissement, l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, bref « leur réalisation individuelle » se fonde sur leur vie en dehors du rayon du travail. Quant à ce dernier, il se réduit, dans leur esprit, à œuvrer en entreprise suffisamment longtemps pour être éligible à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale.

À ce propos, Trottier considère que les jeunes sans diplôme qui éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle « sont peut-être les plus susceptibles d'être allergiques au travail et de rejeter les valeurs qui y sont associées » (Trottier, 2000 : 37). Sur l'élan, Laurence Roulleau-Berger, détecte chez les jeunes sans diplôme la tendance à éprouver le besoin de s'investir dans une activité hors du travail qui permet de pallier à la perte identitaire causée par le travail précaire (Roulleau-Berger, 1999). Faute d'un emploi régulier qui serait pour eux source de satisfaction, ces jeunes qui ne possèdent pas de lettres de créance valables dans le monde du travail cherchent à se « réaliser » ou à s'épanouir en créant de leur propre chef des activités propices à mettre en valeur leurs talents personnels, comme des activités artistiques ou autres. Dans l'esprit de ces jeunes, le travail joue-t-il un rôle différent dans leur insertion professionnelle *et* sociale ?

Sur le plan des valeurs, la famille tend souvent à prendre le pas sur le travail dans l'esprit des non-diplômés (Gauthier, 2002) et cette même tendance s'observe en France,

comme le constate l'étude de Galland et Roudet (2001). Toutefois, selon ces auteurs, il est utile de distinguer la famille dite « d'orientation » – en d'autres termes la famille d'origine – de la famille dite de « procréation » – celle que le jeune va lui-même fonder – cette dernière risquant forcément d'empiéter sur le travail, tout au moins en termes de temps alloué.

Qu'il s'agisse de la valeur que revêt le travail expressif ou instrumental, de la satisfaction que le travail procure ou de la position de celui-ci dans l'échelle des valeurs, il semble que les jeunes non-diplômés se démarquent de leurs contemporains mieux nantis en titres scolaires. Il sera donc question, par le moyen de l'analyse, de cerner le rapport au travail des non-diplômés afin de mieux comprendre le phénomène de l'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes qui, dépourvus de titres scolaires, semblent en toute logique voués à l'impasse dans la société du savoir.

Chapitre 2

INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE, MÉTHODOLOGIE

Travail, insertion professionnelle et entrée dans la vie adulte

À la lumière des considérations du chapitre précédent, l'analyse va donc chercher à cerner les principes qui président à l'insertion des jeunes non-diplômés dans le monde du travail. Les études sociologiques sur cette insertion se sont habituellement intéressées aux éléments richement dotés en termes de ressources scolaires, de formation professionnelle et de compétences pratiques. Elles se sont penchées à cette fin sur la satisfaction ou sur le sentiment d'accomplissement procuré par le travail. Ce sentiment euphorique découle d'une capacité à mobiliser et à mettre en évidence les compétences acquises à l'école ainsi que du pouvoir que cette capacité confère par l'intermédiaire du travail. Elles ont ainsi relégué au second plan le rapport que les individus les moins doués en la matière nouent avec le travail. Qu'en est-il de ceux qui ont quitté l'école sans avoir pu obtenir un diplôme ?

Sur le plan théorique, l'insertion peut être conçue comme l'aboutissement « du passage de la jeunesse et du cycle des études à la vie adulte et au cycle du travail rémunéré, d'une certaine forme de dépendance à la pleine autonomie » (CSE, 1997 : 11). Or, selon Demazière, il devient difficile de « définir précisément ce qu'est l'insertion professionnelle des jeunes, où elle commence et s'arrête », d'autant plus qu'on est en droit de se demander si elle correspond encore à une transition facilement identifiable entre les études et la vie professionnelle (Demazière, 1998 : 34). En effet, de nos jours, les bornes de ce passage sont difficiles à repérer. La ligne de partage entre les études et le travail est, à maints égards, mal définie.

Par exemple les jeunes qui quittent l'école sans diplôme ont, dans bien des cas, entrepris de travailler en parallèle avec les études et souvent ils quittent les bancs de

l'école séduits par l'attrait du marché du travail. De ce fait, l'insertion se conçoit, de nos jours, non plus comme une étape mais comme un *processus* « comprenant un état initial ainsi qu'un état final » qui permet de tenir compte des épisodes de précarité (Trottier, 2002; Vincens, 1997).

En effet, les difficultés d'insertion auxquelles se heurtent actuellement bien des jeunes influencent leur analyse et les forcent à tenir compte de ratés possibles au cours de la difficile transition de l'école (état initial) à l'emploi (état final). Cette transition est loin, aujourd'hui, de suivre une ligne continue. Bien que la notion d'insertion soit actuellement mise en question chez les sociologues et que, dans leurs rangs, elle se conçoive de différentes manières, tous sont enclins à reconnaître que cette évolution correspond à un « processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée » (Mansuy *et al.*, cité par Trottier, 2002 : 2).

Dans le feu de ce débat théorique, l'angle d'analyse, également objet de vives discussions, se conçoit dorénavant à la lumière de la distinction entre les aspects objectif et subjectif proposés notamment par Vincens. Selon cet auteur, la dimension objective est bornée par l'analyste à qui revient la charge d'établir les événements initial et final de l'insertion tandis que la dimension subjective s'aligne sur la perception que l'individu en a et qu'il formule dans ses propres termes. Cette nuance se fait jour au regard, d'une part, du partage entre les études et le travail qui, chez les jeunes d'aujourd'hui, s'inscrit à leur programme à un âge de plus en plus précoce et, d'autre part, de la prolifération des emplois flexibles et précaires. Le travail « atypique », sous

toutes ses formes, vient en effet saper la transition normale entre l'école et l'emploi et, par ricochet, le sentiment de continuité dans l'esprit des jeunes en voie d'insertion.

C'est pourquoi de nombreux auteurs estiment que la stabilité de l'emploi et la possibilité qui en résulte de concevoir et de réaliser un « projet de vie » constituent des « critères objectifs » propres à gérer l'insertion professionnelle et sociale. L'emploi s'en révèle le tremplin et, par conséquent, le « rapport au travail » devient la clef de voûte de la perception et de la signification que prend l'insertion à l'échelle individuelle, sous la forme subjective d'attentes, d'aspirations et de projets.

En guise d'exemple, on peut évoquer la situation, aujourd'hui courante, des individus détenteurs d'emplois stables qui, pour différentes raisons et sans état d'âme particulier, déclarent vouloir changer de cap dans un proche avenir. Force est alors de noter que le rapport au travail – autrement dit le point de vue subjectif de l'individu sur celui-ci – nuance singulièrement sa « situation d'insertion » et révèle du coup l'importance que revêt le rapport au travail dans l'analyse. On constate ainsi que, dans l'esprit des individus, la notion de l'emploi traduit en définitive le rapport au travail sur la base duquel se fonde en partie l'insertion professionnelle.

Paugam abonde dans le même sens que Trottier et Vincens en ce qui a trait aux dimensions susceptibles de rendre compte de l'insertion. À son sens, « les nouvelles formes de l'intégration professionnelle sont à analyser non seulement en fonction des dimensions [du rapport au travail et du rapport à l'emploi], mais bien à partir de leur croisement » (Paugam, 2000 : 17). En d'autres termes, pour Paugam, l'insertion professionnelle doit être simultanément envisagée en fonction de la satisfaction et du

sentiment d'accomplissement que les individus puisent dans leur travail, ainsi que de la stabilité de l'emploi qui, à la fin du compte, permet de « prévoir l'avenir avec sérénité ». Toutefois, nombre d'auteurs étendent la notion d'insertion professionnelle à l'insertion sociale qui, elle, correspond plus largement à la possibilité, d'une part, d'exploiter les capacités de l'individu de manière à faire valoir ses droits et ses pouvoirs et, d'autre part, de prévoir dans l'avenir les projets qui s'étendent en dehors de l'orbite du travail.

L'insertion sociale est ainsi conçue de manière plus large que l'insertion professionnelle. Selon Hamel, elle prend forme au moment où « l'insertion en emploi est suffisamment stable pour permettre à l'individu d'exprimer sa personnalité sur le mode d'une identité née du sentiment d'avoir sa place en société » et par le fait même, d'acquérir les droits et les pouvoirs qui donnent naissance à la citoyenneté (Hamel, 2002 : 4). D'un point de vue théorique, si l'on considère que le rapport au travail déborde l'emploi et les murs de l'entreprise et s'étend aux qualités personnelles de l'individu, travailler correspondrait à une expérience qui mobilise l'ensemble des aptitudes et des compétences dont ce dernier est doté. Aux yeux de Giddens, l'activité productive donnerait ainsi naissance à la sécurité ontologique qui, en théorie, naît de l'adéquation entre l'expérience vécue par l'individu et les valeurs prônées par celui-ci. Le rapport entretenu par l'individu à l'égard de son travail dépasserait donc largement l'insertion professionnelle et s'étendrait plus globalement à son insertion dans la société, sur la base des droits et de la reconnaissance qui naît de son exercice.

En somme, il ressort ici que l'analyse de l'insertion professionnelle et sociale s'appuie notamment sur la signification accordée au travail qui, à notre sens, correspond

au rapport au travail. Inversement, ce que les jeunes disent au sujet de leur situation d'insertion, en ce qui a trait à la stabilité de leur emploi et de leur situation sur le marché du travail, est indispensable pour comprendre ce que l'emploi qu'ils occupent au moment de l'enquête représente à leurs yeux.

Une enquête sur les non-diplômés

Sur cette base, la présente étude cherche à retracer l'insertion professionnelle et sociale des non-diplômés par l'intermédiaire du rapport au travail qui émerge des « récits d'insertion » (Demazière et Dubar, 1997) de non-diplômés repérés au moyen de la banque de données du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Ces données permettent précisément d'identifier les non-diplômés par l'intermédiaire des mentions et des codes accolés aux dossiers de chacun des élèves. Outre les mentions d'identité et d'absence de diplôme, les fichiers du ministère renferment des informations sur les filières et trajectoires scolaires, de même que les coordonnées personnelles au moment où l'élève met fin à ses études.

L'enquête a donc été réalisée auprès de jeunes Québécois qui, au moment de l'enquête, ne possédaient aucun des diplômes considérés et qui avaient quitté l'école secondaire ou le cégep en 1997. Le laps de temps écoulé entre cette date et le moment de la présente étude – quatre ans – correspond à nos yeux à la période au terme de laquelle les choix de retourner à l'école ou d'évoluer sur le marché du travail ont définitivement été arrêtés. L'intervalle est suffisamment long pour voir naître, d'une part, un point de vue subjectif sur le rôle du travail et, d'autre part, la gamme des cheminements d'insertion empruntés par chacun des non-diplômés ciblés dans cette étude.

Au total, quatre-vingt-dix-neuf candidats ont été sollicités pour les besoins de l'enquête. Privilégiant les sujets issus du milieu urbain francophone, les entrevues ont été effectuées dans trois des plus grandes villes de la province : Montréal, Québec et Hull³. Les interviewés sont répertoriés dans des sous-catégories propres à refléter fidèlement la diversité de leurs cheminements et de leurs orientations. En effet, on trouve parmi les répondants des non-diplômés qui ont quitté l'école alors qu'ils étaient inscrits au secondaire ou au collégial dans des programmes de formation générale ou professionnelle, d'études secondaires professionnelles ou générales, d'études collégiales professionnelles ou préuniversitaires.

Si, à l'origine, l'objectif était de solliciter 104 candidats se répartissant en deux groupes égaux respectivement issus du secondaire et du collégial (2 x 52), l'échantillon se compose finalement de 99 jeunes non-diplômés dont 48 proviennent du secondaire et 51 du collégial. Sans avoir été totalement satisfaits, les quotas d'interviewés avaient été fixés afin de représenter autant que possible à égalité les filières générale et professionnelle de l'un et de l'autre de ces deux niveaux (4 x 26). En réalité, notre échantillon se profile comme suit : 26 non-diplômés du secondaire général et 22 non-diplômés du secondaire professionnel; 27 non-diplômés du collégial préuniversitaire et 24 du collégial technique. Cette répartition des non-diplômés tient aussi compte des conditions d'insertion qui varient selon l'expérience scolaire et le sexe. Bref, ces quotas ont été établis à l'avance, pour chacune de ces catégories et sous-catégories, en vue de refléter dans l'échantillon la répartition réelle de l'ensemble des jeunes non-diplômés.

³ Voir Madeleine Gauthier *et al.* (2004), *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*, INRS-UCS.

La caractéristique principale a toutefois trait au temps écoulé depuis la fin des études. En effet, les jeunes recherchés devaient obligatoirement avoir quitté les bancs d'école en 1997, posant en toute hypothèse que, depuis cette époque, ils ont affronté le marché du travail et ont adopté avec recul une vue en surplomb de leurs études et des emplois qui leur ont été dévolus.

Le terrain

L'entrevue semi-dirigée est vite apparue comme la méthode idéale pour recueillir les « récits d'insertion ». Basée sur un schéma d'entrevue standard, élaborée en tenant compte des écrits sur le sujet, l'entrevue, comme son nom l'indique, est ouverte aux pistes de discussion que proposent les interlocuteurs dans le feu de l'entretien.

Notre échantillon, formé selon la méthode du choix raisonné proposée par Pirès (1997), a pu être rejoint grâce aux informations nominatives fournies par le MEQ avec l'accord de la Commission d'accès à l'information du Québec. Les jeunes non-diplômés sélectionnés ont d'abord été approchés par courrier. La lettre détaillait les objectifs de la recherche et informait les destinataires qu'ils seraient par la suite rejoints par téléphone afin d'obtenir leur collaboration sous la forme d'une entrevue. Rappelant les buts de la recherche, l'appel téléphonique sollicitait une entrevue ayant pour objectif de retracer le cheminement professionnel et social de la personne interrogée depuis la fin de ses études. D'une part, l'entrevue avait effectivement pour but de dresser un portrait de la trajectoire professionnelle du sujet depuis sa sortie de l'école. D'autre part, structuré sur la base d'un schéma précis, l'entretien cherchait à faire connaître le point de vue du jeune diplômé sur son école, le travail, l'entreprise, sur leurs valeurs respectives et sur l'avenir.

L'entreprise, destinée à obtenir la collaboration des jeunes, s'est révélée extrêmement laborieuse et farcie de problèmes d'ordre méthodologique. Sous prétexte d'une vie « éclatée » ou d'un horaire « chargé », les sujets ont d'abord été nombreux à chercher à se soustraire à l'entretien⁴. Toutefois, l'offre de réaliser l'entrevue par téléphone poussait les personnes approchées à accorder sur-le-champ leur collaboration à distance. La richesse des entrevues n'a pas été affectée de manière notable par l'absence de face à face. Au contraire, dans bien des cas, les interlocuteurs semblaient se prévaloir de cette distance pour révéler sans fard leur difficile insertion professionnelle et sociale, parfois sous le signe de la marginalité : drogue, délinquance, etc.

La méthode d'analyse

Les entrevues recueillies sous la forme de récits d'insertion, riches de trajectoires diverses selon les cas considérés, ont fait l'objet d'une analyse fondée sur la « théorie ancrée » inspirée par Glaser et Strauss (1995) et que Pierre Paillé conçoit comme méthode d'analyse plutôt que comme méthode d'enquête de terrain. L'analyse se conçoit « sous l'angle d'étapes successives d'une démarche itérative plutôt que sous l'angle d'opérations multiples de codage » (Paillé, 1994 : 149). Par démarche itérative, cet auteur entend que la « production et la vérification de la théorisation » opèrent de concert jusqu'au niveau de validité désiré, comme l'illustrent les opérations que nous allons décrire. Du point de vue de Paillé, ce qui caractérise l'analyse par théorisation ancrée est la simultanéité existant entre la collecte et l'analyse des données. Cela permet

⁴ Pour les motifs de refus, voir Madeleine Gauthier *et al.* (2004), *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*, INRS-UCS.

au chercheur de vérifier lors d'une entrevue certaines hypothèses formulées à partir d'entrevues précédentes, traduisant ainsi une quête constante de « compréhension ».

L'analyse par théorisation ancrée comporte six phases: la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation. La codification initiale en est le point de départ par lequel on cherche à « dégager, relever, nommer, résumer, thématiser presque ligne par ligne, le propos développé à l'intérieur d'un corpus sur lequel porte l'analyse » (Paillé, 1994 : 154). De fait, les propos que renferment les entrevues sont, à cette étape, découpés et regroupés selon différents thèmes afin de les organiser sous forme de récits d'insertion en prenant soin de dégager les expressions évoquant ce qui, en théorie, correspond au rapport au travail. Selon Paillé : « il faut laisser de côté la logique classique du codage se voulant exhaustif et objectif » (Paillé, 1994 : 156) puisqu'elle ne correspond pas au caractère *itératif* de la théorisation ancrée. Somme toute, on voit que cette étape constitue un point crucial en ce qui a trait à l'ancrage par rapport aux données empiriques.

La deuxième étape, la catégorisation, se révèle fondamentale puisqu'elle consiste à établir la correspondance entre les catégories mises de l'avant et les expressions sur lesquelles s'appuie la codification. Les catégories se démarquent du code initial par leur richesse conceptuelle. En effet, elles préparent l'élaboration de notions ou de concepts sur la base de la codification et, à cette étape, celle-ci peut-être revue et corrigée. Bien que la catégorie puisse à bien des égards s'apparenter au code, elle doit « hisser l'analyse au niveau de la compréhension d'un comportement, d'un phénomène, d'un événement ou d'un élément d'un univers psychologique ou social » (Paillé, 1994 : 159).

La mise en relation, comme son nom l'indique, constitue l'étape au cours de laquelle on procède à la coordination des catégories entre elles. La mise en relation des catégories peut être au début assez large. Selon Paillé, elle devra s'affiner de manière à bien rendre compte de la « complexité du réel ». Il existe, selon cet auteur, trois techniques de mise en relation : l'approche empirique, l'approche spéculative et l'approche théorique. L'approche spéculative fait appel à la logique du chercheur, au sens où celui-ci entreprend de dégager les liens pouvant exister entre les catégories. Pour notre part, l'approche la plus susceptible de permettre une mise en relation complète provient d'une combinaison de l'approche empirique et de l'approche théorique. Par l'approche empirique, le chercheur associe ou articule les catégories entre elles en les rattachant aux phénomènes auxquelles elles s'apparentent. L'approche théorique, quant à elle, s'élabore à partir de la théorie existant sur le sujet, c'est-à-dire à partir des écrits théoriques sur le sujet.

Il est clair, à nos yeux, que les approches théorique et empirique sont liées puisqu'elles s'influencent mutuellement. En effet, l'approche empirique bénéficie grandement de la richesse explicative disponible dans des études du même genre. Selon cette approche, la mise en relation des concepts est déterminante puisqu'elle permet le passage du stade de la description à celui de l'explication. Le fait de s'interroger sur l'articulation des différentes dimensions conceptuelles de notre analyse traduit une recherche d'explication du phénomène qui dépasse sans aucun doute celui de l'illustration.

Sans s'appuyer sur une ou sur plusieurs des hypothèses avancées, la *théorisation ancrée* peut prendre diverses tangentes avant de procéder « à l'intégration des composantes multidimensionnelles de l'analyse (Paillé, 1994 : 172) » à la lumière de l'objet de recherche. À ce stade, on doit revenir en arrière et évaluer le phénomène qui a été à l'origine de l'enquête. En d'autres mots, le chercheur doit s'appliquer à bien délimiter l'objet de sa recherche.

La cinquième étape, la modélisation, prend corps au terme de l'intégration et cherche à dégager la structure et les fonctions du phénomène. Un tel travail se fait à partir du phénomène lui-même et des catégories qui le composent. Outre ses caractéristiques intrinsèques, il est question d'envisager le phénomène d'une manière plus générale. En d'autres termes, à titre de chercheur, on gagne à évaluer les conditions d'existence du phénomène observé. De plus, l'évaluation des conséquences que peut engendrer le phénomène est, à cette étape, de la première importance. Cela nous permet de mettre en évidence la dynamique qui entoure notre objet.

La théorisation couronne finalement l'analyse par le fait que les concepts sont coordonnés aux catégories et permettent d'élaborer une explication d'ordre théorique propre à justifier les récits d'insertion évoqués de vive voix par nos interlocuteurs.

Les moyens de l'analyse : le logiciel d'analyse qualitative Atlas.ti

L'analyse par théorisation ancrée s'appuie ici sur le logiciel d'analyse de données qualitatives Atlas.ti, d'ailleurs conçu sous l'égide d'un des auteurs de la *grounded theory*. Grâce à ce logiciel, le verbatim des entrevues est soigneusement et précisément manipulé selon les étapes précédemment décrites. En effet, chacune des étapes s'élabore au moyen d'inscriptions portées automatiquement dans la marge de la retranscription des entretiens et qui, tour à tour en se juxtaposant, font office de code de catégories et de concepts.

L'exploitation du logiciel permet d'extraire et de rassembler les segments du verbatim selon les codes, les catégories et les concepts pour les fins même de l'analyse. Si nécessaire, les segments peuvent être associés à d'autres codes, catégories ou concepts et ajustés en conséquence. L'analyse s'opère sous le régime de la rigueur puisque l'une et l'autre de ses étapes s'établissent sous la gouverne du logiciel.

Nul doute que la qualité première d'Atlas.ti réside dans la mise en œuvre des concepts opérée sous le signe de la rigueur. À l'aide de *familles* (fonction ainsi nommée dans Atlas.ti pour représenter des groupes qui structurent l'échantillon, comme par exemple le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, etc.), il est possible de réunir les entrevues selon certaines caractéristiques communes aux interviewés. Concrètement, ces *familles* sont des groupes créés par le chercheur, qui permettent, comme on vient de l'exposer, de réunir les entrevues selon différentes caractéristiques utiles pour l'analyse. Par exemple, on peut utiliser le sexe en guise d'élément de *famille* et ainsi créer une *famille* nommée « féminin » et une autre « masculin » et ventiler les entrevues selon le genre de la personne interviewée.

Il en va de même pour l'âge, le cheminement scolaire (secondaire ou collégial, professionnel ou général), la scolarité des parents, le salaire, l'emploi occupé, etc. Il devient alors possible de ventiler le verbatim des entrevues sous l'égide de l'une ou l'autre des familles et, par simples commandes automatiques, obtenir l'ensemble des segments d'entrevues sur un thème, voire sur une dimension voulue (rapport au travail, rapport à l'entreprise, rapport à l'avenir) en fonction de la ou des combinaisons de catégories requises par l'analyse. Par exemple, au moyen d'une opération le logiciel peut filtrer l'ensemble des verbatims et repérer les propos recueillis concernant la dimension de la « satisfaction au travail » auprès des « filles », « non-diplômées du secondaire », « âgées entre 18 et 19 ans » qui occupaient un « emploi à temps partiel », au moment de l'entrevue.

L'objet d'analyse

Grâce à ce moyen, les entrevues ont été passées au crible afin de cerner l'insertion professionnelle et sociale des non-diplômés sous l'angle de leur rapport au travail. Sur la piste de repères propres à rendre compte de l'insertion – comme le temps requis pour accéder au premier emploi, le statut d'emploi (à durée déterminée ou indéterminée), le nombre d'emplois occupés depuis la sortie de l'école, etc. – les entrevues permettent de saisir à l'œuvre la signification que le travail revêt aux yeux des non-diplômés et l'importance du travail face au sentiment de prendre pied dans le marché du travail et, plus largement, dans la société. À cet égard, le « rapport au travail » se révèle être la clef de voûte de l'insertion à l'échelle individuelle sous la forme subjective de perception, d'attentes, d'aspirations et de projets.

Sur le plan analytique, comment les non-diplômés perçoivent-ils leur propre

insertion dans le monde du travail ? Quelle est, pour eux, la signification du travail, si l'on prend soin ici de distinguer la valeur qu'ils attribuent à leur emploi de celle qui est conférée plus généralement au travail sous la forme de l'emploi idéalement convoité.

L'analyse s'emploiera à déterminer le poids du travail dans l'insertion des non-diplômés sur le registre des attentes à son égard, la satisfaction qu'il génère et la valeur qu'on lui prête. Les propos tenus sur ces sujets traduisent en définitive le sentiment des non-diplômés envers leur employeur et leurs collègues de travail. Sous cet angle, l'analyse s'appliquera dès lors à porter au jour leur loyauté envers l'entreprise et leur capacité à faire bloc avec leurs collègues.

En dernier lieu, les projets à l'ordre du jour permettront de savoir, sur le plan analytique, si le travail fait office de vecteur d'insertion et de source de sécurité ontologique en l'absence des lettres de créance normalement requises. Sous cette optique, l'analyse proposée dans les prochaines pages dévoilera en toute hypothèse le « rapport au travail » propre à souligner la flexibilité et la précarité qui, de nos jours, donnent leur visage au travail.

DEUXIÈME PARTIE

Chapitre 3 **Les représentations de l'insertion et l'absence** **du diplôme dans l'insertion professionnelle** **des jeunes non-diplômés**

Les représentations de l'insertion professionnelle chez les non-diplômés

Outre les dimensions objectives propres à rendre compte de la situation d'insertion des jeunes dans le marché du travail – telles que le temps requis pour accéder au premier emploi, le statut de l'emploi (à durée déterminée ou indéterminée), le nombre d'emplois occupés depuis la sortie de l'école, la durée de la ou des périodes de chômage, etc. (Trottier *et al.*, 1997) – se profile la perception qu'ont les individus de leur propre insertion. Comment ces jeunes se représentent-ils le processus de leur insertion depuis le départ de l'école ? Sur quoi se fondent-ils lorsqu'ils se déclarent insérés au marché du travail ? C'est sous cet angle que s'amorce l'analyse de l'insertion des non-diplômés dans l'orbite du travail.

Une enquête conduite par Trottier *et al.* sur l'insertion des jeunes diplômés universitaires révèle que les représentations de l'insertion des jeunes s'appuient sur plusieurs références conçues par ces auteurs sous la forme de thèmes susceptibles de l'expliquer. Au nombre de six, ces thèmes ont été élaborés au fil de l'analyse d'entretiens menés auprès de diplômés du premier cycle universitaire. Sans qu'on s'en étonne, le premier thème renvoie à la perception de la stabilité de l'emploi qui correspond au fait de détenir un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Le deuxième a trait à « l'employabilité de l'individu », c'est-à-dire à sa capacité notamment « d'éviter le chômage et de mettre en valeur ses compétences diversifiées » (Trottier *et al.*, 1997). En troisième lieu, l'insertion se résume à l'obtention d'un emploi, quelles que soient les conditions associées à celui-ci. L'insertion se réduit sur cette base à la participation au marché du travail. Le quatrième thème s'axe sur la correspondance

entre formation reçue et emploi occupé – dimension qui risque d’être insignifiante en raison de la population ciblée, les non-diplômés. La cinquième caractéristique de l’insertion, décisive, celle-là, est l’engagement dans le travail sur la base des responsabilités qu’il comporte. Enfin, le dernier thème qui se dégage de l’analyse est celui de l’intégration dans le milieu du travail (au niveau de la reconnaissance acquise auprès des pairs) et plus spécifiquement dans un réseau professionnel. À la lumière de ces thèmes, il s’agira de relever ceux qu’ont retenus les jeunes non-diplômés pour qui l’insertion ne peut en théorie s’aligner sur la correspondance entre la formation et l’emploi et, par conséquent, sur la participation à un réseau professionnel.

Représentation de l’insertion chez les non-diplômés du secondaire

Quelle que soit leur motivation, les jeunes non-diplômés du secondaire ont une conception de l’insertion qui s’appuie sur le fait « d’occuper un emploi ». Dans l’ensemble, l’emploi permanent comme vecteur d’une insertion réussie est soit inexistant, soit conçu comme un idéal auquel le jeune ne pourrait aspirer : « Un emploi permanent... je pense qu’il n’y en a plus. Alors, m’insérer dans un poste permanent... » (SPF1Q086). À la question « As-tu l’impression d’être intégré au marché du travail », leur vision s’aligne globalement sur une participation active au marché du travail. Le nombre d’heures consacrées au travail est aussi rarement évoqué pour juger de la situation d’insertion. Se « lever le matin pour aller travailler » constitue d’office un motif suffisant pour qualifier l’insertion. Toutefois, la plupart estiment que le travail à temps plein est une condition nécessaire pour être considéré comme partie prenante sur le marché du travail.

Les non-diplômés, qui ont l'esprit pratique, considèrent le salaire du travail et la capacité de celui-ci à satisfaire leurs besoins matériels et à assurer leur « autonomie » comme des qualités du travail propres à rendre compte de l'insertion. Certains renchérissent en considérant l'emploi sous l'angle du salaire, vu comme vecteur d'insertion : « Si tu as un bon job... Quand je me dis que, si je garde ce job-là pour le restant de ma vie, je pourrai avoir de beaux chars, une belle maison, tout ça est pas mal relié à l'argent. » (SGM2O608). Le fait de payer des taxes et des impôts revient dans la bouche de quelques-uns comme un motif valable : « Je paie des impôts, je paie des taxes comme tout le monde. Selon le gouvernement, je suis intégré au marché du travail. » (SGM1M492).

Une large part des non-diplômés du secondaire attribue une importance particulière au « milieu du travail » dans l'identification des bases de l'insertion. Toutefois, plutôt que de se concentrer sur l'insertion au sein d'un réseau professionnel, comme dans le cas des diplômés universitaires (Trottier *et al*, 1997), les non-diplômés du secondaire se réfèrent essentiellement à la reconnaissance dans l'environnement de travail : « Je trouve que ça s'est bien passé. C'est surtout la gang autour de toi qui va faire que tu es membre du groupe » (SPM1Q091). À la question « qu'est-ce qui devrait être changé ou être amélioré pour que tu sentes que tu fais partie du marché du travail ? », un jeune dont le point de vue sur l'insertion est partagé répond : « Si le monde se parlait plus, ça irait mieux... Qu'il y ait une meilleure ambiance. » (SGM2O607). Pour d'autres, l'insertion peut s'étendre au-delà du cercle des collègues de travail et s'aligner sur le fait d'être syndiqué : « Là-bas j'étais syndiqué. Ça avait son importance » (SGM1M306).

Représentation de l'insertion chez les non-diplômés du collégial

Chez les non-diplômés du collégial, il semble que la conception de l'insertion outrepassse le fait d'occuper un emploi et de travailler quarante heures par semaine. Certes, à l'occasion, ces critères sont présents dans les propos d'une minorité d'entre eux. Mais ils misent aussi sur d'autres aspects du travail, absents chez leurs homologues du secondaire et qui se basent sur des aptitudes personnelles susceptibles de favoriser leur insertion. Ils sont nombreux à citer les thèmes d'« employabilité » et de concordance entre formation reçue et emploi occupé. De plus, pour certains, l'insertion dans le « milieu du travail » déborde le cercle des collègues et s'étend à un réseau au sein duquel ils peuvent faire valoir leurs compétences.

Sans nul doute mieux informés sur la flexibilité qui régit le marché du travail, nombreux sont les non-diplômés du collégial à pointer l'« employabilité » comme atout indispensable pour atteindre une insertion stable dans le marché du travail. Par exemple, ne jamais avoir été au chômage et être resté « actif » sont considérés comme les pierres angulaires d'une insertion couronnée de succès : « Je suis bien intégré et je n'ai jamais arrêté longtemps de travailler. Ça ne me prend jamais de temps si je veux changer d'emploi » (CRF10670). L'expérience du travail et les compétences acquises grâce à elle sont souvent citées comme moyens de s'assurer l'« employabilité » : « Si je décide de changer d'emploi, je suis capable d'avancer dans l'informatique, il n'y a pas de problème. J'ai accumulé de l'expérience, donc je n'ai pas de problème à trouver un autre emploi » (CTM10742). Certains vont miser sur leurs qualités personnelles : « Je travaille beaucoup, et je fais remarquer ma présence. Je me dis qu'il faut être

indispensable : le jour où on n'est plus indispensable, on devient vulnérable, on peut être mis à la porte du jour au lendemain. » (CRM2M411).

Pour d'autres, l'insertion entre dans sa « phase finale » quand le candidat évolue dans son domaine de prédilection, sinon dans un domaine conforme aux études entreprises mais non certifiées par un diplôme. Les expressions « carrière » et « métier » reviennent souvent dans leurs propos pour qualifier la voie menant au marché du travail, comme le montre la déclaration de cette jeune non-diplômée du collégial : « Ce boulot, je le fais en attendant. Présentement je suis sur le marché du travail, mais pour moi, ce n'est pas le métier idéal. Je sais que ce n'est pas ce que je veux faire. Je suis sur le marché du travail en attendant de reprendre mes études pour avoir quelque chose que je veux vraiment faire. Parce que, pour moi, [être insérée], ce n'est pas faire un job qui me rapporte beaucoup d'argent. C'est faire ce que j'aime » (CRF1O701).

Bien que, pour la plupart d'entre eux, les études collégiales aient été de courte durée, ils n'hésitent pas à concevoir l'insertion comme la concordance entre les études et le travail. Par exemple, cette jeune non-diplômée évoque la nécessité de fréquenter « l'école » afin d'être apte à montrer ses capacités : « Présentement, ma vie est organisée en fonction de mon travail. Mais ce travail ne correspond pas à ce dans quoi j'ai étudié. Je sais que j'ai plus de potentiel... On dirait que je ne serai jamais satisfaite tant que je n'aurai pas atteint mon objectif » (CRF2O705). À son sens, le seul fait de fréquenter l'université dans un domaine prometteur viendra remédier aux ratés de son insertion professionnelle : « Même si je prends un cours le soir à l'université, j'aurai été

à l'université. C'est un objectif et il faut que je le réalise. [...] Lorsque je travaillerai vraiment dans le domaine que j'aime et qui me passionne, je serai intégrée » (*ibidem*).

Les collégiens qui n'ont pas obtenu de diplôme partagent la perception des non-diplômés du secondaire : le milieu du travail fait office de levier d'insertion. Toutefois, leur conception s'aligne davantage sur la reconnaissance par les pairs que sur l'ambiance et le sentiment de camaraderie dans le milieu du travail. Ce non-diplômé du collégial, par exemple, qui est à l'emploi d'un poste local de télévision, tire gloire de son travail dans l'espoir d'être embauché par un « grand réseau » et cela compte plus pour juger de l'insertion que l'emploi permanent qui lui fait défaut : « Je pense que je le serai [inséré] quand je travaillerai à temps plein dans un gros réseau, même si ce n'est pas un emploi permanent. Présentement ce n'est pas un gros réseau, un réseau important, un réseau prestigieux. » (CRM1Q015). À la question de savoir ce que signifie à ses yeux « être inséré dans un grand réseau », il répond : « Une reconnaissance professionnelle. C'est vraiment au niveau professionnel et non au niveau monétaire » (*ibidem*). Sur ce plan, une non-diplômée évoque les « contacts » que son expérience de travail a su engendrer. Lorsqu'on lui demande si elle a l'impression d'être insérée dans le marché du travail, elle répond sans hésitation : « Oui, parce que j'ai un emploi dans lequel j'ai énormément de contacts... Si jamais j'ai le goût de changer [d'emploi], avec le monde que j'ai rencontré, je n'aurai pas de misère. » (CRF2Q050).

Sur cette base, il semble évident qu'en matière d'insertion dans le marché du travail, les jeunes non-diplômés du collégial comptent sur les compétences conférées par leurs études, bien qu'ils n'aient pas réussi à en obtenir la certification. Cela les distingue des

non-diplômés du secondaire et explique du même coup l'importance qu'ils accordent néanmoins aux études et le sentiment qu'ils nourrissent d'être mieux préparés à s'insérer dans la société. L'expérience acquise, combinée aux contacts noués grâce au travail, donne à leur perception de l'insertion professionnelle les atouts d'« employabilité » et de mobilité, absents des propos des non-diplômés du secondaire. En effet, ces derniers, on l'a vu, ont tendance à concevoir leur insertion sur la seule base de l'accession à un emploi qui leur procure un « salaire » et qui les intègre au milieu du travail. Dans cette optique, quel rôle joue le diplôme pour l'un et l'autre de ces groupes dans leur insertion professionnelle ?

Rapport au diplôme

Les sans-titre du secondaire et du collégial

La conception qu'on se fait du travail trouve ses racines dans les titres scolaires obtenus et qu'on peut afficher le moment venu afin de faire valoir ses qualifications et ses compétences. Que signifie le diplôme sous cet angle chez les jeunes qui en sont dépourvus ?

À première vue, le diplôme semble avoir peu de valeur pour les jeunes non-diplômés du secondaire. Il faut cependant introduire ici des nuances. Une minorité d'entre eux associe de manière péjorative le diplôme à un simple « bout de papier » dont ils s'interdisent toutefois de juger l'importance, tout en reconnaissant qu'il est socialement « utile ». Mais s'il revêt peu d'importance à leurs yeux, il en va tout autrement pour les employeurs. Certains jeunes reconnaissent leur étourderie plusieurs années après avoir quitté l'école, lorsqu'ils avouent prendre conscience des conséquences dommageables de l'absence de diplôme : « Aujourd'hui j'en suis bien plus conscient. Si je pouvais revenir en arrière, je m'efforcerais de terminer mes études » (SGM1M306).

Un autre renchérit et mentionne avec regret : « Si j'avais à refaire ma vie [mon cheminement], il y aurait beaucoup de choses que je changerais et je resterais à l'école parce que [...] le fait d'avoir un diplôme est important. Quand tu te présentes devant un patron pour te trouver une job - même s'il n'exige pas un secondaire 5, mais qu'il te demande si tu as un diplôme -, lorsque tu réponds non, il te considère comme quelqu'un qui entreprend des choses qu'il ne finit pas. Ce n'est pas nécessairement qu'il te juge

capable ou pas capable de faire le boulot [compétences], mais il veut voir le diplôme » (SGM1M304).

Pour d'autres, l'ascension professionnelle s'est confrontée à cette même négligence quand ils ont voulu changer de cap. Faute de pouvoir faire état d'un diplôme, ils voient leur horizon se borner non seulement à un emploi peu valorisant, mais également à une « vie » perçue comme une voie de garage. Le diplôme correspond à la clé de la réussite dans l'esprit de plusieurs en leur apparaissant comme le levier par excellence du succès professionnel et social. Cette non-diplômée pour qui l'expérience sur le marché du travail semble avoir modifié sa perception du diplôme, rétablit ainsi son point de vue : « [Ma vision est] complètement renversée. [Le diplôme] est la plus grosse clé pour entrer sur le marché du travail. » (SGM1M489).

Les jeunes se font pourtant critiques sur le sujet. Lucides, ils concèdent que, dans les faits, le diplôme est un atout majeur et ils acceptent, dans une certaine mesure, que le document puisse entraîner de meilleures conditions d'emploi. Toutefois, selon eux, les connaissances et les compétences acquises en-dehors de l'école devraient être prises en considération au même titre que le diplôme. Comme en témoigne ces propos, les employeurs devraient porter une attention particulière aux compétences plutôt qu'au diplôme: « Le marché du travail et l'école sont deux choses différentes. Tu apprends tout sur papier, tu n'apprends rien concrètement et, lorsque tu arrives sur le marché du travail, tu as beau avoir eu les meilleures notes, tu n'arrives pas à faire le travail qui t'est demandé... Un diplôme, ça ne te donne pas d'expérience et ça ne te donne pas de vécu. » (SGM1M492)

La formule qui prétend que le « diplôme n'est pas important » est surtout défendue par les non-diplômés du collégial, sans doute parce que, paradoxalement, ils détiennent le diplôme d'études secondaires. Le diplôme décerné par le cégep est jugé peu nécessaire pour ces non-diplômés qui estiment que « l'expérience de vie » est apte à remédier à l'absence de diplôme, absence qui, pourtant, les a relégués dans des emplois situés au bas de l'échelle, mais qu'ils ont tendance à magnifier. La non-diplômée qui se pique d'être professeur sans avoir de diplôme universitaire ne tarde pas à admettre qu'en vérité elle a soin d'un groupe de jeunes déficients mentaux à titre de surveillante. Elle s'exclame pourtant « Oui, j'ai réussi à avoir des emplois, à travailler dans un domaine sans avoir les diplômes requis et j'étais souvent le petit mouton noir qui n'avait pas de diplôme. Quand tu as de la volonté et l'expérience de la vie, le diplôme n'est pas si important » (CTF2M429).

Le scepticisme à l'égard de la valeur du diplôme sur le marché du travail est plus fréquent chez les non-diplômés du collégial que chez ceux qui ont quitté l'école secondaire. Contrairement aux non-diplômés du secondaire, ils soupçonnent, comme cela a été le cas jusqu'à présent, qu'aucun de leurs éventuels employeurs n'exigera d'eux le diplôme d'études collégiales qui leur manque. Leur expérience du marché de l'emploi vient renforcer leur opinion quant au diplôme, alors que, selon eux, les employeurs se font discrets sur la question : « Les employeurs ne me le demandaient même pas. J'avais préparé quelque chose au cas où ils me demanderaient un diplôme, mais ils ne me l'ont jamais demandé. » (CTM1Q019).

Ils sont d'avis que les connaissances acquises au cours de leur formation entreprise au cégep et de leur expérience pratique ne sont pas suffisamment reconnues sur le marché du travail. Ce sentiment semble émerger surtout chez ceux qui ont entrepris des études dans la filière technique. Par exemple, ce non-diplômé se fait fort de légitimer le fait que ses années d'études complétées figurent à son dossier, puisqu'à ses yeux il a complété bien plus qu'un secondaire 5 : « J'ai de la difficulté à écrire secondaire 5 (comme dernière scolarité complétée). J'ai de fait quatre années d'études post-secondaires, complétées et réussies... J'indique que le cégep en hygiène dentaire n'est pas terminé... j'appelle ça *réorientation pédagogique*. Pour moi, c'est ça le dernier niveau réussi. » (CTF1Q100). Dans les faits, le diplôme leur apparaît simplement comme le témoin de ce qu'ils ont appris : « Des fois j'aurais envie de l'avoir pour dire que c'est officiel parce que, dans cette société, il faut que tout soit officiel et bien réglementé. C'est plus au niveau de la symbolique, parce que je pense que les apprentissages sont là. » (CTM1M420). Dans d'autres cas, l'expérience acquise au travail vient suppléer au manque d'études et ces dernières se révèlent peu utiles dans certains domaines : « ...J'ai remarqué qu'avec le travail, ils se basent plus sur l'expérience que tu as que sur les études. » (CTF1M413)

En ce qui a trait aux non-diplômés de la filière générale, nombreux sont ceux qui ont mordu la poussière au cégep et qui, par conséquent, s'évertuent à décrier la formation collégiale et l'attestation qui la certifie. Amers ou déçus, ils choisissent soit de mettre fin à leurs études, soit d'entrer à l'université en défiant la filière normale au nom de la perte de temps que représente à leurs yeux le cégep : « Mon diplôme de cégep, si je l'avais eu, je ne suis même pas sûre que je l'aurais gardé tellement j'ai

trouvé que c'était une perte de temps. » (CRF2M408). De part et d'autre, les propos visent à illustrer la futilité de la formation collégiale préuniversitaire et le peu de compétences qu'elle confère. Nombre d'entre eux discréditent la formation collégiale en citant la notoriété que revêt à leurs yeux l'université.

Dans l'ensemble, les non-diplômés du secondaire et du collégial avouent ne pas rechercher un emploi qui les obligerait à exhiber un diplôme. Ils se contentent de travailler à la hauteur de leur formation sans chercher à retirer les bénéfices du diplôme qui pourrait la couronner. Le rôle qu'ils consentent à attribuer au diplôme coïncide parfaitement avec leur représentation de l'insertion. En effet, les non-diplômés du collégial sont nombreux à prêter davantage « d'utilité » à leurs compétences personnelles acquises sur le marché du travail – et dans certains cas à l'école – et comptent en grande partie sur leur capacité à faire apprécier celles-ci. D'autre part, ils sont tentés de dépasser le cégep pour acquérir une formation universitaire, sans nécessairement chercher à en obtenir le diplôme. Les enquêtes entreprises sur le rôle du diplôme chez les individus insérés dans un emploi tendent à légitimer cette interprétation. Bien que ces enquêtes ciblent en particulier la situation des diplômés de l'enseignement supérieur, il semble en effet que le diplôme soit discrédité auprès des jeunes quel que soit leur niveau d'étude. « On voit ainsi se développer une population de plus en plus nombreuse intéressée par la formation, mais non par le diplôme » (Germe, 2000 : 239).

Chapitre 4

**L'insertion professionnelle et sociale des jeunes non-diplômés
à la lumière des attentes envers le travail, du rapport à l'entreprise
et de la satisfaction au travail.**

Les attentes envers le travail

Dans cette section, l'analyse des entretiens s'intéresse aux attentes des jeunes non-diplômés vis-à-vis du travail et cherche à savoir si ce dernier traduit, en termes théoriques, des « avantages matériels » ou « l'accomplissement personnel » que révèlent leurs points de vue à l'égard, d'une part, de la sécurité d'emploi, du salaire et de la bonne ambiance et, d'autre part, de la réussite, de la conscience d'être utile, d'avoir des responsabilités, d'utiliser ses capacités et de prendre des initiatives. De prime abord, il semble que les attentes envers le travail varient selon le niveau d'études atteint au moment de quitter l'école. De plus, sans pouvoir déceler l'effet de l'âge dans la perception du travail – puisque seule une étude longitudinale devrait en principe le permettre – on observe des différences notables en la matière selon l'âge des non-diplômés. Les résultats de l'analyse exposés dans ce qui suit tiendront compte, dans un premier temps, du niveau d'études atteint par chacun des sujets pour ensuite envisager l'âge des non-diplômés, toutes filières scolaires confondues.

Les attentes des non-diplômés du secondaire

Les non-diplômés du secondaire axent leurs attentes et leurs attitudes envers le travail sur les « avantages matériels » que celui-ci procure. Nombreux sont ceux qui veulent l'argent que procure le travail afin de vivre indépendamment des parents, et en particulier pour échapper à la tutelle de ces derniers en divers domaines : vêtements, loisirs, automobile, etc. « Faire de l'argent » revient comme un *leitmotiv* dans la bouche des non-diplômés du secondaire : « le travail c'est pour l'argent, c'est pour être indépendante. » (SPM1M330), « le travail vient avant tout le reste [famille, amis, loisirs, etc.] parce que, sans argent, tu ne peux rien faire dans la vie.» (SPM1M389). Le

travail se révèle ici le principal levier pour atteindre certains buts, l'un de ceux-ci étant d'acquérir l'indépendance, « d'avoir ses propres choses ».

Dans l'esprit de ces jeunes, le travail revêt également une dimension normative puisqu'il est souvent associé à un devoir ou à une obligation morale : « Le travail, c'est sûr que c'est pour l'argent. Mais c'est plus pour faire quelque chose parce que, moi, je ne suis pas capable de rester chez nous à ne rien faire » (SGM1M304). Il faut travailler, et penser le contraire est perçu sous un angle négatif. Au dire d'un non-diplômé, lui-même assisté social, « je ne trouve pas ça correct de rester à la maison à ne rien faire. Pour les handicapés, OK. Mais même les handicapés font du bénévolat, toutes sortes de choses ... Nous devons travailler. Pour moi, pas question de rester à la maison à ne rien faire » (SPM2M334). Une autre renchérit : « Oui, c'est important de travailler, je suis restée un petit bout de temps sans travail. C'est bon une semaine, deux semaines, mais après, il semble que tu ne fous rien, il me semble que c'est normal de travailler. Je n'aimerais pas ça, ne pas travailler *pantoute* » (SPF1M353). Le travail tient donc lieu de devoir ou d'obligation auxquels il est difficile de se soustraire.

À la lumière de ces observations, il semble que les attentes envers le travail, formulées par les jeunes issus du secondaire, traduisent de manière cohérente leur représentation de l'insertion. La dimension normative du travail rappelle ici le sentiment de « faire sa part », élément central de leur conception de l'insertion professionnelle. En effet, ils sont nombreux à associer le fait de « travailler » à celui de « payer des impôts et des taxes » pour témoigner de leur participation au marché du travail. D'une part, le travail procure les « avantages matériels » sur la base desquels ils rendent compte de

leur insertion dans le marché du travail. D'autre part, le rôle du travail dans l'insertion professionnelle et sociale est évoqué d'un point de vue arbitraire, au sens d'un devoir dont les jeunes tâchent de s'acquitter. Sur cette base, leur conception normative du travail laisse entendre que cette activité dépasse l'insertion professionnelle et s'étend à l'insertion sociale dans la mesure où celle-ci constitue un devoir « social », et ce même chez ceux qui vivent de l'assistance sociale.

L'accomplissement personnel des non-diplômés du collégial

Le portrait tend à se nuancer si l'on analyse le rapport au travail des non-diplômés du collégial. L'emploi occupé est davantage en phase avec la formation professionnelle ou générale reçue, même si celle-ci n'a pas été couronnée par un diplôme. Les étudiants inscrits dans l'enseignement technique occupent, dans l'ensemble, des emplois qui correspondent à leur domaine de préparation, tandis que ceux qui ont mis fin à leurs études préuniversitaires sans obtenir de diplôme ne sont pas obligatoirement confinés au bas de l'échelle. Grâce à son portfolio, l'étudiante en technique graphique œuvre dans ce domaine depuis la fin de ses études. Quant au musicien, il vit de son art en travaillant sous contrat, sans qu'il soit autorisé à se prévaloir d'un diplôme.

D'autre part, contrairement au cas des non-diplômés du secondaire, l'accomplissement personnel prend ici le pas sur les avantages matériels dans le rapport noué avec le travail. Dans le cadre de ce dernier, les non-diplômés du collégial doivent être en mesure de faire valoir leurs aptitudes et leurs compétences sur d'autres bases que le diplôme qui leur manque. Bien qu'il ne dispose pas des lettres de créance requises, l'étudiant en gestion d'hôtellerie, aujourd'hui responsable administratif dans un établissement de renom, tire sa réputation de sa capacité à diriger une équipe qui fait

écho à sa compétence. Selon lui, « la valorisation que l'équipe de travail peut te donner, en te remerciant ou en atteignant les objectifs, c'est vraiment quelque chose de plaisant [...] c'est comme avec la clientèle, c'est vraiment des choses dont je suis fier » (CTM1M423). Si ces contacts reflètent ses qualités professionnelles, le fait de fréquenter les autres, employés ou clients, contribue également à son accomplissement personnel.

Les avantages matériels sont relégués au second plan chez les non-diplômés du collégial. La sécurité d'emploi est rarement mise de l'avant et ne semble pas être recherchée pour donner de l'éclat à leur travail. Si l'argent semble avoir tout de même son importance, les intéressés restent discrets sur le sujet. La « bonne ambiance » figure en revanche dans les avantages de nature matérielle que l'on attribue au travail. Elle peut amener dans certains cas un individu à opter pour un emploi plutôt qu'un autre. S'orienter vers une entreprise plutôt que vers une autre s'explique souvent par la recherche d'un climat agréable. « J'ai refusé un emploi, déclare l'un de nos interlocuteurs, [parce que] quand je suis allé passer l'entrevue, j'ai vu que l'ambiance dans laquelle j'allais travailler ne me plairait pas » (CTF1M413).

Les non-diplômés du cégep ne semblent pas souffrir d'une éventuelle flexibilité des horaires ni d'un nombre élevé d'heures de travail exigé régulièrement ou occasionnellement. La répartition des horaires n'influence guère l'attitude face au travail. Travailler selon un régime irrégulier ou à un rythme haletant pendant un bref laps de temps pour ensuite être temporairement exempté de service peut sembler parfaitement acceptable et même, comme on le verra plus loin, recherché par certains.

Les attentes que ces jeunes formulent envers leur travail coïncident avec leur représentation de l'insertion et l'importance qu'ils accordent à leurs compétences personnelles indépendamment du diplôme. Contrairement à leurs homologues du secondaire, ils exigent que le travail soit source d'épanouissement et qu'il fasse appel à leurs qualités personnelles, de manière à justifier leur place sur le marché du travail. De plus, chez les jeunes issus des programmes techniques, le travail doit être en relation avec la formation, sans quoi il ne saurait provoquer un quelconque intérêt.

L'âge de la raison

Il semble utile d'envisager la conception du travail selon l'âge des non-diplômés. L'effet de l'âge, au sens présenté plus tôt, se manifeste quand certains de nos interlocuteurs n'hésitent pas à reconnaître que si l'argent était de première importance dans l'emploi qu'ils ont occupé après avoir quitté l'école, le travail aujourd'hui doit être, au premier chef, source de réalisation et de fierté : « Il y a deux périodes dans mon travail. Au début, l'argent, c'était important, oui. J'avais un bon salaire finalement [...] et [maintenant], ce qui est le « fun », c'est l'équipe avec laquelle je travaille. Même si c'est parfois stressant, moi ce que j'aime de notre équipe, c'est qu'on est capable de faire des blagues et de bien faire notre travail, puis tout le monde s'entend bien et je réalise que j'aime travailler en technologie » (CTM10721).

Tout compte fait, on peut formuler l'hypothèse que l'effet de l'âge, nonobstant le niveau des études, s'exprime par une équation dans laquelle l'importance attribuée à l'argent est inversement proportionnelle à l'âge. L'âge et la valeur attribuée au travail évoluent donc en sens inverse. L'accomplissement personnel prend le pas sur les avantages matériels à mesure que les non-diplômés prennent de l'âge.

Les jeunes non-diplômés face à l'entreprise

Les couleurs dont se teinte le travail tendent à se nuancer face aux attitudes que les non-diplômés adoptent à l'égard des entreprises qui les emploient. À ce sujet, deux tendances se font jour : le sentiment d'appartenance et l'attrait du « nomadisme ». Le prestige de l'entreprise combiné à la loyauté qu'elle inspire sont à la base de l'identification de l'entreprise, correspondant au sentiment d'appartenance. L'attrait du « nomadisme », quant à lui, se traduit inversement par l'indifférence envers la renommée de l'entreprise, sa raison d'être et ses objectifs. Petit à petit, ce sentiment rend caduque l'intention du non-diplômé d'y faire carrière ou d'envisager l'avenir sous sa bannière. Quitter l'entreprise, sans nécessairement claquer la porte, constitue dans ce cas une éventualité qui plane continuellement à l'horizon. L'âge sera également pris en compte dans l'analyse du rapport à l'entreprise puisque, vu à la lumière de nos observations, cet élément permettra de nuancer certains résultats et d'enrichir l'analyse.

Quand le travail rime avec entreprise

Dans cette optique, les non-diplômés du secondaire tendent à afficher un sentiment d'appartenance envers l'entreprise, sentiment qui fait découler sa raison d'être du prestige ou du rayonnement international de la firme. La gérante d'un établissement de restauration rapide tire par exemple sa fierté du fait que l'enseigne de la chaîne brille aux quatre coins de la planète. Il en va de même pour la « cosméticienne » qui, sans détenir ce titre, trouve du lustre à son emploi de vendeuse dans une grande surface « parce que c'est une compagnie qui est reconnue partout dans le monde » (SGF2M308). L'employé d'une usine de pâte à papier se dit fier d'occuper son emploi parce que l'entreprise est un chef de file dans le domaine et qu'elle affiche des succès

qui rejaillissent sur lui : « On fait de la coupe de papier, c'est la compagnie Domtar. C'est la troisième plus grosse papetière nord-américaine. Oui, c'est une fierté de travailler là, plus ça va, plus ils prennent de l'importance, plus ils s'imposent dans leur domaine » (SGM1M491). La fierté provoquée par le rayonnement de l'entreprise apparaît *a contrario* chez une jeune employée qui confesse que son entreprise n'est pas pour elle une source de fierté parce que « je ne travaille pas chez Bombardier. Il est certain que ce n'est pas une entreprise renommée [comme Bombardier]... » (SGM1Q004).

Notons ici que, chez l'ensemble des non-diplômés du secondaire, le sentiment de nomadisme vient au second plan par rapport au sentiment d'appartenance à l'entreprise. Ils se font nomades quand, à leurs yeux, l'entreprise perd de son éclat. Ils peuvent alors claquer la porte pour s'enrôler dans une autre entreprise qui leur fait miroiter des salaires et des avantages matériels en apparence supérieurs. L'argent l'emporte sur la réputation de l'entreprise et la loyauté à l'égard de celle-ci se mesure aux avantages matériels offerts.

Les relations entre collègues s'établissent souvent, chez les non-diplômés du secondaire, sous l'égide de petites et moyennes entreprises parfois qualifiées de « familiales ». Un bon nombre d'entre eux évoluent d'ailleurs sous leur propre toit auprès de membres du groupe familial (oncle, tante, cousin, etc.). Dans certains cas, l'entreprise est véritablement une affaire de famille par le fait que les non-diplômés œuvrent à leur compte en compagnie de leurs parents dont ils sont parfois les patrons. Ils recherchent la « bonne ambiance » au travail et, fait notable, sont enclins à accorder

beaucoup d'importance aux rapports de cordialité avec leurs supérieurs et à l'opinion que ces derniers forment à leur sujet.

Ces bonnes relations alimentent le sentiment d'appartenance envers l'entreprise et se muent en amitiés suffisamment solides pour se perpétuer à l'extérieur de son rayon parce que « ça travaille mieux quand tu te connais un peu plus » (SGM20726). Toutefois, plus les non-diplômés prennent de l'âge, moins l'amitié a de l'importance ou alors se résume à des activités organisées par l'entreprise elle-même : célébrations de Noël, compétitions sportives et autres événements de cet ordre.

Bref, l'insertion professionnelle des non-diplômés du secondaire est sans nul doute axée sur l'intégration au milieu de travail et, de manière plus large, sur le sentiment d'appartenance à l'entreprise. D'une part, la renommée de cette dernière leur procure une situation stable sur le marché du travail et, d'autre part, elle donne l'éclat nécessaire au travail pour inciter le jeune à s'identifier à ce qu'il fait. C'est de la notoriété de l'entreprise que le travail des non-diplômés du secondaire tire sa gloire.

Le sentiment d'appartenance, une fonction de l'âge

Ce sentiment d'appartenance fondé sur la réputation de l'entreprise s'affirme donc avec l'âge. Car les plus jeunes non-diplômés du secondaire, âgés de 18 à 21 ans, tendent à l'axer sur les bonnes relations avec leurs supérieurs et leurs collègues, surtout s'ils peuvent traiter d'égal à égal avec ces derniers par le fait qu'ils sont du même âge. Ils sont toutefois prompts à vouloir quitter leur emploi s'ils ne trouvent pas cette bonne ambiance. Dans une telle éventualité, ils chercheraient à joindre une grande entreprise qui, dotée de prestige, leur offrirait idéalement l'emploi stable qu'ils convoitent. Un de

nos interlocuteurs note à ce propos qu'il aspire à gagner les rangs d'une entreprise décrite dans ses termes comme « une grosse compagnie. Quelque chose qui a de l'allure, qui est sûr de ne pas faire faillite [...] Moi, c'est une grosse sécurité que je veux avoir » (SGM1M489).

La nuance est toutefois de mise en ce qui a trait à leur sentiment d'appartenance à l'entreprise. Si, parmi les non-diplômés du secondaire, les plus jeunes sont enclins à estimer la *stabilité* de leur emploi en fonction de la taille et de la réputation de l'entreprise, chez leurs aînés – du secondaire toujours – les *qualités* de l'emploi s'axent sur l'entreprise elle-même, sur son nom, sa raison sociale et sa renommée qui sont à la fois vecteurs de fierté et d'identité. L'entreprise brille dans leur esprit sans doute parce que, faute de qualifications et de lettres de créance, ils considèrent sa renommée comme seule ressource pour donner de l'éclat à leur emploi. À leurs yeux, l'ambiance de travail, généralement appréciée, tend à s'éclipser derrière la réputation qu'ils attribuent à l'entreprise même qui les emploie.

L' « indifférence » des non-diplômés du collégial à l'égard de l'entreprise

Un net renversement s'observe en la matière chez les non-diplômés du collégial. En effet, contrairement à leurs vis-à-vis du secondaire qui, on vient de le voir, manifestent un sentiment de fidélité envers leur employeur et tirent gloire de la renommée de leur entreprise, rares sont les non-diplômés du collégial à éprouver loyauté et fierté envers leur employeur. Ces non-diplômés semblent en effet insensibles au rayonnement de l'entreprise qui les emploie, fût-il international, et ils se contentent de l'évoquer sans émotion particulière. Ils ne ressentent à ce sujet aucun attachement spécial envers elle, tout en imputant ce sentiment de neutralité au fait qu'ils « ne sont plus jeunes ». À la

question « L'entreprise pour laquelle tu travailles est-elle pour toi source de fierté ? », ils aiment répondre par « non, mais quand j'étais plus jeune, ça avait de l'importance » (CRM2M340). L'âge influe donc sensiblement sur la question, principalement chez les plus jeunes qui sont issus des non-diplômés du collégial. Ceux-ci admettent leur attachement à leur employeur qui peut prendre le visage soit d'une entreprise, soit de la fonction publique (État, municipalité, services sociaux, etc.), fermée d'office aux individus inaptes à produire un diplôme d'études secondaires.

Le sentiment d'appartenance s'érode cependant avec le temps. Après quelques mois de service, la fierté et la loyauté vis-à-vis de l'entreprise tendent à se résorber et, finalement, à disparaître. Cette indifférence naît et se développe rapidement si l'entreprise défend des valeurs auxquelles le jeune reste étranger et si elle lui offre un emploi qui ne correspond ni à la formation qu'il a reçue ni à ses aspirations professionnelles et personnelles. Cependant, nos interlocuteurs expriment ici quelques nuances : « si je me trouve un peu au niveau des valeurs ou de ce que l'entreprise fait, oui [l'identification] c'est important » (CTF1M417) déclare l'un d'eux tandis qu'un autre avoue dans la même veine « ... cela me laisse assez indifférent quand ce n'est pas l'emploi que je recherche vraiment » (CRM2M386).

Fait étrange, le faible sentiment d'appartenance n'entraîne que peu de nomadisme dans les rangs des non-diplômés du cégep. Ceux-ci prennent racine dans leur entreprise sans toutefois épouser ses objectifs ni tirer vanité de la renommée dont elle jouit. Invitée à se prononcer sur la fierté qu'elle tire à travailler dans la fonction publique, la jeune fonctionnaire s'empresse de nuancer « Je ne suis pas fière de travailler pour le

gouvernement, mais de travailler tout court [...] le fait que je travaille, pour moi, c'est ma fierté. Là où je travaille n'a pas d'importance » (CRF2O705). Ils sont, d'autre part, peu enclins à quitter leur emploi de leur propre initiative. S'ils y sont forcés, ils sont vite résolus à se tourner vers un autre employeur. Ils comptent d'ordinaire sur leurs compétences et sur leurs aptitudes personnelles pour assurer leur « employabilité ».

Ce paradoxe apparent s'éclaire si l'on veut bien noter que l'emploi individuel se révèle être la source et le tremplin des qualités attribuées au travail dont l'importance tend à éclipser l'entreprise qui ne représente plus qu'un terrain d'exercice. Ils sont nombreux, les interviewés du niveau collégial, à associer les qualités du travail à leur personne, à leurs compétences individuelles, au cheminement et au bagage professionnel qui leur sont propres sans que le diplôme y ajoute de l'éclat. La nature profondément individuelle des qualités du travail est ainsi source de fierté et tend à compenser, pour eux, l'absence de diplôme. Ils sont enclins, sous ce rapport, à mettre en évidence leurs capacités et leurs compétences personnelles qui, à ce point évidentes, n'ont, à leur sens, nul besoin d'être certifiées ni d'être associées à l'entreprise qui les emploie. Comme il en sera question, la satisfaction au travail chez ces non-diplômés prend donc forme si les compétences dont ils se targuent sont reconnues à leur juste mérite et récompensées en termes de reconnaissance personnelle.

Leur fierté s'exprime ici par le fait qu'ils ont su défier l'ordre des choses en s'insérant, par exemple, dans de « grandes entreprises », sinon dans la fonction publique, sans avoir de diplôme, mais en s'appuyant sur des compétences personnelles qui leur ont permis de réussir. Un interlocuteur dépourvu de diplôme collégial, mais au

service de la fonction publique fédérale se plaît ainsi à noter : « Travailler pour Revenu Canada est une source de fierté pour moi, par rapport à ce que j'ai comme diplôme [...] c'est étonnant que j'aie réussi à accéder à ce poste [dans la fonction publique] si on considère le chemin à parcourir » (CTM1M421).

Les relations entre collègues traduisent en théorie le sentiment d'appartenance à l'entreprise et la fierté qu'on affiche à son égard. La bonne opinion des collègues et des supérieurs entre en ligne de compte surtout si elle souligne les compétences personnelles. L'interaction avec les autres sous l'égide de l'entreprise débouche rarement sur l'amitié ou sur une collégialité susceptible de déborder du cadre de l'entreprise. La bonne ambiance au travail ne contribue donc pas à alimenter le sentiment d'appartenance à l'entreprise puisque, peu importe l'âge, on ne s'interdira nullement de la quitter pour ce motif.

En somme, la divergence du rapport à l'entreprise est frappante entre les jeunes issus des différentes filières d'enseignement. En effet, les jeunes non-diplômés du secondaire sont prompts à citer le nom de l'entreprise pour donner du lustre à leur travail alors que, pour la plupart, les jeunes collégiens évoquent plus volontiers les tâches et les responsabilités que l'entreprise leur confie. En d'autres termes, l'entreprise prend de l'importance chez les non-diplômés du secondaire en assurant les avantages de nature « matérielle » tel que le prestige, la stabilité et la bonne ambiance. La bannière de l'entreprise laisse pourtant les jeunes collégiens indifférents si elle ne sollicite pas les aptitudes et compétences qui suscitent chez eux le sentiment d'être utiles et compétents.

La satisfaction au travail

En règle générale, la satisfaction à l'égard du travail est en phase avec la trajectoire que les non-diplômés ont à l'esprit et qui, pour eux, tient pratiquement lieu de programme. Dans cette optique, ils se considèrent à la case départ. Si, pour le moment, ils sont satisfaits de leur travail et des conditions dans lesquelles ils l'exercent, cette satisfaction leur semble temporaire puisque, dans leur esprit, il ne fait pas de doute qu'ils gagneront un jour un emploi susceptible de combler leurs aspirations profondes. Dans cette perspective, une jeune confie : « Ce n'est pas que je ne suis pas satisfaite, c'est qu'à long terme je ne me vois pas continuer [dans cet emploi]. Présentement c'est correct, mais à long terme je ne me vois pas faire ça. Alors je me dis, j'ai vingt-cinq ans, il sera bientôt temps de changer... Il ne faut pas que j'attende d'avoir trente-cinq ans, puis quarante ans [pour changer d'emploi]. » (SPF1Q087). Ils sont nombreux à partager ce point de vue bien que leurs préoccupations se répartissent entre le salaire et la reconnaissance sociale.

Satisfaction à court terme

Les non-diplômés du secondaire affirment, pour la plupart, que le salaire est satisfaisant pour l'instant. Faisant preuve de lucidité, ils acceptent parfois de faibles rétributions pour de longues heures de travail, invoquant leur manque de qualification et l'absence de diplôme. D'un ton convaincu, plusieurs confessent : « Je suis satisfait de mon salaire parce que présentement [pour] ce que je fais, ils me donnent assez [je suis correctement payé]. Au niveau de ce que j'ai accompli [en fonction de mon niveau d'étude], d'après moi, j'ai le salaire qu'il faut. » (SGM1M491). D'autres comprennent qu'ils doivent compenser par des heures supplémentaires le peu d'expérience qu'ils ont

sur le marché du travail. Ces non-diplômés ont conscience qu'ils doivent faire leurs preuves avant de pouvoir se montrer exigeants.

Ils peuvent parfois rechigner sur le salaire qui, fait notable, se révèle être le seul véritable objet de leurs critiques. En effet, ils demeurent muets à propos de l'horaire, de la sécurité d'emploi, des occasions d'utiliser leurs compétences ou de prendre des initiatives. Il est loisible de penser que cette attitude s'explique par le fait qu'il leur est difficile de faire la fine bouche. Quand le salaire est mis en cause, les commentaires restent vagues et se traduisent par « ... ça pourrait toujours être mieux », « ... ça pourrait être à discuter, mais c'est quand même pas si pire », qui témoignent qu'ils s'en contentent, tout compte fait. Sans être nécessairement satisfaits du salaire, ils restent lucides et évaluent ce salaire en fonction de leur formation et de leur expérience : « Je ne peux pas nécessairement être satisfaite de mon salaire parce que je sais que ce que je fais comme travail, ça mérite plus que ce que je gagne. Je sais que si c'était quelqu'un d'autre qui le faisait, il aurait probablement plus. » (SGF1M389).

Ces jeunes tirent surtout satisfaction du milieu qu'ils fréquentent, des relations avec les collègues et les supérieurs et de l'ambiance qui règne dans le milieu du travail en général. Ce que nombre d'entre eux associent aux « conditions humaines » prend le pas sur les conditions physiques d'emploi, comme en font foi les propos de cette interviewée : « L'environnement, le bureau au sous-sol, ce n'était pas très propre, mais les relations avec les patrons étaient extraordinaires. » (SPF1O697). Ils poussent l'audace jusqu'à changer d'emploi pour connaître une meilleure ambiance de travail : « Dans l'emploi que j'occupe présentement, ce ne sont pas de meilleures conditions

salariales ni plus d'avantages sociaux. Je n'ai pas de meilleures conditions de ce côté là. Par contre, les conditions humaines sont bien meilleures. J'ai changé pour ça.» (SGM1F389). Sur cette base, nos observations recourent les thèses de Zoll selon lesquelles les jeunes, de nos jours, puisent davantage leur satisfaction *au* travail que *dans* le travail (Zoll, 2001), en d'autres termes, sur son terrain d'exercice.

Responsabilités et reconnaissance pour les collégiens

Les interviewés issus du cégep partagent le point de vue des jeunes non-diplômés du secondaire en ce qui a trait aux conditions salariales. Plusieurs témoignent de leur insatisfaction à l'égard du salaire présent et futur. Sans exiger un pont d'or, ils se contentent, dans l'immédiat, d'être payés environ douze dollars l'heure et se félicitent de ne pas travailler au salaire minimum. Si toutefois les possibilités de majorer leur salaire étaient dans l'impasse, ils seraient nombreux à manifester leur intention de réagir comme en font foi les propos du préposé à l'entretien ménager : « Les conditions de travail, c'était tout nouveau et tout beau pour moi, 12 \$ l'heure, mais dans dix ans 12 \$ de l'heure, s'ils ne t'augmentent que de 10 cents par année, je pense que non... Je ne me voyais pas faire ma vie là-dedans. » (CTM2Q082). Pourtant, ils sont nombreux à citer les possibilités d'avancement et l'augmentation de salaire comme baromètre de leur satisfaction à l'égard du travail à long terme : « Je viens de commencer. Ça va monter. Ça ne sera pas long. Ils m'ont donné un salaire probatoire, pour le début » (CTF1O738).

Contrairement aux non-diplômés du secondaire, les collégiens sans diplôme affichent leur mécontentement vis-à-vis du « climat du travail ». En guise de preuve, ils n'hésitent pas à évoquer les relations difficiles avec les collègues de travail. Toutefois, cette situation semble se limiter à une minorité de jeunes qui perçoivent, dans l'attitude

de leurs collègues chevronnés, certains doutent quant à leurs compétences. Forts d'un emploi qui leur laisse une marge d'autonomie, la plupart peuvent échapper au regard critique des aînés sur leur travail. Être autonome et responsable se révèle les qualités en vertu desquelles se mesure la satisfaction au travail. Les tâches inscrites à leur programme doivent leur permettre de mettre en valeur leurs capacités, voire les compétences, dont ils ne peuvent se prévaloir diplômés en main : « Les charges qui me sont demandées, ça me permet d'utiliser plusieurs talents que j'ai. » (CTF1M414).

Alors que leurs collègues du secondaire témoignent de leur satisfaction au sujet de l'ambiance du travail, les jeunes du collégial soulignent l'intérêt de la variété des tâches qui constituent leur lot quotidien. En effet, il semble que les non-diplômés du collégial apprécient particulièrement la diversité des tâches et l'absence de routine. Parfois, les connaissances et l'intérêt pour le travail permettent d'éviter cette routine, comme le soulignent les propos de cette jeune non-diplômée qui se tient au fait des nouvelles tendances : « La mode, les changements, ça me plaît beaucoup. Ce n'est pas toujours pareil, ce n'est pas routinier. En coiffure, ça évolue vite, il faut être à l'affût. » (CRF1Q012).

Dans la même veine, en réponse à la question de savoir « ce qu'il apprécie le plus dans son travail », le jeune employé d'une station locale de télévision n'hésite pas à affirmer : « Ce que j'aime le plus, c'est que c'est une tâche valorisante. Il n'y a pas de routine dans ce travail-là. Ce n'est jamais la même chose deux jours de suite. » (CRM1Q015). Si tant est que la routine ne lui donne pas le ton, le travail se révèle source de fierté et de motivation. Sous cette optique, cette jeune non-diplômée,

suppléante dans un Centre de la petite enfance, apprécie positivement la flexibilité de l'horaire à laquelle elle est tenue: « Pour moi c'est très important qu'il n'y ait pas de routine. J'aime ça quand c'est l'inconnu, j'aime ne pas savoir, en arrivant, ce qui va se passer. » (CRF1O670).

En somme, la bonne ambiance et les bonnes conditions de travail semblent être à la base de la satisfaction au travail des non-diplômés du secondaire. Pourvu que l'emploi laisse présager à long terme la sécurité financière, ces jeunes sont prompts à se dire satisfaits de leur emploi. Les non-diplômés du collégial, quant à eux, trouvent leur satisfaction dans un travail qui mobilise leurs aptitudes et leurs talents et qui entraîne le respect des collègues, bien que ces qualités ne puissent atteindre le niveau de compétences certifiées. Leur profonde aversion pour la routine donne raison à leur « sentiment de nomadisme » et explique leurs aspirations et leurs attentes axées sur un emploi propre à inspirer un sentiment d'accomplissement personnel.

Chapitre 5
Valeurs et projets d'avenir des non-diplômés

Le travail dans l'échelle des valeurs

Le rôle que les non-diplômés attribuent au travail dans leur insertion sociale s'éclaire lorsqu'on compare l'importance qu'ils lui accordent avec celle d'autres aspects de la vie comme la famille, les amis et les loisirs. L'analyse révèle en effet que nombreux sont ceux qui placent la famille en première position dans leur échelle des valeurs, ce qui renferme, à première vue, un paradoxe. En effet, dans cette optique, le travail prime sur la famille qui pourtant vient en tête. Comment expliquer cela ? La distinction proposée par Galland et Roudet entre « famille de procréation » et « famille d'orientation » permet, comme on va le voir, de dissiper cette antinomie.

Les priorités des non-diplômés du secondaire

Au premier coup d'œil, les non-diplômés du secondaire hésitent à déterminer exactement l'importance que revêt le travail dans leur vie par rapport à la famille. Si cette dernière tend à dominer leurs valeurs, le travail fait indéniablement office de levier principal pour donner à la famille ses moyens d'existence et revêt à cet égard une importance capitale : « La famille en premier. Le travail est à considérer, mais seulement pour avoir de l'argent qui rentre, pour être sûr que la famille peut survivre » (SGM2726); « C'est sûr que la famille passe en premier lieu. Ça (le travail) occupe toujours une place importante puisque c'est lui qui me permet de subvenir aux besoins de ma famille » (SPF1M355).

Sur le plan des valeurs, la famille éclipse le travail bien que celui-ci s'en révèle le support sous l'angle des « avantages matériels » que procure l'argent. Toutefois, alors que leur insertion professionnelle peut connaître des ratés, faute de diplôme, la famille représente moralement, en tant que valeur, le pilier sur lequel ils peuvent prendre appui

pour s'insérer dans la société. Les propos de l'un de ces non-diplômés témoignent que, dans l'éventualité d'une insertion professionnelle semée d'embûches, ils peuvent se tourner vers leur famille : « Le cash peut disparaître n'importe quand. Mais tu sais qu'au moins ta famille est là. » (SGM1M304). Peut-on, dans cette voie, éclairer la conciliation entre le travail et la famille en termes de temps alloué ?

Si le travail se révèle sans conteste l'activité qui occupe la majeure partie du temps des non-diplômés, la famille tend à accaparer plus d'attention si elle prend le visage de la « famille de procréation » telle que la conçoivent Galland et Roudet (2001). Cette distinction entre famille de procréation et famille d'origine est nécessaire. On constate en effet que la famille fondée par le jeune exige, en termes de temps, un engagement plus important que la famille d'origine (Galland et Roudet. 2001) En effet, devenus parents, les non-diplômés notent l'importance de passer du temps en famille qui, surtout aux yeux des femmes, représente la « vraie vie » (SGF2M308). Le travail est donc relégué au second plan et se subordonne à la famille qui, dans certains cas, devient prétexte au refus d'un emploi : « J'ai été pressenti pour travailler à North Bay, puis en Californie, mais je n'ai pas accepté parce que j'ai ma femme. Nous voulons avoir des enfants ... je ne voulais pas les laisser seuls. » (SPM1M332).

À l'inverse, le travail empiète sur la « famille d'orientation » qui correspond à la famille d'origine, en particulier chez les non-diplômés du secondaire. Car ceux-ci, sans charges familiales, placent le travail au premier rang : « C'est toujours mieux de laisser tes amis et ta famille et de rentrer travailler » (SGM1M492) même au prix de sacrifier le temps passé en famille puisque « c'est le travail qui passe avant tout » (SGM1M492).

Le contraste s'accroît lorsqu'un non-diplômé relègue la famille au dernier rang, après le travail, les amis et les loisirs : « Ma copine est en premier. Après ça je mettrais le travail. Après ça les loisirs qui incluent les amis, puis après ça la famille. » (SGM1M493).

Chez la plupart des non-diplômés du secondaire, les amis et les loisirs semblent être relégués au bas de l'échelle des valeurs. En effet, on a pu le constater, le travail et la famille constituent la toile de fond des valeurs. Qu'en est-il chez les non-diplômés du collégial pour qui le travail se pare des couleurs de l'« accomplissement personnel » ?

La lucidité des jeunes du collégial

Constatons d'abord que le travail est une priorité dans la bouche des non-diplômés du collégial. Le terme est maintes fois associé, dans leurs propos, à « passion », à « priorité » et à la « coche supérieure », vocables qui reflètent éloquemment l'importance qu'ils accordent au travail et combien ce dernier parvient à traduire sans faute leurs qualités personnelles. Leurs propos sont émaillés d'affirmations telles que « le travail passe avant tout, en première position. Je peux me sacrifier pour mon travail, parce que j'aime ce travail » (CRM2M411).

Ils ont toutefois soin de nuancer ce point de vue. Le travail se révèle le fer de lance par le fait qu'en raison de leur âge ces jeunes non-diplômés estiment qu'ils doivent obligatoirement faire leurs preuves. Dans ces conditions, « ...oui, c'est important de travailler, c'est important de se défoncer, je ne suis qu'au début de ma carrière et j'ai des sacrifices à faire » (CRF2M408). Le travail tend ainsi à reléguer au second plan famille, amis et projets d'avenir, avec du regret pour plusieurs d'entre eux. Avec une

certaine lucidité, on ne se fait pas faute d'affirmer « malheureusement le travail occupe beaucoup trop de temps dans la vie par rapport à ce qu'on devrait lui consacrer, mais on n'a malheureusement pas le choix [...] on dit que le travail occupe 50% de la vie, mais quand on se couche le soir on y pense encore, on se lève le matin et on pense encore au travail, c'est ça [la vie]» (CRM2Q070).

En prenant de l'âge, les jeunes cherchent cependant à harmoniser travail et famille, et cette dernière tend alors à occuper, dans leur esprit, la première place. Ils sont nombreux à déceler, voire à espérer, un jeu de bascule entre l'obligation de travailler et le plaisir de se consacrer à la vie de famille, et un renversement des tendances au fil du temps : «Il faut un équilibre entre le travail et la famille. Par ailleurs, si on est jeune, on peut faire des sacrifices. Si on arrive à un certain âge, bien sûr, cela change. On ne va pas sacrifier toute notre vie au seul travail. Je pense qu'à un certain âge, le travail passe en premier lieu, la famille et tout le reste viennent en second. À un certain âge, les choses s'équilibrent et acquièrent la même importance, mais plus le temps passe, plus la famille prend de la valeur contrairement au travail » (CRM2M411).

Bien que, sur plan des valeurs, le travail diminue sensiblement en importance au profit de la famille, cette activité continue d'accaparer le maximum du temps disponible, comme en font foi des propos de ce genre : « Disons que le travail, au point de vue du temps, occupe beaucoup d'importance, mais j'essaie de ne pas trop me stresser avec ça, du fait qu'il arrive peut-être en troisième ou quatrième place comme importance dans ma vie » (CTF1M414).

On constate toutefois qu'à l'instar des non-diplômés du collégial la famille prend une importance particulière chez ceux qui en ont la charge. En effet, ceux-ci sont enclins à refuser des promotions qui les obligeraient à s'éloigner de leur foyer. À la question « Vous est-il déjà arrivé de refuser des emplois pour des raisons familiales ? » ce non-diplômé répond « Pas un emploi mais un poste. Un poste m'aurait éloigné de la maison. J'aurais eu de l'avancement, mais au détriment de ma famille ! » (CRM2M383)

Sur fond de tiraillements à combiner travail et famille, les amis et les loisirs sont passés sous silence et semblent avoir peu de poids sur les décisions, tant chez les non-diplômés du secondaire que chez ceux du collégial. Dans l'ensemble, les uns comme les autres sont peu enclins à accorder du temps aux amis et aux loisirs ou, du moins, à leur concéder de l'importance. Le problème se limite donc au dilemme famille-travail. On s'aperçoit que si, sur le plan des valeurs, la famille tend à surclasser le travail, leur bonne volonté leur fait faux bond – à leur grand désarroi – sur le plan du temps. Bien qu'on ne puisse nier que la famille soit au cœur des préoccupations des jeunes non-diplômés, il est difficile de savoir si elle tend à reléguer le travail au second plan. L'analyse vient, du coup, nuancer les thèses qui proclament la fin de la société fondée sur le travail. En effet, il semble que les non-diplômés, un groupe qui, en théorie, paie le prix du travail atypique, soient loin d'axer leur insertion sociale sur des bases autres que le travail. Les projets d'avenir mis à leur programme devraient nous permettre d'y voir plus clair.

Les projets d'avenir des non-diplômés

Sur le plan des aspirations, des différences se font jour entre non-diplômés du secondaire et du collégial et, parmi eux, entre hommes et femmes. L'analyse sera donc présentée de manière à mettre en évidence les disparités de cet ordre. D'office, le retour sur les bancs d'école figure au programme de l'ensemble des non-diplômés, bien que les motifs qui sous-tendent ce retour éventuel diffèrent selon le niveau des études. En ce qui a trait au travail, deux tendances se font jour. D'une part, ils sont nombreux à laisser planer l'intention de devenir leur propre patron en créant une petite entreprise, sans pourtant être explicites sur les moyens d'atteindre ce but. Fonder une famille et acquérir une propriété figurent au programme de l'ensemble des non-diplômés, bien que ces plans demeurent, aux yeux des non-diplômés du cégep, des projections à long terme.

L'ambition des jeunes du secondaire

Les garçons dépourvus de diplômes après avoir abandonné les études du secondaire ambitionnent d'obtenir dans l'avenir un emploi régulier et bien rétribué. Ils sont nombreux à déclarer leur intention en ce sens tout en faisant preuve d'irréalisme à cet égard. En effet, l'emploi qu'ils convoitent s'axe dans leur esprit sur la stabilité et la sécurité financière. Ils cherchent à s'affranchir des « petits boulots » qui ont été leur lot depuis qu'ils ont quitté l'école et qui compromettent leur entrée dans la vie adulte et la prise en charge des responsabilités qui viennent avec l'âge. L'ère de la vie au jour le jour leur paraît révolue après qu'ils se soient frottés à la précarité et à un mode de vie voué à l'impasse.

Ils se sentent, de gré ou de force, résolus à se tourner vers « une bonne job, une job stable, que je pourrais conserver le reste de ma vie » (SGM20607), bref l'emploi offert

par de « grosses compagnies [...] qui ne feront pas faillite » (SGM1M489) et cela dans l'intention d'atteindre la sécurité financière requise pour réaliser les projets qu'ils ont inscrits à leur programme : fonder une famille et acquérir une propriété. Contrairement à leurs vis-à-vis du cégep, ils ne se font pas critiques face à la routine qui, pour certains, fait figure de stabilité. En effet, ils semblent convoiter la vie rangée comme le laissent voir les propos de ces jeunes non-diplômés : « Je veux des enfants, fonder une famille, avoir ma petite job, ma petite routine tranquille » (SGM1M306) « À 30 ans, l'idéal c'est d'être « casé », d'être stable, d'avoir une job fixe, un couple, des enfants, la routine qui s'installe » (SGM2Q037).

Ils passent toutefois sous silence les difficultés sur lesquelles ils risquent de buter pour que ces projets prennent forme. La maison et la famille germent dans l'esprit des garçons alors que chez les filles, on le verra plus loin, ces projets ont déjà abouti ou sont en voie de réalisation. Ils jouent de prudence à ce sujet et, pour quelques-uns, la réalisation de ces projets requiert la sécurité et la stabilité que seul le diplôme peut garantir : « Si je veux avoir une famille et une maison, il me faut un emploi, puis pour avoir un emploi, il me faut mon secondaire V » (SGM1M489).

Le retour à l'école est envisagé dans l'intention d'afficher les compétences certifiées qui leur font défaut, mais il est difficile de savoir si nos interlocuteurs font preuve d'une volonté bien déterminée. Dans les faits, ce projet est perçu comme une obligation si l'on en croit leurs propos parsemés de « il va falloir » et de « je n'ai pas le choix ». Les intentions se font moins précises lorsqu'ils expriment le projet de retourner à l'école... seulement « à long terme » et, dans bien des cas, à temps partiel. Au contraire, ce projet

s'inscrit sérieusement à l'ordre du jour quand les organismes voués à leur insertion au travail les y obligent afin qu'ils puissent toucher des prestations de nature pécuniaire. Ils se feront donc un devoir de retourner aux études si les emplois qu'ils convoitent requièrent une formation complémentaire. Dans ce cas, ils sont nombreux à souhaiter uniquement compléter le secondaire 5. Dans cette éventualité, ils avouent vouloir travailler parallèlement à leurs études sans même soupçonner que le travail risque de prendre le pas sur celles-ci. Toutefois, selon eux, au stade où ils en sont, l'un ne va pas sans l'autre : « Il va falloir que je travaille à plein temps, et aller à l'école en même temps [...] ça va être pas mal difficile, mais il faut bien que je le fasse » (SGM1M304).

Comme l'ont souligné certaines études entreprises sur l'insertion des jeunes Québécois en emploi à la fin des années 1980, nombreux sont les non-diplômés à faire fi de l'école et à former le projet de créer leur propre entreprise. Il semble qu'à cette époque déjà, « l'idéologie de l'entrepreneuriat [était] véhiculée jusque dans les rangs les plus reculés de nos campagnes », en conséquence chez les jeunes peu scolarisés (Gauthier, 1988 : 105). Cette ambition revient continuellement dans la bouche des non-diplômés du secondaire quand il s'agit d'énoncer les projets à l'ordre du jour. Mettre sur pied « son » entreprise ou créer « son » propre emploi correspond sans doute à la perspective de s'épargner cette rude épreuve de devoir afficher son manque de qualification et, en contrepartie, de pouvoir donner libre cours à « l'initiative personnelle » vite limitée par l'absence de formation et d'expérience chez ces jeunes, certes ambitieux mais gravement démunis en la matière. Cette valorisation de l'entrepreneuriat traduit dans les faits, un « rejet des emplois non qualifiés ... pourtant en contradiction avec leur niveau de formation et leur absence de diplôme » (Demazière et

Dubar, 1997 : 308). Paradoxalement, ils sont rapidement enclins à évoquer cette formule, « même s'ils savent que l'adopter n'est pas facile » (idem : 308), puisqu'ils ne sont pas en mesure de définir exactement ce projet qui, en l'occurrence, reste lettre morte.

Les filles du secondaire, également dépourvues de diplôme, se révèlent tout aussi nombreuses à mettre à leur programme la création d'une petite entreprise sous forme de studio de soins esthétiques ou de garderie. À la différence des garçons, elles souhaitent l'établir à l'intérieur même de la résidence familiale afin de pouvoir simultanément vaquer aux tâches domestiques et familiales. Lucides, certaines font preuve de prudence en admettant que rien n'est joué quand il s'agit de présenter concrètement leur projet. À ce sujet, la plupart reconnaissent que « cela reste un rêve, un désir [parce que] il y a toujours des choses que tu n'es pas capable de faire seule. Pour gérer une affaire, il faut que tu sois bonne dans plusieurs choses... » (SGF1M389). Le rêve s'étend, pour l'une d'entre elles, à une entreprise suffisamment solide pour être très tôt financièrement à l'aise et assurer l'avenir de ses enfants s'ils suivent ses traces en quittant l'école sans diplôme. Dans cette éventualité, sa progéniture pourrait prendre la relève sans avoir besoin de se frayer un chemin.

Le projet de reprendre les études demeure nébuleux chez la plupart des filles. Bien que, tout comme leurs homologues masculins, elles s'y sentent incitées, elles avouent ne l'envisager qu'à plus long terme. Certaines d'entre elles semblent vouloir explorer les avenues que leur propose le cégep alors que d'autres expriment le souhait de s'engager dans des études universitaires. Si l'occasion se présente, elles envisagent d'y retourner à

temps partiel, tout en continuant à travailler, conscientes des difficultés auxquelles ce projet les expose, surtout chez celles qui ont des enfants. À cet égard, la famille semble prendre une importance particulière chez les filles. En effet, alors que, chez les hommes, le projet est, à court terme, quasiment absent, avoir rapidement des enfants est, si ce n'est déjà chose faite, un souhait exprimé par les filles, alors que le mariage semble relégué au bas de l'échelle des projets d'avenir.

Les projets au programme des collégiens sans diplôme

La création d'entreprises figure également au programme des collégiennes qui, malgré l'absence éventuelle de diplômes, espèrent voir briller leur nom sur l'enseigne d'un commerce. En effet, l'entreprise dont elles rêvent prend l'aspect d'un salon de coiffure, d'une auberge, bref, d'une boutique dans la vaste gamme des services personnels. Toutefois, à la différence des filles du secondaire, ce projet marquerait un tournant dans leur trajectoire puisqu'en exerçant une profession sans la caution d'un document officiel, elles évoluent en réalité dans des domaines étrangers à leurs aspirations. Voilà pourquoi l'on est fondé à penser que cette éventualité se place dans un horizon encore plus lointain que les projets formés par leurs vis-à-vis du secondaire.

Cet objectif va donc s'évanouir rapidement si le proche avenir présente des occasions dans le domaine de leur formation, au sein des entreprises qui les emploient actuellement, ou ailleurs. Elles cherchent avant tout à atteindre les postes qui conviennent aux compétences qu'elles se reconnaissent, en envisageant au besoin le retour à l'école pour combler tout manque de qualification, voire l'absence de diplôme. Elles ont d'ailleurs tendance – plus que les non-diplômées du secondaire – à envisager leur avenir dans le cadre d'une vie professionnelle. Rares sont celles qui centrent leur

futur immédiat sur la famille et la maison, bien que ces projets puissent planer à l'horizon, souvent borné aux environs de la trentaine. Selon elles, la sécurité, tant sur le plan professionnel que financier, devrait être atteinte en franchissant ce cap. Cette vision tranche sur celle des non-diplômées du secondaire qui, parfois, habitent déjà sous leur propre toit et ont fondé une famille. Comme il en a été question, ces charges orientent ou compromettent, selon le cas, les projets futurs, notamment le retour à l'école.

Les aspirations des jeunes collégiens non-diplômés se fondent sur les promotions envisageables dans les entreprises où ils travaillent. Ils cherchent à progresser sur le plan des responsabilités et de la rémunération. Toutefois, ils découvrent très tôt que leur ascension est semée d'embûches faute de pouvoir présenter les lettres de créances requises. Ils resteront loyaux envers leur entreprise si celle-ci laisse entrevoir des possibilités de promotion qui viendraient récompenser des compétences personnelles qu'ils auraient acquises dans ses murs ou ailleurs. Ils espèrent que l'entreprise les reconnaisse sur-le-champ, sans quoi ils n'hésiteront pas à la quitter : « Peut-être juste monter dans la compagnie. [...] Il faudrait que je sois permanent pour avoir d'autres promotions, mais je ne le suis pas. [...] Pourtant je le mérite [d'être permanent et d'avoir des promotions]. C'est ce qu'on me dit d'ailleurs. Donc si j'ai une possibilité d'avancement ailleurs, je la prendrai.» (CTM20721).

Réalistes, ils retourneraient donc à l'école, pour certains d'entre eux afin de compléter leur programme d'études, mais, pour la majorité, dans l'intention de s'orienter dans une tout autre direction, comme s'il s'agissait pour eux de faire table

rase du passé. La plupart forment d'ambitieux projets à cet égard en prétendant vouloir s'inscrire à l'université dans des filières exigeantes qui pourraient s'ouvrir sur une carrière à la hauteur de leurs ambitions.

Sur le plan personnel, leurs aspirations se bornent à l'achat d'une maison et à la fondation d'une famille. Souvent, ces intentions sont exprimées après avoir évoqué la stabilité du couple, la sécurité financière et, singulièrement, l'obtention du diplôme qui leur manque. Les études sont perçues comme la clé de voûte de leur avenir. Les remarques à ce sujet s'expriment parfois avec regret dont on dénote par ailleurs l'absence chez les non-diplômés du secondaire. Les mains vides en quittant le cégep, un collégien reconnaît dans cette veine « je ne dis pas que tu ne peux rien faire si tu ne vas pas à l'école, mais c'est quand même un point assez important. Si mes parents avaient payé mes études, peut-être aurais-je décidé d'aller plus loin... » (CRM2Q097).

Bien que, de part et d'autre, les non-diplômés reconnaissent que leur manque de qualification risque de les handicaper à long terme, les stratégies évoquées pour pallier la situation sont pourtant divergentes. Il est possible, en théorie, d'avancer que les non-diplômés du secondaire envisagent de fonder leur propre entreprise pour éviter d'avoir à brandir un diplôme toute leur vie. De plus, un retour sur les bancs d'école est, dans ce cas, évoqué uniquement dans l'intention d'obtenir le DES et de profiter des avantages matériels (meilleurs salaires, meilleures conditions d'emploi et stabilité d'emploi) qu'il procure. Dans le même ordre d'idées, le projet d'œuvrer un jour à leur compte dans une petite entreprise établie sous leur toit se retrouve surtout chez les filles du secondaire puisque, pour elles, l'avenir est couplé avec la famille.

Perçue davantage à long terme, la perspective de créer une petite entreprise se dessine dans l'éventualité d'un retour à l'école envisagé par les collégiennes, alors que leurs vis-à-vis du secondaire voient cette possibilité compromise par la famille souvent déjà existante. Les collégiens, quant à eux, préconisent le retour sur les bancs d'école, cette fois à l'université, de manière à se doter des outils nécessaires à une insertion en emploi à la hauteur de leurs ambitions ou à obtenir un emploi plus valorisant, grâce auquel ils pourraient se réaliser pleinement. Dans un proche avenir, ils misent sur l'ascension au sein de l'entreprise et relèguent au second plan l'achat d'une maison et la fondation d'une famille.

Conclusion

L'analyse qui précède a révélé l'importance d'envisager l'insertion sous l'angle du récit recueilli de la bouche des non-diplômés, récit qui intègre leur situation en emploi et, plus largement, leur rapport au travail étendu aux valeurs qu'ils attribuent à la formation reçue tout comme au diplôme qui leur manque. Si, à cet égard, les non-diplômés de notre échantillon déclarent occuper un emploi régulier, nombreux sont ceux qui, on l'a constaté, butent néanmoins sur de nombreuses difficultés au cours de leur intégration au marché du travail et à la société. En effet, alors que certains avouent ne jamais prendre goût à leur emploi, d'autres sont continuellement confrontés au travail dit atypique ou réduits au chômage. De ce fait, il leur est difficile de former des projets ou d'envisager l'avenir avec sérénité. Le travail est loin, par conséquent, de se révéler le tremplin idéal qui permet de s'insérer pleinement dans la société et d'y détenir des droits et des pouvoirs.

On doit donc noter que le rapport au travail se teinte de différentes couleurs selon le diplôme qui brille par son absence. En effet, les non-diplômés du secondaire conçoivent le travail en l'axant sur ses avantages matériels tandis que ceux des cégeps cherchent à s'accomplir personnellement dans leur emploi, souvent en relation avec la formation reçue, sans que celle-ci ne soit certifiée. Dans cette optique, les premiers sont souvent voués aux bas salaires et aux emplois singulièrement dépourvus d'avantages d'ordre matériel. Quant aux seconds, souvent en position moins précaire à cet égard, ils détiennent des emplois peu propices à mettre en valeur leurs aptitudes et leurs compétences et, donc, peu favorables à leur épanouissement. Ces échecs ne parviennent toutefois pas à éclipser l'importance du travail aux yeux des uns et des autres, qui

semblent avoir compris, chacun à sa manière, que « le travail est à la fois source de revenu et nécessité d'existence sociale » (Fournier et Bourassa, 2000 : 44).

Des différences se font jour lorsqu'on observe le rapport que ces non-diplômés entretiennent vis-à-vis de l'entreprise. Elles révèlent du coup l'existence d'un certain paradoxe. En effet, les jeunes les moins pourvus, en l'occurrence ceux qui sont issus du secondaire, vouent un fort sentiment d'appartenance aux entreprises qui les emploient. Ainsi, la renommée de l'entreprise compense le manque à gagner de leur emploi sans lustre et sans éclat. Il ne fait nul doute que se cache derrière leur fidélité l'intention de gravir petit à petit les échelons. Leurs homologues du collégial, quant à eux, se font nomades si l'entreprise ne leur offre pas les responsabilités et la reconnaissance qu'ils attendent d'un emploi. De ce fait, il est à parier que les jeunes non-diplômés du collégial sont, de par leur formation, mieux armés pour espérer gravir les échelons au sein d'une entreprise. Les non-diplômés du secondaire, quant à eux, tireraient avantage à être plus mobiles sur le marché du travail de manière à dénicher l'emploi qui leur offre les avantages de nature matérielle tant convoités.

L'analyse révèle que le travail occupe indiscutablement la première place lorsqu'il est question de projets d'avenir des non-diplômés. Presque absents de leurs propos sont l'ambition de se marier, la venue d'enfants, l'achat d'une maison et les projets de voyages qui restent indéniablement dans l'ombre des plans professionnels. S'il est question de fonder une entreprise ou d'effectuer un retour sur les bancs d'école, ces projets d'avenir se fondent sur le travail. Que peut-on conclure de tout cela ?

Il est clair que cela vient en tout cas singulièrement nuancer les thèses en vogue selon lesquelles le travail est, principalement chez les jeunes, « une valeur en voie de disparition ». Sans rechercher à tout prix la stabilité en matière d'emploi, les non-diplômés du secondaire et du collégial attribuent une importance réelle au travail salarié. Si, faute d'emplois stables, le travail régresse dans l'échelle des valeurs, en revanche il apparaît encore comme l'activité à laquelle on accorde tout le temps nécessaire, en dépit de quelques différences observées à ce niveau entre les non-diplômés des deux ordres d'enseignement. Ces divergences naissantes laissent présager que le « rapport au travail » pourrait alors évoluer avec le temps.

Si les différences notées dans le rapport au travail entre nos deux cohortes de non-diplômés s'expliquent uniquement à la lumière du niveau d'étude atteint par l'une et par l'autre, on peut supposer que ces disparités traduisent un effet de l'âge. Sous cet angle, les avantages de nature matérielle recherchés dans le travail par les non-diplômés du secondaire s'éclipseraient au profit de l'accomplissement quand ces derniers avanceraient en âge. Sur ce plan, il conviendrait de relancer l'enquête auprès des mêmes sujets afin d'étudier l'évolution de leur rapport au travail au fil des « changements que le temps ne manquera pas de produire » (Hamel, 2003 : 257). Seule une vision longitudinale permettrait de vérifier cet effet de l'âge sur l'échantillon étudié. Il est toutefois raisonnable d'imaginer qu'un non-diplômé, qui vit encore sous le toit des parents et qui est libre de toutes charges économiques ou familiales, peut aujourd'hui déclarer n'accorder que peu de valeur au travail ou n'y voir qu'une source d'avantages matériels, mais changer radicalement d'opinion lorsqu'il abordera le champ des responsabilités.

L'étude longitudinale donnerait également tout son sens à l'insertion professionnelle et sociale conçue comme un processus qui s'étend de l'entrée dans le marché du travail jusqu'à l'intégration de plein droit à la société. On comprendra sans peine qu'il était impossible de conduire pareille étude dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. L'auteur de ces lignes souhaite que d'autres que lui puissent un jour, par exemple dans dix ans, entreprendre cette recherche qu'il appelle de ses vœux. Pour l'heure, il se voit forcé de constater que l'absence de vision longitudinale constitue une limite à son travail.

Il serait d'autre part opportun de considérer sur le vif le rapport au travail des non-diplômés en conduisant, par exemple, une enquête de terrain dans les entreprises qui recourent à leurs services. Le « rapport au travail » serait alors considéré non plus à la lumière des récits d'insertion, mais sous l'angle de l'interaction des non-diplômés avec leurs collègues de travail et leurs patrons. Sur place, il serait possible de recueillir le point de vue de ces derniers, collègues et patrons, sur la formation et sur les études du non-diplômé et de savoir comment ce point de vue peut influencer les relations dans le cadre de l'entreprise.

Nonobstant ces limites, auxquelles d'autres études pourraient remédier, il ressort du présent mémoire de maîtrise que le travail se révèle à bien des égards le fer de lance de l'insertion des jeunes en société, y compris pour ceux qui, faute de lettres de créance, devraient nuancer sa nécessité, sinon son importance. J'ai nommé les non-diplômés.

BIBLIOGRAPHIE

- BAETHGE, Martin (1994), « Le rapport au travail des jeunes », dans Gérard Mauger (dir.), *Jeunesse et société*, Paris, Armand Colin, p.152-165.
- BAUDELLOT, Christian et Roger ESTABLET (2000), *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Seuil.
- BAUDELLOT Christian et Michel GOLLAC (1997), *Faut-il travailler pour être heureux*, INSEE Première, n° 560.
- BOURDIEU, Pierre (1998), « La précarité est aujourd'hui partout », dans *Contre-feux*, Paris, Liber-Raisons d'agir, p. 95-101.
- CASTEL, Robert (2001), « Les jeunes ont-ils un rapport spécifique au travail en France? », dans Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, Paris, Editions de l'Aube, p. 287-298.
- CASTELLS, Manuel (1996), *La société en réseaux : l'ère de l'information*, Paris, Fayard.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1997), *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager*, Sainte-Foy, Conseil supérieur de l'Éducation.
- DEMAZIÈRE, Didier. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le « vrai travail » ? » *Agora*, n° 14, p. 33-44.
- DEMAZIÈRE, Didier et Claude DUBAR, (1997), *Analyser les entretiens biographiques; l'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- DIVAY, Sophie (2002), « Emplois jeunes : la précarité au cœur des discours et des pratiques », *Agora*, n° 28, p. 126-152.
- DUBAR, Claude (2001), « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, n° 7, p. 23-36.
- DUBAR, Claude, (1994) « Une sociologie (empirique) de l'identité est-elle possible », dans Suzie Guth (dir.), *Une sociologie des identités est-elle possible?*, Paris, L'Harmattan, p. 25-31.
- DUPRAY, Arnaud (2000), « Le rôle du diplôme sur le marché du travail : filtre d'aptitudes ou certification de compétences productives ? », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 2, p. 261-289.

FORAY, Dominique (2002), « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale de Sciences sociales*, n°171, p.13-28.

FORAY, Dominique (2000), *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte.

FOURNIER Geneviève et Bruno BOURASSA (2000), « Le travail des 18-30 ans : vers une nouvelle norme », dans *Les 18-30 ans et le marché du travail : Quand la marge devient la norme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

GAGNON, Mona-Josée (1996), *Le travail, une mutation en forme de paradoxe*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval et IQRC.

GALLAND, Olivier et Bernard ROUDET (2001), *Les valeurs des jeunes*, Paris, L'Harmattan.

GALLAND, Olivier (1993), *L'allongement de la jeunesse*, Paris, Actes Sud.

GALLAND, Olivier (1985), *Les jeunes*, Paris, La Découverte.

GAUTHIER, Madeleine, Jacques HAMEL, Marc MOLGAT, Claude TROTTIER, Claire TURCOTTE, Mircea VULTUR, avec la collaboration de Benoît Gendron, Janelle Lalonde, Tania Paiement et Manon Lavoie (2004), *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*, INRS-UCS.

GAUTHIER, Madeleine (2002), *Le rapport au travail des jeunes contemporains*, Texte de communication, Québec, INRS-UCS.

GAUTHIER, Madeleine (2000), « L'insertion professionnelle des jeunes au cœur d'une nouvelle définition du centre et de la marge » dans Geneviève Fournier et Bruno Bourassa (dir), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail : quand la marge devient la norme*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 36-57.

GAUTHIER, Madeleine (1998), « Les jeunes et le travail : un terrain mouvant » dans Jean-Pierre Dupuis et André Kuzminski (dir), *Sociologie de l'économie, du travail et de l'entreprise*, Montréal, Paris, Gaëtan Morin Éditeur, p. 245-286.

GAUTHIER, Madeleine (1988), *Les jeunes chômeurs : une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, rapport de recherche.

GAUTHIER, Madeleine (1994), « La construction de l'identité dans un contexte de précarité d'emploi : le cas des jeunes travailleurs moyennement scolarisés » dans Jacques Hamel et J. Yvon Thériault (dir.), *Les identités*, Montréal, Méridien, p. 433-454.

- GAUTHIER, Madeleine (1991), *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, rapport de recherche.
- GERME, Jean-François (2000), « Diplôme et marché du travail : introduction », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 2, p. 235-242.
- GIDDENS, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- GIRET, Jean-François (2000), « Le rôle du diplôme dans les premières années de vie active », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 2, p. 243-260.
- GORZ, André (1999), « Préface », dans Sébastien Schehr, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 1-6.
- GORZ, André (1997), « Le travail désenchanté », dans *Misères du présent, Richesse du possible*, Paris, Galilée, p. 95-119.
- GRELL, Paul (1999), *Les jeunes face à un monde précaire*, Paris, L'Harmattan.
- HAMEL, Jacques, (2003), « Pour une vue longitudinale sur les jeunes et le travail », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 115, p. 255-269.
- HAMEL, Jacques (2002), « Quelques éléments pour une vue longitudinale sur les jeunes, le travail et la famille », dans Carl Lacharité et Gilles Pronovost (dir.), *Comprendre la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- HAMEL, Jacques (2002), « Brèves remarques sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes », *Bulletin de l'ACSALF*, vol. 24, n° 1, p. 4-8.
- HAMEL, Jacques (2002), « Youth and work in Quebec: a fertile ground for observing », dans Laurence Roulleau-Berger (dir.), *Youth and work in the Post-industrial city of North America and Europe*, New-York-Leiden, Brill, p. 319-335.
- HAMEL, Jacques (2000), « À propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 67, p. 25-41.
- LAPOINTE, Paul-André (1994), « Modernisation sociale des entreprises et redéfinition des identités ouvrières », dans Jacques Hamel et J. Yvon Thériault (dir.), *Les identités*, Montréal, Méridien, p. 335-356.
- MÉDA, Dominique (1995), *Le travail : Une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.
- PAILLÉ, Pierre (1994), « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 147-184.

PALMADE, Jacqueline et Réjean DORVAL (2000), « L'évolution du rapport au travail en vingt ans. La fragilisation de l'ancrage identitaire », dans Isabelle Billiard *et al.* (dir.) *Vivre la précarité*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 61-108.

PAUGAM, Serge (2000), *Le salarié de la précarité*, Paris, Presses universitaires de France.

PIRÈS, Alvaro (1997), « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans Jean Poupard *et al.*, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, tome 1, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p.113-169.

RENÉ, Jean-François (1994), « Jeunesse et identités au travail : les tendances dominantes dans la littérature sociologique » dans Jacques Hamel et J. Yvon Thériault (dir.), *Les identités*, Montréal, Méridien, p. 104-116.

RENÉ, Jean-François (1993), « Les jeunes et le rapport au travail : le point de vue sur la littérature sociologique », dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 6. n° 2, p. 43-53.

ROSE, José (2000), *Disparition ou transformation de l'emploi ? Entretien du CRIEVAT-Laval*, Québec, Presses de l'Université Laval.

ROULLEAU-BERGER Laurence (1999), *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

SAINSAULIEU, R. (1985), *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*, Paris, FSNP.

SAINT-PIERRE, Céline (2001), « L'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes au Québec », dans Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, Paris, Editions de l'Aube, p. 261-271.

SCHNAPPER, Dominique (1996), « Intégration et exclusion dans les sociétés modernes », dans Serge Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 23-32.

SCHEHR, Sébastien (2000), « Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse », *Lien social et politique*, n° 43, p. 49-58.

SCHEHR, Sébastien (1999), *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

TROTTIER, Claude (2002), « À la recherche d'une définition de l'insertion professionnelle », *Bulletin de l'ACSALF*, vol. 24, n° 1, p. 1-4.

TROTTIER, Claude (2000), « Le rapport au travail et l'accès à un emploi stable, à temps plein, lié à la formation : Vers l'émergence de nouvelles normes ? » dans, Geneviève Fournier et Bruno Bourassa (dir.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail : quand la marge devient la norme*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 36-57.

TROTTIER, Claude, Louise LAFORCE, Renée CLOUTIER (1997), « Les représentations de l'insertion professionnelle chez les diplômés de l'université », *Formation emploi*, n° 58, p. 61-77.

VINCENS, Jean (1997), « L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle ». *Formation emploi*, n° 60, p. 21-36.

VULTUR, Mircea, Madeleine GAUTHIER et Claude TROTTIER (2002), « Les jeunes Québécois sans diplôme : perspectives comparées sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail », dans Diane-G Tremblay et Lucie F. Dagenais (dir.), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 71-94.

ZOLL, Rainier (2001), « Jeunes, sens du travail et nouvel individualisme en Allemagne », dans Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, Paris, Editions de l'Aube, p. 261-271.

Annexe

Schéma d'entrevue pour le secondaire

2.1 Le cheminement scolaire

Cheminement scolaire

2.1.1 As-tu connu des échecs ?

a) Si oui :

- En quelle année du secondaire ? En as-tu eu au primaire aussi ?
- Dans quelle matière ?
- As-tu déjà doublé une année ? si oui laquelle ?
- Comment t'explique-tu ça (ces échecs) ?

b) Si non :

- Étais-tu « bon » à l'école ?
- Avais-tu des bonnes notes ?
- As-tu changé de parcours, de branche ?

Le rapport aux études

2.1.2 Quand tu regardes ton expérience de l'école, comment considères-tu ça aujourd'hui?

2.1.3 Les études, tu as trouvé ça positif ou négatif ?

2.1.4 Est-ce que t'aimais ça l'école ou pas ? Pourquoi ?

2.1.5 Dans quelles circonstances as-tu quitté l'école ? Pendant ou à la fin d'une année?

2.1.6 Pourquoi as-tu quitté l'école avant d'avoir ton diplôme ?

Parents famille et amis

2.1.7 Qu'est-ce que tes parents ont pensé de ta décision de quitter l'école ?

2.1.8 Est-ce que tes parents pensaient à un emploi en particulier pour toi ?

2.1.9 Est-ce qu'ils auraient voulu que tu fasses comme eux (la même chose qu'eux, même travail)?

- 2.1.10 Est-ce que les études c'est important pour tes parents ? Et un diplôme, est-ce important pour eux ?
- 2.1.11 Est-ce que tes parents t'ont appuyé, encouragé pendant tes études ?
- 2.1.12 As-tu des frères ou des sœurs ?
- Si oui, est-ce que leur cheminement ressemble au tien ? Est-ce qu'ils ont commencé à travailler jeune ?
 - Qu'est-ce qu'ils en ont pensé de ton départ de l'école ?
- 2.1.13 As-tu un chum ou une blonde ? Que fait-elle ou il ? Qu'est-ce qu'il ou elle pense de ton départ de l'école ?
- 2.1.14 Tes amis, eux, qu'en pensaient-ils de ton départ ? Est-ce que t'as des amis qui ont fait comme toi en même temps ?
- 2.1.15 Est-ce que le fait de ne pas avoir terminé tes études ça a changé quelque chose avec tes amis ? As-tu changé d'amis ? Connais-tu plus de monde ? Qu'est-ce que ça a changé dans ta vie ?

Rapport au diplôme

- 2.1.16 Quand tu as quitté l'école, le diplôme ça représentait quoi pour toi ? Est-ce que c'était important ? Pourquoi ?
- 2.1.17 Est-ce que ton opinion a changé à ce sujet ?
- 2.1.18 Est-ce que ton expérience de travail depuis que tu as quitté l'école a changé ta façon de voir le diplôme ? Est-ce que tu as trouvé que ce n'était pas utile dans ce que tu veux faire ?
- 2.1.19 Est-ce que tu vises un emploi qui exige un diplôme ? Si oui, penses-tu retourner à l'école ?

Travail et rapport au travail pendant les études

- 2.1.20 Travaillais-tu pendant tes études ?
- a) Si oui :
- Combien d'heures par semaine à peu près ?
 - Pourquoi travaillais-tu pendant tes études ?

- Quel type d'emploi avais-tu ? On te demandait de faire quoi ?

Pour le secteur professionnel

- Ce travail était-il relié à ton domaine de spécialisation ?
- Était-il lié à l'entreprise où tu aurais fait un stage ? à une entreprise de ta famille ?

2.1.21 Aimais-tu le ou les emplois que tu avais pendant tes études ? Aimais-tu les tâches que tu avais à exécuter dans ce travail ?

- Quelle importance avait ce travail ou ces emplois à tes yeux ?
- Avais-tu l'impression de te réaliser là-dedans ? Tu te retrouvais dans ce travail ? Tu y découvrais tes habiletés ?
- Trouvais-tu ça plus intéressant que les études ?
- Ce travail ou ces emplois t'ont-ils fait découvrir un intérêt pour un type d'emploi en particulier ? Lequel ? Est-ce que c'est celui-là que tu fais présentement ?
- Il t'a ouvert des portes pour ton travail actuel ?
- Ce travail ou ces emplois t'ont-ils permis de rencontrer des gens qui ont facilité l'accès à l'emploi que tu occupes actuellement ?

b) Si non :

- Pourquoi ne travaillais-tu pas pendant tes études ?

Rapport à la formation continue depuis la sortie de l'école

2.1.21 As-tu suivi des cours de perfectionnement ? Est-ce que tu t'es inscrit à des stages de formation depuis ton départ de l'école ?

2.1.22 As-tu l'intention de t'inscrire éventuellement à un programme de formation pour obtenir ton diplôme ?

2.1.23 As-tu l'intention de t'inscrire éventuellement à un stage de formation ou à des cours de perfectionnement ?

- Si non, pourquoi ?

2.2 La trajectoire professionnelle depuis la sortie de l'école ou du Cégep

2.2.1 Quel moyen as-tu le plus utilisé dans ta recherche d'emploi ?

- Centre d'emploi gouvernemental ?
- Agence privée de placement ?
- Organisme communautaire ?
- As-tu envoyé ton C.V. à des employeurs sans voir d'offres d'emploi ?
- Les petites annonces dans les journaux ?
- Les programmes d'aide à l'insertion ?

2.2.2 As-tu eu recours à des amis, des professeurs ou un réseau de connaissances pour te trouver un emploi ?

2.2.3 Si tu penses à tes stratégies pour te trouver un emploi; sur quoi as-tu le plus misé?

2.3 Rapport au travail et valeur accordée au travail

2.3.1 Quand tu as obtenu ton premier travail, accordais-tu autant d'importance au fait de travailler qu'à ton travail lui-même ?

2.3.2 Quel était ton principal objectif : avoir de l'argent, être indépendant (de qui, de quoi), entrer dans une vie nouvelle ?

2.3.3 Qu'aimes-tu le plus dans ton emploi actuel ? Les tâches effectuées, les relations avec les collègues de travail, le climat de travail, le salaire, les conditions, etc. ?

2.3.4 As-tu le sentiment que ton travail te permet de te réaliser, de mettre en valeur tes habiletés, ton savoir-faire ?

2.3.5 Quelle importance accordes-tu au travail comparativement aux loisirs, aux amis, à la famille ? Dans l'ensemble de tes préoccupations, quelle place occupe le travail?

Rapport à l'entreprise

- 2.3.6 L'entreprise ou l'organisation pour laquelle tu travailles est-elle une source de fierté pour toi ?
- 2.3.7 T'es-tu fait des amis parmi tes collègues de travail ? Lesquels ? Pour quelles raisons ? Les vois-tu en dehors du travail ?
- 2.3.8 Comment sont tes rapports avec tes patrons ou superviseurs ?
- 2.3.9 Quelle importance tu accordes aux opinions de tes collègues de travail, de ton patron et des clients (s'il en a) pour lesquelles tu travail ?

Satisfaction au travail

- 2.3.10 Es-tu satisfait de ton emploi actuel ? Du travail ou des tâches que tu y fais ? Pourquoi ?
- 2.3.10 Es-tu satisfait de ton salaire et de tes conditions d'emploi ?
- Du rythme de travail ?
 - Des relations avec ton employeur ?
 - Des relations avec tes collègues ?
 - De ton lieu de travail et de l'environnement ou des conditions physiques dans lesquelles tu travailles ?
- 2.3.11 S'il n'est pas satisfait; Que comptes-tu faire ? Te chercher un autre emploi ? Retourner aux études ?

2.4 Représentations du processus d'insertion professionnelle

- 2.4.1 As-tu l'impression d'être intégré sur le marché du travail ?
- 2.4.2 Si oui, sur quelle base t'appuie-tu pour affirmer cela ?
- 2.4.3 Si non, qu'est-ce qui devrait changer pour que tu te sentes pleinement intégré sur le marché du travail ?

2.5 L'insertion professionnelle et l'entrée dans la vie adulte

Sortie de l'école ou du Cégep, insertion, relations avec la famille et mobilité géographique

2.5.1 Habitaistu chez tes parents quand tu as décidé de quitter l'école ou le Cégep ?

a) Si oui :

- Tes parents t'ont-ils imposé des conditions pour que tu continues d'habiter chez eux ?
- As-tu, par la suite, quitté la maison ? Pour quelles raisons es-tu parti ou resté ?

b) Si non :

- Où habitais-tu ? Seul ou avec d'autres ?
- Est-ce que le fait de quitter l'école t'as amené à changer de lieu de résidence ? Pourquoi es-tu parti ou resté ?

S'il y a eu d'autres déménagements que celui du départ du domicile familial

2.5.2 Quelles étaient les raisons pour cet (ces) autre(s) déménagement(s) ? Est-ce que cela a eu une influence sur ton ou tes emplois ?

2.5.3 Es-tu retourné vivre chez tes parents ou des membres de ta parenté au cours des quatre dernières années ? Pourquoi ? Cette expérience a-t-elle été positive ou négative ?

Conciliation du travail avec les autres dimensions du projet de vie

2.5.4 Est-il plus important pour toi d'avoir une vie sociale et familiale que de travailler ?

2.5.5 Est-ce qu'il y a eu des changements dans ta vie amoureuse (enfants, couple, etc.) qui ont eu des effets sur ton travail ou les emplois que tu as occupés ?

2.5.6 As-tu déjà refusé un emploi (et serais-tu prêt à le faire) pour des raisons familiales (par exemple, éloignement de ton conjoint(e), de la famille) ou tout autre raison qui ne seraient pas liée à ton travail ?

2.5.7 L'occupation de ton conjoint(e) limite-t-elle tes choix professionnels ou est-elle conciliable avec les tiens ?

- Région dans lequel il ou elle travaille ?
- Type d'entreprise dans laquelle il ou elle travaille ?
- Nature de son travail ?
- Poursuite des études de ton conjoint(e) ou de tes études ?

2.5.8 T'es-t-il déjà arrivé de quitter un emploi pour consacrer du temps à un long voyage ou en as-tu reporté l'entrée pour la même raison ?

2.6 Les mesures d'aide à l'insertion

2.6.1 Des personnes ou des organismes (Centre local, Carrefours Jeunesse Emploi) t'ont-ils aidé à trouver un emploi ? À te maintenir en emploi ou à suivre une formation en vue d'accéder à un emploi après ton départ de l'école ?

a) Si oui :

- Quelle(s) personne(s) ou organisme(s) ?
- Quel forme d'aide, de soutien as-tu reçu; quel genre d'aide ils t'ont apporté : informations ? appui moral, appui financier ?
- Quel jugement portes-tu sur l'appui que tu as reçu et sur les organismes qui te l'ont apporté ?

b) Si non :

- Quel jugement portes-tu sur les mesures d'aide et les organisations qui les gèrent ?

2.6.2 Y a-t-il des personnes ou des organismes qui t'ont nui dans tes démarches pour trouver un emploi, te maintenir en emploi ou suivre une formation ?

a) Si oui :

- Quelle(s) personnes et/ou organismes
- En quoi t'ont-ils nui ?

- Quelles en ont été les conséquences ?

2.6.3 Quelles formes de soutien ou d'aide aurais-tu aimé recevoir après avoir quitté l'école ou que tu aimerais encore recevoir ?

2.7 Représentations de l'avenir et projets d'avenir

Rapport à l'avenir

2.7.1 As-tu tendance à vivre au jour le jour ou à avoir des plans à long terme ?

Pourquoi ?

2.7.2 Comment entrevois-tu ta situation à l'avenir ?

2.7.3 Ta situation te permet-elle de faire des économies ?

Projets d'avenir

2.7.4 Penses-tu changer d'emploi ? À court, moyen ou long terme ?

Si oui :

- Espères-tu que ce nouvel emploi sera dans le même domaine ? même région ?, même entreprise ?
- Que ce sera une promotion ?
- Que ça améliorera tes conditions de travail ?
- Que ce sera un emploi permanent ?
- Qu'entends-tu faire pour réussir à ton trouver un autre emploi ?

2.7.5 Prévois-tu retourner aux études ? À court, moyen ou long terme ?

Si oui :

- À temps plein ?
- Tout en travaillant ou non ?
- Comment prévois-tu concilier tes projets d'études ou de travail avec tes autres projets personnels ?

2.7.6 As-tu des projets comme la formation d'un couple ou d'une famille, la mariage, l'achat d'une maison, un long voyage ? S'agit-il de buts que tu t'attends à réaliser ou bien seulement des rêves ?

Y a-t-il des questions ou des thèmes qui n'ont pas été abordés et sur lesquels tu aurais aimé qu'on discute ?

Si on veut préciser certains éléments de l'entrevue, nous serait-il possible de te rappeler ?

Fin de l'entrevue

Schéma d'entrevue pour le collégial

2.1 Cheminement scolaire

Cheminement scolaire

2.1.1 Dans quelle branche as-tu été admis (générale, technique, accueil ou intégration) ?

2.1.2 As-tu eu des échecs ?

a) Si oui :

- En quelle année ?
- Dans quelle matière ? Tu n'aimais pas ça ?
- As-tu eu à reprendre des cours ? Si oui, est-ce que c'était des cours du général comme philo ou français ou bien c'était des cours à options ?
- À quoi tu attribue tes difficultés ?

b) Si non :

- Étais-tu « bon » à l'école ?
- Avais-tu des bonnes notes ?
- As-tu changé de parcours, de branche ?

Le Rapport aux études

2.1.3 Quand tu regardes ton expérience de l'école, comment considères-tu cela aujourd'hui ?

2.1.4 Les études, as-tu trouvé ça positif ou négatif ?

2.1.5 Est-ce que t'aimais ça l'école ou pas ? Pourquoi ?

2.1.6 Dans quelles circonstances as-tu quitté l'école ? Pendant ou à la fin d'une année ?

2.1.7 Pourquoi as-tu quitté l'école avant d'avoir ton diplôme ?

Parents famille et amis

2.1.8 Qu'est-ce que tes parents ont pensé de ta décision de quitter l'école ?

2.1.9 Est-ce que tes parents pensaient à un emploi en particulier pour toi ?

- 2.1.10 Est-ce qu'ils auraient voulu que tu fasses comme eux (la même chose qu'eux, même travail)?
- 2.1.11 Est-ce que les études c'est important pour tes parents ? Et un diplôme, est-ce important pour eux ?
- 2.1.12 Est-ce que tes parents t'ont appuyé, encouragé pendant tes études ?
- 2.1.13 As-tu des frères ou des sœurs ?
- Si oui, est-ce que leur cheminement ressemble au tien ? Est-ce qu'ils ont commencé à travailler jeune ?
 - Qu'est-ce qu'ils en ont pensé de ton départ de l'école ?
- 2.1.14 As-tu un chum ou une blonde ? Que fait-elle ou il ? Qu'est-ce qu'il ou elle pense de ton départ de l'école ?
- 2.1.15 Tes amis, eux, qu'en pensaient-ils de ton départ ? Est-ce que t'as des amis qui ont fait comme toi en même temps ?
- 2.1.16 Est-ce que le fait de ne pas avoir terminé tes études ça a changé quelque chose avec tes amis ? As-tu changé d'amis ? Connais-tu plus de monde ? Qu'est-ce que ça a changé dans ta vie ?

Rapport au diplôme

- 2.1.17 Au moment de quitter le Cégep, le diplôme ça représentait quoi pour toi ? Est-ce que c'était important ? Pourquoi ?
- 2.1.18 Est-ce que ton opinion a changé à ce sujet ?
- 2.1.19 Est-ce que ton expérience de travail depuis que tu as quitté l'école a changé ta façon de voir le diplôme ? Est-ce que tu as trouvé que ce n'était pas utile dans ce que tu veux faire ?
- 2.1.20 Est-ce que tu vises un emploi qui exige un diplôme ? Si oui, penses-tu retourner à l'école ?

Travail et rapport au travail pendant les études

- 2.1.21 Travaillais-tu pendant tes études ?

a) Si oui :

- Combien d'heures par semaine à peu près ?
- Pourquoi travaillais-tu pendant tes études ?
- Quel type d'emploi avais-tu ? On te demandait de faire quoi ?

Pour le secteur professionnel

- Ce travail était-il relié à ton domaine de spécialisation ?
- Était-il lié à l'entreprise où tu aurais fait un stage ? à une entreprise de ta famille ?

2.1.22 Aimais-tu le ou les emplois que tu avais pendant tes études ? Aimais-tu les tâches que tu avais à exécuter dans ce travail ?

- Quelle importance avait ce travail ou ces emplois à tes yeux ?
- Avais-tu l'impression de te réaliser là-dedans ? Tu te retrouvais dans ce travail ? Tu y découvrais tes habiletés ?
- Trouvais-tu ça plus intéressant que les études ?
- Ce travail ou ces emplois t'ont-ils fait découvrir un intérêt pour un type d'emploi en particulier ? Lequel ? Est-ce que c'est celui-là que tu fais présentement ?
- Il t'a ouvert des portes pour ton travail actuel ?
- Ce travail ou ces emplois t'ont-ils permis de rencontrer des gens qui ont facilité l'accès à l'emploi que tu occupes actuellement ?

b) Si non :

- Pourquoi ne travaillais-tu pas pendant tes études ?

Rapport à la formation continue depuis la sortie de l'école

2.1.23 As-tu suivi des cours de perfectionnement ? Est-ce que tu t'es inscrit à des stages de formation depuis ton départ de l'école ?

2.1.24 As-tu l'intention de t'inscrire éventuellement à un programme de formation pour obtenir ton diplôme ?

2.1.25 As-tu l'intention de t'inscrire éventuellement à un stage de formation ou à des cours de perfectionnement ?

- Si non ; pourquoi ?

2.2 La trajectoire professionnelle depuis la sortie de l'école ou du Cégep

2.2.1 Quel moyen as-tu le plus utilisé dans ta recherche d'emploi ?

- Centre d'emploi gouvernemental ?
- Agence privée de placement ?
- Organisme communautaire ?
- As-tu envoyé ton C.V. à des employeurs sans voir d'offres d'emploi ?
- Les petites annonces dans les journaux ?
- Les programmes d'aide à l'insertion ?

2.2.2 As-tu eu recours à des amis, des professeurs ou un réseau de connaissances pour te trouver un emploi ?

2.2.3 Si tu penses à tes stratégies pour te trouver un emploi; sur quoi as-tu le plus misé?

2.3 Rapport au travail et valeur accordée au travail

2.3.1 Quand tu as obtenu ton premier travail, accordais-tu autant d'importance au fait de travailler qu'à ton travail lui-même ?

2.3.2 Quel était ton principal objectif : avoir de l'argent, être indépendant (de qui, de quoi), entrer dans une vie nouvelle ?

2.3.3 Qu'aimes-tu le plus dans ton emploi actuel ? Les tâches effectuées, les relations avec les collègues de travail, le climat de travail, le salaire, les conditions, etc. ?

2.3.4 As-tu le sentiment que ton travail te permet de te réaliser, de mettre en valeur tes habiletés, ton savoir-faire ?

2.3.5 Quelle importance accordes-tu au travail comparativement aux loisirs, aux amis, à la famille ? Dans l'ensemble de tes préoccupations, quelle place occupe le travail ?

Rapport à l'entreprise

2.3.6 L'entreprise ou l'organisation pour laquelle tu travailles est-elle une source de fierté pour toi ?

2.3.7 T'es-tu fait des amis parmi tes collègues de travail ? Lesquels ? Pour quelles raisons ? Les vois-tu en dehors du travail ?

2.3.8 Comment sont tes rapports avec tes patrons ou superviseurs ?

2.3.9 Quelle importance accordes-tu aux opinions de tes collègues de travail, de ton patron et des clients (s'il en a) pour lesquelles tu travail ?

Satisfaction au travail

2.3.10 Es-tu satisfait de ton emploi actuel ? Du travail ou des tâches que tu y fais ? Pourquoi ?

2.3.10 Es-tu satisfait de ton salaire et de tes conditions d'emploi ?

- Du rythme de travail ?
- Des relations avec ton employeur ?
- Des relations avec tes collègues ?
- De ton lieu de travail et de l'environnement ou des conditions physiques dans lesquelles tu travailles ?

2.3.11 S'il n'est pas satisfait; Que comptes-tu faire ? Te chercher un autre emploi ? Retourner aux études ?

2.4 Représentations du processus d'insertion professionnelle

2.4.1 As-tu l'impression d'être intégré sur le marché du travail ?

2.4.2 Si oui, sur quelle base t'appuie-tu pour affirmer cela ?

2.4.3 Si non, qu'est-ce qui devrait changer pour que tu te sentes pleinement intégré sur le marché du travail ?

2.5 L'insertion professionnelle et l'entrée dans la vie adulte

Sortie de l'école ou du Cégep, insertion, relations avec la famille et mobilité géographique

2.5.1 Habitaistu chez tes parents quand tu as décidé de quitter l'école ou le Cégep ?

a) Si oui :

- Tes parents t'ont-ils imposé des conditions pour que tu continues d'habiter chez eux ?
- As-tu, par la suite, quitté la maison ? Pour quelles raisons es-tu parti ou resté ?

b) Si non :

- Où habitais-tu ? Seul ou avec d'autres ?
- Est-ce que le fait de quitter l'école t'as amené à changer de lieu de résidence ? Pourquoi es-tu parti ou resté ?

S'il y a eu d'autres déménagements que celui du départ du domicile familial

2.5.2 Quelles étaient les raisons pour cet (ces) autre(s) déménagement(s) ? Est-ce que cela a eu une influence sur ton ou tes emplois ?

2.5.3 Es-tu retourné vivre chez tes parents ou des membres de ta parenté au cours des quatre dernières années ? Pourquoi ? Cette expérience a-t-elle été positive ou négative ?

Conciliation du travail avec les autres dimensions du projet de vie

2.5.4 Est-il plus important pour toi d'avoir une vie sociale et familiale que de travailler ?

- 2.5.5 Est-ce qu'il y a eu des changements dans ta vie amoureuse (enfants, couple, etc.) qui ont eu des effets sur ton travail ou les emplois que tu as occupés ?
- 2.5.6 As-tu déjà refusé un emploi (et serais-tu prêt à le faire) pour des raisons familiales (par exemple, éloignement de ton conjoint(e), de la famille) ou tout autre raison qui ne seraient pas liée à ton travail ?
- 2.5.7 L'occupation de ton conjoint(e) limite-t-elle tes choix professionnels ou est-elle conciliable avec les tiens ?
- Région dans lequel il ou elle travaille ?
 - Type d'entreprise dans laquelle il ou elle travaille ?
 - Nature de son travail ?
 - Poursuite des études de ton conjoint(e) ou de tes études ?
- 2.5.8 T'es-t-il déjà arrivé de quitter un emploi pour consacrer du temps à un long voyage ou en as-tu reporté l'entrée pour la même raison ?

2.6 Les mesures d'aide à l'insertion

- 2.6.1 Des personnes ou des organismes (Centre local, Carrefours Jeunesse Emploi) t'ont-ils aidé à trouver un emploi ? À te maintenir en emploi ou à suivre une formation en vue d'accéder à un emploi après ton départ de l'école ?
- a) Si oui :
- Quelle(s) personne(s) ou organisme(s) ?
 - Quel forme d'aide, de soutien as-tu reçu; quel genre d'aide ils t'ont apporté : informations ? appui moral, appui financier ?
 - Quel jugement portes-tu sur l'appui que tu as reçu et sur les organismes qui te l'ont apporté ?
- b) Si non :
- Quel jugement portes-tu sur les mesures d'aide et les organisations qui les gèrent ?
- 2.6.2 Y a-t-il des personnes ou des organismes qui t'ont nui dans tes démarches pour trouver un emploi, te maintenir en emploi ou suivre une formation ?

a) Si oui :

- Quelle(s) personnes et/ou organismes
- En quoi t'ont-ils nui ?
- Quelles en ont été les conséquences ?

2.6.3 Quelles formes de soutien ou d'aide aurais-tu aimé recevoir après avoir quitté l'école ou que tu aimerais encore recevoir ?

2.7 Représentations de l'avenir et projets d'avenir

Rapport à l'avenir

2.7.1 As-tu tendance à vivre au jour le jour ou à avoir des plans à long terme ?

Pourquoi ?

2.7.2 Comment entrevois-tu ta situation à l'avenir ?

2.7.3 Ta situation te permet-elle de faire des économies ?

Projets d'avenir

2.7.4 Penses-tu changer d'emploi ? À court, moyen ou long terme ?

Si oui :

- Espères-tu que ce nouvel emploi sera dans le même domaine ? même région ?, même entreprise ?
- Que ce sera une promotion ?
- Que ça améliorera tes conditions de travail ?
- Que ce sera un emploi permanent ?
- Qu'entends-tu faire pour réussir à ton trouver un autre emploi ?

2.7.5 Prévois-tu retourner aux études ? À court, moyen ou long terme ?

Si oui :

- À temps plein ?
- Tout en travaillant ou non ?

- Comment prévois-tu concilier tes projets d'études ou de travail avec tes autres projets personnels ?

2.7.6 As-tu des projets comme la formation d'un couple ou d'une famille, la mariage, l'achat d'une maison, un long voyage ? S'agit-il de buts que tu t'attends à réaliser ou bien seulement des rêves ?

Y a-t-il des questions ou des thèmes qui n'ont pas été abordés et sur lesquels tu aurais aimé qu'on discute ?

Si on veut préciser certains éléments de l'entrevue, nous serait-il possible de te rappeler ?

Fin de l'entrevue



PROFIL DE L'ÉCHANTILLON¹

Secondaire

La trajectoire professionnelle d'une majorité de jeunes qui avaient abandonné des études secondaires s'est déroulée avec succès et ils sont parvenus à se *stabiliser en emploi ou sont en voie de le faire*. Plusieurs détiennent toujours l'emploi occupé au moment du départ de l'école. D'autres ont fait des passages dans un ou deux autres milieux de travail, et plus rarement dans plus de quatre emplois avant de se stabiliser. Ils ont connu très peu de périodes de chômage. Plusieurs stratégies ont été déployées pour parvenir à l'emploi actuel : poursuite dans l'emploi occupé pendant le stage ou au cours des derniers mois d'études, formations en institution privée donnant accès au métier désiré, courtes formations débouchant immédiatement sur un emploi, obtention de cartes de compétences, embauche par la famille, création d'entreprises en collaboration avec le conjoint, etc. La plupart apprécient ce qui leur est arrivé et aiment accomplir les tâches que requiert leur emploi bien que ce ne soit pas le cas de toutes ou tous. Dans ces derniers cas, on garde l'œil ouvert mais personne ne songe à quitter l'emploi qu'il occupe sans avoir protégé ses arrières. Le salaire moyen se situe aux alentours de 450 \$ brut, par semaine avec malgré tout des disparités assez grandes allant de 300 \$ à 1 000 \$. À cet effet, on note que les plus petits salaires vont souvent de pair avec une moins bonne appréciation du travail.

La trajectoire d'environ le quart des jeunes s'est déroulée dans un contexte de *précarité*. Ils proviennent majoritairement de la formation générale et ont souvent occupé plus de trois ou quatre emplois. La précarité est cependant vécue différemment selon les attentes. Ainsi, un certain nombre s'est intégré dans le marché du travail sans trop se poser de question, souvent parce qu'ils n'étaient plus motivés pour poursuivre des études ou encore parce qu'ils avaient des difficultés d'apprentissage. Bien que peu d'entre eux aient vécu des épisodes de chômage depuis leur départ de l'école, ils se retrouvent dans cette situation qui leur permet aussi de faire le point sur ce qu'ils attendent de leur existence de travail. À cet effet, on note des retours aux études à temps plein, des projets de retour à court terme et d'autres qui nécessiteront un peu plus de temps.

¹ Le profil détaillé de l'échantillon est tiré du rapport de recherche. Voir Madeleine Gauthier *et al.* (2004), *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*, INRS-UCS.

Enfin, une minorité vivait *en marge du marché du travail* au moment de l'entrevue. La plupart de ceux-ci ont une scolarité de 2^e secondaire ou l'équivalent puisqu'ils étaient inscrits dans des formations semi spécialisées ou dans des cheminements particuliers. La moitié ont eu des problèmes d'usage abusif de drogue. Mais, élément intéressant, toutes et tous ont un projet de formation ou d'emploi : DEP en dessin technique (pour le seul qui est plus scolarisé avec un abandon des études en 5^e secondaire), détective privé, réceptionniste dans un grand hôtel, opérateur de machineries lourdes sont des exemples. Ces projets supposent souvent des retours aux études. Leur faible moyenne d'âge, vingt-et-un ans, joue en leur faveur mais de trop longues années d'étude pourraient mettre un frein à certains rêves. En effet, pour réaliser ce qui leur tient à cœur, plusieurs auront besoin d'un soutien extérieur, souvent financier. Heureusement, même si ce n'est pas le cas pour tous, la consultation avec des gens des réseaux sociaux semblent assez fréquentes dans ce groupe, ne serait-ce que le fait d'être en contact avec un ou une agente de la sécurité du revenu. On peut souhaiter que ces jeunes puissent connaître et avoir accès aux ressources disponibles pour les projets qu'ils aimeraient concrétiser.

- La situation d'emploi selon les formations générale et professionnelles

Abandonner une formation professionnelle semble avoir permis aux jeunes de se stabiliser plus souvent en emploi dans les années qui ont suivi leur abandon que ceux qui ont abandonné une formation générale. En effet, quatorze de ces jeunes étaient stabilisés en emploi (sur dix-neuf) alors que deux autres étaient en voie de le faire. Parmi eux, trois n'avaient pas complété leur DES. De plus, huit de ces jeunes travaillaient dans le champ du programme professionnel abandonné au moment où nous les avons rencontrés. Parmi les autres, plusieurs ont poursuivi d'autres formations dans des domaines qui les intéressaient davantage et ils travaillent maintenant dans leur nouveau champ d'intérêt. Il ne faut pas oublier qu'une majorité importante de jeunes avaient complété leur DES avant de choisir un programme professionnel et que huit d'entre eux avaient fait une ou des sessions de cégep. Ces études plus longues expliquent aussi que la moyenne d'âge de ce groupe (23.9 ans) est plus élevée que dans les autres groupes avec des moyennes respectives de 22.5 ans pour les personnes en voie de se stabiliser sur le marché de l'emploi et en situation d'emploi précaire et de 21 ans pour celles qui vivent en marge du marché du travail.

Le paysage est fort différent pour celles et ceux qui n'ont pas complété leur formation générale. L'année d'abandon semble jouer un rôle assez important et l'on pourrait parler d'un seuil entre l'abandon en 3^e secondaire ou moins et en 4^e secondaire et plus². Ainsi, parmi les jeunes qui se sont stabilisés dans la marché du travail ou qui sont en voie de le faire, on ne trouve que trois jeunes qui ont abandonné en 3^e secondaire et moins, deux d'entre eux oeuvrant dans l'entreprise familiale. Mais ils constituent le tiers de celles et ceux qui sont en situation d'emploi précaire et la presque totalité de celles et ceux qui se situent en marge du marché du travail. Dans ce dernier cas, c'est même l'abandon en 2^e secondaire qui prédomine. Quant aux jeunes qui ont abandonné en 4^e ou 5^e secondaire, presque la moitié (sept sur seize) ont suivi diverses formations depuis leur départ. Le quart travaille dans le nouveau domaine de formation entrepris comme la massothérapie, la coiffure, les techniques juridiques, l'infographie. D'autres ont poursuivi ou poursuivent leur secondaire à l'éducation des adultes, un a complété une année postsecondaire dans une autre province, une autre poursuit sa formation de comédienne. Les personnes au profil artistique sont en grand nombre (cinq) parmi les abandons en secondaire 4 ou 5 et bien qu'une seule est concrétisée son rêve, les autres ont toujours en tête leur projet initial soit de musique, d'arts de la scène et même de dessin technique. En somme, le fait d'abandonner la formation générale plus tardivement semble ouvrir plus facilement la porte à des projets réalisables que pour ceux qui ont abandonné plus tôt leur parcours scolaire. Mais, ils nécessitent parfois des investissements de temps et d'énergie plus lourds que si le parcours scolaire avait pu se dérouler sans anicroche.

▪ Comparaison femmes/hommes

Les femmes se distinguent passablement des hommes du point de vue de leur trajectoire professionnelle. Les femmes sont plus souvent stabilisées en emploi ou en voie de l'être que les hommes. En effet, seize femmes sur vingt-deux et treize hommes sur vingt-cinq étaient dans cette situation pour des proportions respectives de 72 % et de 52 %. Évidemment, ces chiffres sont inversés dans le cas des jeunes en situation précaire et en marge du marché du travail, où les femmes se retrouvent dans une proportion de 27 % alors qu'elle est de 48 % pour les hommes.

² . Des études confirment cette différence entre les trajectoires professionnelles des jeunes selon qu'ils abandonnent leurs études plus tôt ou plus tard pendant les années qui correspondent à la scolarité obligatoire. Voir à ce sujet l'étude McMillan, J. et Marks, G.

Même si la durée moyenne du dernier emploi est la même pour les deux sexes, le salaire moyen, comme dans le cas de toutes les statistiques sur le sujet³, est toujours plus élevé chez les hommes. Chez les jeunes stabilisés sur le marché du travail, on constate qu'après cinq années passées dans le même milieu de travail, les revenus d'emploi de presque toutes les femmes sont nettement inférieurs à ceux des hommes : 447 \$ contre 510 \$ pour un salaire moyen de 465 \$.

Dix-huit jeunes qui ont abandonné des études secondaires ont des enfants. Ce sont plus souvent des femmes (treize femmes parmi lesquels six qui ont deux enfants) que des hommes (cinq hommes parmi lesquels un seul en a deux). La plupart sont stabilisés en emploi ou en voie de l'être et dans ces cas, l'âge est relativement le même chez les femmes et les hommes quoique un peu inférieur chez les hommes qui sont en voie de se stabiliser sur le marché du travail. Si l'on s'en tient aux jeunes que nous avons rencontrés, il semble que la venue d'un enfant peut être propice à la stabilisation en emploi. Il se pourrait aussi que cette stabilisation ait permis de réaliser le projet d'avoir des enfants. Précisons que seulement trois jeunes en situation précaire ou en marge du marché du travail ont des enfants. Dans deux cas, il s'agit d'enfants conçus alors que les parents étaient fort jeunes (16 et 17 ans) et dans l'autre cas, il s'agit de l'enfant de la conjointe. On peut penser croire qu'un certain nombre ont attendu d'avoir cette stabilité d'emploi avant la venue des enfants. Évidemment, il y a bien d'autres paramètres à considérer pour comprendre le déroulement des événements d'une vie comme par exemple la constitution du couple, les possibilités de logement, le soutien familial pour la garde des enfants, etc. Ces autres dimensions seront analysées dans le chapitre quatre.

Collégial

Plus de la moitié des jeunes qui ont abandonné des études collégiales étaient stabilisés ou en voie de se stabiliser sur le marché du travail au moment de la collecte des données. Ce qui ne veut pas dire que d'autres n'auraient pas pu aussi y parvenir. Certains ou certaines avaient un projet plus long ou plus difficile à réaliser. Et ils sacrifient volontiers un niveau de vie plus aisé

³. À titre d'exemple, voici les chiffres transmis par l'Institut de la statistique du Québec concernant le revenu d'emploi des hommes et des femmes de 15 ans et plus et gagnant un revenu selon certaines caractéristiques (âge, type de famille, scolarité et mode d'occupation du logement), Québec, 1998 : Le revenu d'emploi moyen pour les moins de 25 ans est de 9 665 \$, celui des hommes est de 10 479 \$ alors que celui des femmes est de 8 724 \$.

financièrement pour poursuivre en toute intégrité des objectifs conformes à leur choix de vie ou de carrière. Toutefois la situation peut prendre une tournure plus dramatique pour quelques-uns qui ne réussissent pas à trouver leur voie à travers les plus ou moins nombreuses expériences de travail.

Nous avons vu que les *jeunes qui se sont stabilisés en emploi* proviennent tant de la formation technique que de la formation préuniversitaire. On constate cependant que les hommes ayant connu ce type de trajectoire proviennent davantage de la formation technique que les femmes (sept contre trois) et que le nombre de sessions qu'ils ont suivies est plus élevé que pour les femmes. En effet, plusieurs ont abandonné après au moins quatre sessions, presque la moitié l'ayant fait à leur 6^{ième} session. Le choix du programme technique n'est pas non plus anodin : informatique, administration, gestion hôtelière. Plusieurs hommes ont un emploi dans le domaine correspondant à la formation technique abandonnée ou dans un domaine connexe. Quant aux femmes, une seule travaille dans le champ de sa formation technique en graphisme. Les deux autres femmes ont fait des changements majeurs, l'une se retrouvant assistante gérante d'un restaurant depuis plus de cinq ans après une session en design d'intérieur, l'autre comme préposée aux bénéficiaires après trois sessions en finance.

Quant à ceux et celles qui ont abandonné des programmes préuniversitaires, ils sont à peu près en nombre égal chez les hommes et les femmes bien que tous les hommes proviennent du groupe qui pour une raison ou l'autre⁴, ont eu des échecs dans plus de la moitié de leurs cours pendant leur passage au cégep. Un seul travaille dans un domaine lié à sa formation en administration et il a complété un baccalauréat⁵ dans le domaine. Les autres se trouvent soit dans la vente, la construction et les services. Chez les femmes, aucune ne travaille dans un domaine se rapprochant du programme de formation abandonné, une travaille maintenant comme coiffeuse après avoir complété son DEP, une autre a démarré une entreprise de location de bateaux, une

⁴ . Les échecs peuvent être le résultat de difficultés d'apprentissage dans une ou des matières comme ils peuvent être causés par le désintérêt et l'abandon de cours. Si l'abandon de cours n'est pas fait dans les dates requises, le cours est inscrit au dossier scolaire comme un échec.

⁵ . Cet homme était originaire d'un autre pays et croyait qu'il devait s'inscrire au cégep pour accéder à l'université. Voyant qu'il avait la possibilité d'être admis à l'université, il s'y est inscrit et il a été accepté en suivant quelques cours qui manquaient à son dossier d'admission.

troisième travaille dans l'entreprise de son conjoint alors qu'une dernière travaille à la réparation de montres.

La plupart apprécie l'emploi qu'ils détiennent bien qu'exceptionnellement, certains le voient comme un pis-aller qui leur permet cependant de rencontrer leurs obligations financières. Les conditions salariales ne sont pas toujours l'élément déclencheur de l'appréciation : on retrouve un jeune, avec des revenus de 825\$ par semaine pour un emploi de commis d'administration dans la fonction publique, qui n'aime pas son emploi mais qui l'a justement choisi pour le salaire. Par ailleurs il y a cette femme qui répare des montres pour 325\$ par semaine qui pense éventuellement à un retour aux études, mais à moyen terme. La disparité salariale est présente chez les personnes stabilisées en emploi notamment entre les femmes et les hommes. Ainsi, alors que les revenus moyens se situent aux alentours de 575\$ par semaine⁶ ce qui constitue en soi un salaire supérieur pour ce groupe d'âge qui se situe à 557\$ (29,005 \$ par année, 33 668\$ pour les hommes, soit un revenu hebdomadaire de 612\$, et 23 550 \$ pour les femmes, soit un revenu hebdomadaire de 452\$ pour les hommes et les femmes de 25 à 44 ans⁷), on note que les femmes de ce groupe ont un revenu hebdomadaire brut de 410\$ alors que celui des hommes est de 668\$. Ce phénomène s'explique peut-être en raison de l'accès à des marchés du travail différents, les marchés du travail à prédominance féminine où les salaires sont moins élevés ou à des marchés à prédominance masculine où les salaires sont plus élevés. Mais on observe aussi que les hommes, plus souvent que les femmes, ont suivi d'autres formations après l'abandon du cégep, que ce soit dans le même domaine ou dans un domaine totalement différent. Il peut alors s'agir de baccalauréat, de certificat, de DEP, de formation dans un établissement privé ou de formation acquise en entreprise. De plus, les hommes ont plus souvent travaillé dans le domaine de la formation abandonnée pouvant du coup faire valoir leur scolarité collégiale.

Les jeunes qui sont en voie de se stabiliser en emploi détiennent leur emploi depuis moins de deux ans à l'exception d'une femme qui travaillait dans le même domaine depuis quatre ans mais qui allait changer dans les jours suivant notre passage pour s'associer à son mari dans leur

⁶ . Ce salaire moyen exclut un homme dont les revenus sont nettement supérieurs et une femme qui déclare des revenus de temps partiel.

⁷ . Source: Institut de la statistique du Québec, Revenu d'emploi des hommes et des femmes de 15 ans et plus gagnant un revenu selon certaines caractéristiques (âge, type de famille, scolarité et mode d'occupation du logement), Québec, 1998.

entreprise de restauration. On trouve surtout des jeunes en provenance de la formation préuniversitaire dans ce type d'emploi bien qu'un homme ait fait neuf sessions dans un programme de formation technique en musique et qu'une femme ait complété quatre sessions en soins infirmiers. Dans ces deux cas, l'un semble avoir renoncé à sa prédilection pour la musique en se recyclant comme représentant des ventes pour une chaîne hôtelière et en suivant parallèlement un certificat en gestion hôtelière. Quant à la femme, un déménagement hors de la province l'a amenée à bifurquer vers la formation de préposée aux bénéficiaires pour ensuite se recycler comme commis d'administration dans une firme privée. Les départs de la formation préuniversitaire ont souvent eu lieu autour de la troisième session. Pour conduire leur projet à terme, plusieurs ont pris d'autres formations, comme cette femme qui travaille maintenant dans le champ de son bac en récréologie ou de cet homme qui poursuit des études privées et des cours libres à l'université pour améliorer sa performance comme journaliste. Bien que détenant leur emploi depuis moins longtemps que les jeunes du premier type d'emploi, les conditions salariales ne diffèrent pas beaucoup (508\$ et 576\$) et la différence entre les femmes et les hommes s'amenuise, les femmes ayant des salaires hebdomadaires inférieurs à celui des hommes de 100\$. Cette différence était de 250\$ dans le type des personnes stabilisées en emploi.

- La situation d'emploi selon le passage par des formations techniques ou préuniversitaires

Comme nous l'avons observé à travers les divers types de trajectoire, une formation technique, même incomplète, peut ouvrir la porte à de l'emploi dans le domaine de formation. Mais ce n'est pas le cas de toutes les formations, encore moins celles qui sont choisies majoritairement par les femmes et qui doivent être complétées pour donner accès à un emploi dans le domaine comme par exemple les techniques de soins infirmiers, d'hygiène dentaire ou d'éducation spécialisée. Comme le faisait remarquer une femme (96 :CTF1Q) qui a abandonné sa formation technique en hygiène dentaire après quatre sessions : «... j'ai de la misère même des fois à dire que je n'ai pas fini mon cours parce que le monde, j'ai de la difficulté à écrire secondaire 5 sur mon certificat parce que ce n'est pas vrai que j'ai un secondaire 5. J'ai quatre ans d'études postsecondaires de faits, de complétés et de réussis. Puis parce que je vais dire, je me demande toujours pourquoi qu'il n'y a pas une reconnaissance quand même pour ça ce travail-là puis socialement j'ai un secondaire 5 ». Ce qui n'est pas le cas pour une formation en technique administrative ou pour

une technique en informatique, plus souvent le choix des hommes, pour lesquelles l'absence du diplôme ne constituera pas un frein à l'embauche dans le domaine de formation.

Quant aux programmes préuniversitaires, bien rares sont ceux qui réussissent à les faire valoir sur le marché du travail sans prendre une autre formation, que ce soit dans la même lignée que le programme abandonné ou dans un champ totalement différent. Il semble aussi que l'option sciences humaines soit souvent associée à un problème d'orientation ou est choisie comme un pis-aller au choix initial de formation dans lesquels des jeunes n'ont pas été acceptés.

- Les femmes et les hommes

En comparant les programmes techniques et préuniversitaires, nous avons vu que les hommes ont souvent fait des choix de techniques différents de celui des femmes et les techniques qu'ils ont choisies comportent moins souvent l'écueil de la nécessité du diplôme pour obtenir la reconnaissance des employeurs. On observe aussi que les hommes qui ont fait le choix des programmes techniques en administration ou en informatique se trouvent deux fois plus souvent dans les types d'emploi stabilisés ou en voie de l'être. Cette dynamique est complètement inversée pour les femmes qui, avec leurs programmes incomplets dans des techniques où elles doivent détenir leur DEC pour être embauchées, se retrouvent majoritairement dans les types d'emploi précaires et en marge du marché du travail.

Les hommes et les femmes, dans plusieurs cas et dans des proportions semblables, ont poursuivi d'autres études après leur abandon des études collégiales. Du côté des femmes on note un penchant, peu importe que l'on provienne du technique ou du préuniversitaire, pour des formations plus traditionnellement féminines comme coiffure, aide aux bénéficiaires, massothérapie, psychologie. Dans la même veine, on trouve plus souvent des formations en administration ou en informatique chez les hommes. Bien sûr, des hommes et des femmes ne sont pas si collés au stéréotype comme par exemple cette femme qui a un diplôme d'une école équestre ou cette autre femme qui a complété son bac en récréologie. La tendance vers des choix de formation différents entre femmes et hommes est cependant bien présente. Ces choix de programmes expliquent sans doute en partie le décalage des salaires entre femmes et hommes.

L'abandon des études au secondaire et au collégial : similitudes, convergences et différences

Au plan des *similitudes*, on remarque que l'abandon des études au secondaire et au collégial n'est pas synonyme d'échec dans l'insertion professionnelle pour bien des jeunes que nous avons rencontrés, qui provenaient de ces deux ordres d'enseignement. Pour plusieurs, ce départ s'imposait pour diverses raisons comme le désir de risquer le passage dans des milieux de travail qui s'ouvraient, que ce soit à la suite d'un stage, de la possibilité d'obtenir un emploi sans compléter la formation en entreprise, d'entrer à temps plein dans un emploi occupé pendant les études ou encore la nécessité de gagner sa vie. Cet itinéraire nécessitait parfois le passage par une formation qui les intéressait, accessible à l'intérieur ou en dehors du réseau scolaire officiel comme l'obtention de diplômes d'écoles privées obtenus pour devenir conducteur de machineries lourdes, coiffeuse ou massothérapeutes, l'obtention de cartes de compétences certifiant les qualifications pour le milieu de travail privilégié, des AEC, des certificats universitaires, des baccalauréats. Pour d'autres, le projet artistique signifiait vivre dans une situation d'emploi précaire tout en poursuivant parallèlement la carrière d'élection. Certaines et certains se trouvaient dans des cul-de-sac parce qu'ils avaient eu des difficultés scolaires, parfois insurmontables, ne permettant pas de compléter le diplôme visé ou ne permettant pas l'accès au programme privilégié. Ils pouvaient aussi avoir un manque d'intérêt chronique pour les études qui les empêchaient d'évaluer, au moment de leur retrait des études entreprises, les écueils que cet arrêt pourrait provoquer dans leur vie professionnelle.

Sans vouloir faire une étude quantitative, nous pouvons faire le constat que plus de la moitié des jeunes qui ont abandonné leurs études sont parvenus à se stabiliser sur le marché du travail ou sont en voie de le faire et que la plupart des personnes qui se situent dans ces types d'emploi sont plutôt satisfaites de leur sort (Tableau X). Dans les cas où le type de situation d'emploi est précaire, on constate que cette précarité est assez souvent assumée puisque les jeunes, dans cette situation, sont rendus à un point tournant quant aux décisions à prendre au sujet de leur avenir. Il arrive aussi qu'ils ont pris des décisions qui leur convenaient et, dans ces cas, ils doivent alors tolérer la contrepartie, soit vivre d'emplois qui leur permettent de gagner leur vie sans pouvoir encore s'établir dans le métier ou la profession choisie. C'est souvent dans ce dernier groupe qu'on retrouve les jeunes qui aimeraient vivre de leur talent artistique. Finalement, dans les deux

ordres d'enseignement, on trouve des jeunes qui vivaient, du moins au moment où nous les avons rencontrés, en marge du marché du travail. Mais cette situation n'était pas sans issue. Certains ont déjà travaillé, d'autres ne l'ont jamais fait mais ne demanderaient pas mieux que de régler les problèmes qui leur permettraient d'assumer leur vie et leur bien-être. Ici, se retrouvent des personnes avec des problèmes de santé physique ou mentale, des problèmes psychosociaux et à nouveau des personnes qui aimeraient mettre leur potentiel artistique en valeur.

Tableau X

Répartition des femmes et des hommes qui ont abandonné une formation à l'ordre d'enseignement secondaire ou collégial selon les types de trajectoires professionnelles

Types de trajectoires	Au secondaire, jeunes qui ont abandonné une formation:				Total sec.	Au collégial, jeunes qui ont abandonné une formation:				Total coll.
	générale		professionnelle			préuniversitaire		technique		
	f	h	f	h		f	h	f	h	
Stabilisés en emploi	5	3	8	7	23	4	5	3	7	19
En voie de se stabiliser	3	1	0	1	5	5	2	1	1	9
Situation d'emploi précaire	2	7	2	1	12	5	5	5	4	19
En marge du marché du travail	1	3	1	1	6	0	2	2	0	4
Total	11	14	11	11	47	14	14	11	12	51

Comme lieu de *convergence*, on observe que le passage par une formation professionnelle et technique, même incomplète, est souvent un atout en autant qu'elle serve de support à l'emploi ultérieur. Ainsi, un DEP en foresterie ou en finance autant qu'un DEC en administration ou en informatique qui donne accès à un emploi dans le domaine peut devenir un gage de stabilité même sans être complété. Ce qui n'est pas le cas si le parcours de travail se situe dans un champ complètement différent de celui de la formation professionnelle ou technique abandonnée. Il n'y a alors aucune reconnaissance de ces mois ou de ces sessions de formation. Celles et ceux qui n'ont pu utiliser leurs acquis scolaires professionnels ou techniques se retrouvent dans une situation

semblable à celles et ceux qui ont abandonné des études générales ou en sciences humaines. S'ils n'ont pas obtenu un emploi dans un autre domaine qui les intéressait, plusieurs ont alors utilisé la stratégie de la formation plus ou moins courte pour acquérir l'attestation qu'ils peuvent par la suite faire valoir dans le marché du travail. Quant aux formations générales ou préuniversitaires, elles mènent à tout, en autant qu'on se donne une formation plus pointue, qu'on prolonge carrément les études ou encore qu'on se spécialise dans un champ d'emploi. Dans ce dernier cas, le hasard, la débrouillardise ou les contacts amicaux ou familiaux jouent souvent un grand rôle.

Par ailleurs, celles et ceux qui vivaient en marge du marché du travail et qui étaient aux prises avec des problèmes de santé ou des problèmes psychosociaux au moment où nous les avons rencontrés sont dans des périodes particulièrement difficiles de leur vie. On peut cependant croire que le fait d'avoir complété ou d'achever un DES et d'avoir aussi fait ses preuves dans des formations collégiales et universitaires est un gage d'amélioration de la situation ultérieure plus important que lorsqu'on a abandonné les études dès la 2^e ou 3^e secondaire.

Les similitudes et les points de convergence entre l'abandon de l'un ou l'autre ordre d'enseignement n'éliminent pas pour autant des *différences parfois importantes*. Celles-ci ont souvent trait aux conditions salariales et aux conditions de travail offertes à la suite d'études secondaires et d'études collégiales. Nous avons vu que le salaire moyen des personnes stabilisées en emploi ou en voie de l'être est plus avantageux à la suite de l'abandon des études collégiales que secondaires avec un écart d'environ 100 \$ pour le revenu hebdomadaire. Quant aux conditions de travail, on note une présence plus grande d'emplois de cols blancs et d'emplois syndiqués pour les sortants du collégial alors que ces emplois sont beaucoup plus rares pour les sortants du secondaire. On les trouve davantage dans des emplois de cols bleus et dans les services. Au collégial, il reste aussi une impression qu'à court terme, l'ancrage dans la carrière est plus important que la vie personnelle et qu'une fois certaines balises professionnelles posées, la vie personnelle et familiale reprendra toute sa dimension. Au secondaire, l'enjeu est peut-être un peu plus de l'ordre de la subsistance avec, entre autres, un grand nombre de femmes qui sont déjà mères de famille.

Ce qui nous conduit à cet autre constat à savoir qu'il existe des différences au regard, cette fois, de l'appartenance sexuelle: les jeunes femmes qui ont abandonné des études secondaires, qui se sont stabilisées sur le marché du travail ou qui sont en voie de le faire, sont le plus souvent celles qui ont des enfants. Avec des âges variant entre vingt-et-un à vingt-cinq ans, six d'entre elles ont deux enfants et six autres en ont un. Une seule femme qui vit en marge du marché du travail a un enfant et, bien que recevant des prestations de l'aide sociale, elle a un emploi à temps partiel qui lui permet d'arrondir ses prestations. La paternité est beaucoup plus rare: cinq cas dont un qui collabore à l'éducation de l'enfant de sa conjointe. Au collégial, les maternités sont plus rares chez les femmes bien que la majorité de celles qui ont des enfants soit aussi dans les types stabilisés en emploi ou en voie de l'être. Avec des âges qui varient alors entre vingt-six et vingt sept ans, quatre femmes ont un enfant et une en a deux. Deux autres femmes qui ont des enfants sont en situation d'emploi précaire et elles ont respectivement un enfant et deux enfants. Il est possible que la période de temps plus longue qu'exigent les études collégiales aient entraîné un report de la maternité. La hausse de la scolarisation des femmes est en effet souvent décrite comme un facteur qui influence fortement le moment d'une première maternité (Gauthier et al., 2002). Hors, à y regarder de plus près, cette différence est peu évidente dans le cas des femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche: les femmes qui ont abandonné des études secondaires ont dans l'ensemble un peu moins d'années de scolarité mais plus de la moitié ont abandonné en 5^e secondaire ou n'ont pas complété le DEP qui suivait le plus souvent un DES et même parfois des sessions de cégep. Autrement dit, l'explication de la scolarité plus longue ne semble pas tenir dans ce contexte. Il semble cependant que les femmes du secondaire manifestent une détermination plus grande à gagner leur vie plus rapidement. Et ce n'est pas la naissance hâtive d'un enfant qui les a conditionnées à agir de la sorte, la plupart ayant eu leur enfant⁸ une fois qu'elles avaient un emploi. Il est à se demander si le fait de mettre une croix sur les études ou du moins de les mettre en veilleuse ne donne pas le désir de s'établir plus rapidement dans des choix de maternité plus immédiats. Alors que le passage à la formation collégiale, même s'il est abandonné rapidement, amène les jeunes femmes à reporter ce choix à plus long terme puisqu'elles prévoyaient peut-être un long parcours scolaire.

⁸ Au secondaire, une femme a abandonné ses études parce qu'elle était enceinte. Deux l'ont fait parce que leur conjoint étudiait, et dans ces cas, une est maintenant en copropriété avec son conjoint dans une entreprise d'informatique et de comptabilité et travaille dans le champ de son DEP alors que l'autre s'est recyclée en massothérapie et travaille dans ce domaine. Les deux ont deux enfants.